



REBONDIR POUR REVIVRE ENSEMBLE APRES LES CYCLES DES VIOLENCES

Etude sur les Capacités de Résilience pour la Réconciliation au
Rwanda Post-Génocide

Révérien Interayamahanga, MA
Deo Mbonyinkebe, Prof.
Ernest Dukuzumuremyi, MA
Odeth Kantengwa, MA
Margaret Mahoro, MA
Paul Muhozi, MA

Octobre 2020



- Rwanda -



Embassy of Sweden
Kigali



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



Interpeace
INTERNATIONAL ORGANIZATION
FOR PEACEBUILDING



Photo page couverture: source: Never Again Rwanda

Lors de la conduite de cette étude, les chercheurs faisaient partie du personnel de Never Again Rwanda. Le Prof. Mbonyinkebe était collaborateur.

©Never Again Rwanda, Interpeace et Sida, Octobre 2020

Ce rapport peut être reproduit, stocké dans un système de récupération ou transmis, sous n'importe quelle forme ou par des moyens électroniques, mécaniques, photocopies ou par enregistrement tant que les titulaires des droits d'auteur sont cités pour l'œuvre originale.



REMERCIEMENTS

Ce rapport constitue un chapitre national détaillé d'une grande étude régionale sur la *Résilience pour la Réconciliation*, menée par Interpeace et ses partenaires (dont Never Again Rwanda) au Programme de Dialogue Transfrontalier pour la Paix dans la région des Grands Lacs. Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à l'aboutissement du présent rapport.

Nos sentiments de gratitude vont d'abord au Gouvernement Rwandais qui, à travers la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation et l'Institut National de la Statistique ont délivré les autorisations requises pour la conduite de cette étude.

Ensuite, nous remercions particulièrement l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (Sida) et l'Ambassade de la Confédération Suisse au Rwanda dont le cofinancement a été capital pour la réalisation de ladite recherche.

Notre gratitude va également aux membres du Groupe Technique de Travail qui ont accompagné avec diligence notre équipe de recherche. Nous pensons ici à Monsieur Wellars Gasamagera, au Prof. Deo Mbonyinkebe, au Dr Aggée Shyaka Mugabe, à Madame Assumpta Mugiraneza, à Monsieur Eugène Ntaganda et à Madame Floride Tuyisabe. Que le Prof. Deo Mbonyinkebe et Eugene Ntaganda soient spécialement remerciés pour leur contribution respectivement à la rédaction et à la révision de ce rapport.

En outre, nous remercions les membres du personnel de NAR qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce rapport.

Enfin, nous sommes reconnaissants envers tous les membres de la communauté et aux personnes-ressources qui ont participé à cette recherche.

Dr. Nkurunziza Joseph Ryarasa

Directeur Exécutif,



Never Again Rwanda

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AMI :	Association Modeste et Innocent
APC :	Action pour la Paix et la Concorde
APR :	Armée Patriotique Rwandaise
APROSOMA :	Association pour la Promotion Sociale des Masses
AVEGA :	Association des Veuves du Génocide - Agahozo
BDF :	Business Development Fund
c-à-d :	c'est-à-dire
CEJA :	Centre d'Etudes Juridiques Appliquées
CENAP :	Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits
CNLG :	Commission Nationale de Lutte contre le Génocide
CNRD :	Conseil National pour le Renouveau et la Démocratie
CNUR/NURC :	Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation
CEPGL :	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
DGF :	Discussions en Groupes Focalisés
DGIE :	Direction Générale de l'immigration et de l'émigration au Rwanda
Doc. :	Document
EAC :	East African Community (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est)
EIC :	Entretiens avec les personnes-ressources
Ex- FAR :	Ex-Forces Armées Rwandaises
FARG :	Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide
FDLR :	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FDU-Inkingi :	Forces Démocratiques Unifiées - Inkingi
FIDH :	Fédération Internationale des Droits de l'Homme
FPR/RPF :	Front Patriotique Rwandais
HCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés



HEC :	High Education Council/ Conseil de l'Enseignement Supérieur
IRDP :	Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix
MINADEF :	Ministère de la Défense
MINAFFET :	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MINEDUC :	Ministère de l'Education
MINICT :	Ministry of Information Technology and Communication and Innovation / Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication & de l'Innovation
MINIJUST :	Ministère de la Justice
MINISANTE :	Ministère de la Santé
MPR :	Mouvement Populaire de la Révolution
MRND :	Mouvement Révolutionnaire pour le Développement
NAR :	Never Again Rwanda
Nbr :	Nombre
NIC :	Commission Nationale <i>Itorero</i>
OSC :	Organisations de la Société Civile
PARMEHUTU:	Parti du Mouvement de l'Emancipation des Hutu
PSF :	Private Sector Federation /Fédération du Secteur Privé
PTSD:	Post-Traumatic Stress Disorder / Trouble de Stress Post-Traumatique
PADER :	Parti Démocratique Rwandais
RAP :	Recherche- Action -Participative
RDC :	République Démocratique du Congo
RDF :	Forces Rwandaises de Défense
REB :	Rwanda Education Board/ L'Office Rwandais pour la Promotion de l'Éducation
RGB :	Rwanda Governance Board/ Office Rwandais de la Governance
RIB :	Rwanda Investigation Bureau/ Office Rwandais d'Investigation
RIO :	Réseau d'innovation organisationnelle



RNC :	Rwanda National Congress
Sida:	Swedish International Development Agency/ Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement.
TPIR :	Tribunal Pénal International pour le Rwanda
UNDP:	United Nations Development Programme /Programme des Nations Unies pour le Développement
USA:	United States of America /Etats Unis d'Amérique
USAID:	United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le Développement International
VUP:	<i>Vision Umurenge 2020 Programme/ Vision 2020 Umurenge Programme</i>
WDA :	Workforce Development Authority/



TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES TABLEAUX & LISTE DES FIGURES	ix
RESUME EXECUTIF	x
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE	2
1.1 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE :	2
1.2 OBJECTIFS	3
1.3 DELIMITATION	4
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE	6
2.1 APPROCHE QUALITATIVE	6
2.1.1 Méthodes et échantillonnage	6
2.1.3 Traitement et analyse des données qualitatives	8
2.2 APPROCHE QUANTITATIVE	8
2.2.1 Plan d'échantillonnage	8
2.2.2 Questionnaire	11
2.2.3 Traitement et analyse des données quantitatives	12
2.2.4 Contraintes et approches de contournement	12
2.2.5 Aspects éthiques	13



CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LA LITTERATURE 16

3.1 CADRE CONCEPTUEL 16

3.1.1 Résilience (ubudaheranwa, Ubudatsimburwa) 16

3.1.2 Conflit (Amakimbirane) 18

3.1.3 Réconciliation (Kwiyunga , Ubwiyunge) 19

3.1.4 Guerre (Intambara) 21

3.1.4 Génocide : définition et liens avec la guerre 21

3.1.6 Crimes de guerre et crimes contre l'Humanité 22

3.1.7 Blessures et Guérison (Wounds & Healing: Ibikomere & gukira) 22

3.2 REVUE DE LA LITTERATURE 23

3.2.1 Un regard rétrospectif sur l'histoire des conflits et des violences au Rwanda (1959- 1994) 23

3.2.2 Les conséquences de la guerre civile et du génocide perpétré contre les Tutsi 26

3.2.3 La politique de réconciliation dans la période post-génocide 27

3.2.3.1 Aux origines de la politique de réconciliation : les entretiens du Village Urugwiro (1998-1999) 27

3.2.3.2 La politique de Réconciliation au Rwanda post-génocide (1994-2017) : stratégies de mise en œuvre et initiatives. 28

CHAPITRE 4: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS34

4.1 CONCEPTUALISATION DE LA RECONCILIATION 34

4.1.1 Définitions de la réconciliation selon les sujets interrogés 34

4.1.2 Réconciliation entre qui et qui ? 36

4.1.3 Perception de la contribution des acteurs positifs au processus de réconciliation 38

4.1.4 Facteurs/ tuteurs de résilience pour la réconciliation 42



4.2 LES CAPACITES DE RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION	45
4.2.1 Capacités individuelles	45
4.2.1.1 Résilience psychologique	47
4.2.1.2 Aptitudes à faire preuve de discernement	51
4.2.1.3 Aspiration à un avenir paisible	53
4.2.2 Capacités relationnelles	55
4.2.2.1 Capacités communautaires	56
4.2.2.2 Dialogue sur le passé dans des réunions/initiatives communautaires	57
4.2.2.3 Dialogue intergénérationnel sur le passé conflictuel	59
4.2.2.4 Expériences de pardon et réconciliation	59
4.2.2.5 Initiatives de commémoration	60
4.2.2.6 Prédispositions à franchir des barrières sociales par les mariages mixtes	62
4.2.2.7 Réunions communautaires et espaces de transformation positive des relations réciproques	63
4.2.2.8 Conflits locaux et leurs modes de gestion	66
4.2.2.9 Echanges intercommunautaires et transfrontaliers en matières socio-économiques et culturelles	68
4.2.3 Capacités traditionnelles, culturelles et spirituelles	71
4.2.3.1 Valeurs religieuses	72
4.2.3.2 Engagement croissant des femmes à changer la vie au sein des familles et de la communauté	72
4.2.3.3 Aspiration des jeunes à la connaissance de la vérité et à devenir meilleurs	74
4.2.3.4 Aspirations à la formation aux valeurs humaines	75
4.2.4 Capacités institutionnelles	76
4.2.4.1 Politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix qui aident à parvenir à des solutions consensuelles	76



4.2.4.2 Leadership politique	82
4.2.4.3 Contribution de l'assistance aux victimes dans l'amélioration des relations de confiance	84
4.2.4.4 Perception du niveau d'influence des citoyens dans la prise de décision	87
4.3 DEFIS A LA RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION	88
CHAPITRE 5 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	98
5.1 CONCLUSION	98
5.2 RECOMMANDATIONS	101
REFERENCES	106



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des secteurs par district	11
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Stratification de l'échantillon	10
Figure 2 : Définitions de la réconciliation	34
Figure 3 : Réconciliation entre qui ? (% de participants)	36
Figure 4 : Perception de la contribution des acteurs de la réconciliation (% positif)	38
Figure 5 : Facteurs qui contribuent à la réconciliation	42
Figure 6 : Expériences de violences liées aux conflits	45
Figure 7: Expérience des formes de violences liées aux conflits par caractéristiques démographiques	46
Figure 8 : Capacité de s'adapter (% qui se sentent souvent, parfois, jamais...)	47
Figure 9 : Perception de capacité d'empathie (% qui se sentent souvent, parfois, jamais...)	48
Figure 10: Résilience individuelle perçue – Satisfaction de la vie	49
Figure 11 : Exigences de la population en matière de confiance dans les dirigeants politiques	52
Figure 12 : Importance de l'ethnicité pour la confiance dans les dirigeants politiques selon le sexe, l'âge, l'éducation et le niveau de richesse (%)	53
Figure 13 : Perspectives sur la situation de la paix actuelle et la paix dans le futur	53
Figure 14 : % des gens qui partagent leurs expériences avec les autres	57
Figure 15 : Facteurs qui contribuent à documenter, disséminer et préserver la mémoire du passé (% de participants)	61
Figure 16 : % de ceux qui trouvent acceptables les mariages mixtes	62
Figure 17 : Existence de réunions communautaires (% oui)	63



Figure 18 : Réunions communautaires et leur contribution à la réconciliation	65
Figure 19 : Principaux types de conflits locaux	66
Figure 20: Principales approches pour résoudre les conflits locaux	67
Figure 21 : Voyages dans les pays voisins (% de participants)	69
Figure 22 : Famille dans les pays voisins (% de participants)	69
Figure 23 : Souhaite visiter un pays voisin (% de participants)	70
Figure 24 : Présence et effets de la présence des réfugiés	71
Figure 25 : Importance de prendre en compte les besoins des femmes pour la réconciliation par caractéristiques démographiques (% des répondants accordant une grande importance)	73
Figure 26 : Perception du niveau d'influence sur les décisions au niveau local (village) par sexe des répondants	74
Figure 27 : Importance de partager l'histoire des conflits avec les jeunes (pour la réconciliation)	74
Figure 28 : Matières à enseigner pour la réconciliation	75
Figure 29 : Perception des performances du gouvernement dans la promotion de la paix et la réconciliation	76
Figure 30 : Principaux obstacles à la justice pour les victimes des conflits et du génocide	81
Figure 31 : Performances du Gouvernement en matière de sécurité	82
Figure 32 : Perception des performances du gouvernement dans les domaines de développement socio-économique (% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant)	83
Figure 33 : Assistance aux victimes	84
Figure 34 : Effets de l'assistance aux victimes sur le processus de paix et de réconciliation	85
Figure 35 : Perception du niveau d'influence sur les décisions (% beaucoup)	87
Figure 36 : Facteurs qui entravent la réconciliation	88



RESUME EXECUTIF

Ce résumé constitue une synthèse sommaire du cadre conceptuel de l'étude, de la revue de la littérature réalisée tout au long de ce processus de recherche, de l'approche méthodologique choisie ainsi que d'une brève présentation des résultats de la recherche. A ce titre, il ne se substitue pas en aucun cas au contenu intégral du rapport de recherche. Pour ceux qui s'intéressent aux capacités de résilience aux conflits, il est judicieux de ne pas faire l'économie d'une lecture plus approfondie du rapport de recherche.

Introduction et contexte de l'étude

Ce rapport présente les résultats d'une recherche nationale menée au Rwanda sur les capacités de résilience pour la réconciliation dans le cadre plus élargi d'une étude régionale (le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda) portant sur le même thème et couvrant essentiellement la Région des Grands Lacs.

Le Rwanda a hérité des divisions identitaires dus largement à la colonisation et qui ont profondément déchiré son tissu social (Mamdani, 2001). Vers la fin des années 1950, les pratiques discriminatoires principalement à base ethnique ont pris une ampleur sans précédent qui ont marqué le début de trois décennies de violences structurelles dont les Tutsi constituaient la cible de premier plan. Ces violences qui, en partie, ont occasionné la guerre civile déclenchée depuis le 1^{er} octobre 1990, ont atteint leur paroxysme en 1994 avec un génocide (Des Forges, 1999) perpétré contre les Tutsi et comme corollaire inévitable un pays complètement ruiné à reconstruire de fond en comble (Kimonyo, 2017).

Dès la fin du génocide perpétré contre les Tutsi, le Rwanda s'est mis à la reconstruction et à la réconciliation nationale. La Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation (CNUR) créée en 1999 a reçu la mission de concevoir et de piloter le processus de réconciliation.

De nos jours, différentes évaluations de ce processus ont été conduites et ont relevé des avancées importantes sur ce chemin (National Unity and Reconciliation Commission, 2015 ; 2016). Néanmoins, ces études se sont davantage intéressées au processus de réconciliation et à ses résultats, et moins sur les capacités de résilience existant dans la société rwandaise. Ces capacités permettent de faire face aux conflits violents ainsi qu'à leurs effets pervers, dont le génocide. Elles permettent aussi de transformer les relations sociales de façon durable. Tel est le défi que la présente étude entend relever.

Objectifs

Le but de cette étude est d'identifier et analyser les capacités existantes au sein et au-delà des communautés, dans un contexte longtemps marqué par diverses manipulations identitaires, à faire face aux conflits violents et à leurs conséquences afin de transformer durablement les relations, interagir et cohabiter pacifiquement, et ce, de façon durable.

Plus spécifiquement ; l'étude poursuit les objectifs ci-après :

- Identifier les effets pervers des conflits sur le vivre-ensemble au sein des familles, des groupes, des communautés ;



- Examiner et analyser les facteurs endogènes qui permettent la cohabitation au-delà des conséquences et effets des conflits traversés.
- Envisager les actions qui pourraient être initiées ou renforcées, dans la gestion durable des conflits et la prévention de violence, mais également d'identifier les défis à relever.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un programme régional lancé en 2011 par Interpeace et ses partenaires, sur les défis majeurs à la consolidation de la paix et de la réconciliation, communément connu sous l'appellation de « *Dialogue transfrontalier pour la paix dans la région des Grands Lacs* ». Ce programme est actuellement entré dans une seconde phase, avec pour partenaires : Interpeace ; Réseau d'Innovation Organisationnelle (RIO) ; Action pour la Paix et la Concorde (APC) au Sud Kivu; Pole Institute et Centre d'Etudes Juridiques Appliquées (CEJA) au Nord Kivu ; le Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP) au Burundi et Never Again Rwanda (NAR) au Rwanda.

D'entrée de jeu, un premier rapport de recherche portant sur les « Stéréotypes et Manipulations des Identités » a été discuté validé et rendu public par les parties prenantes. Celui-ci a été suivi par un second rapport, sur la thématique « Terre, Identité, Pouvoir et Mouvements de la population » (2013- 2016). Lors du Forum des parties prenantes régionales tenu en décembre 2015 à Kinshasa, au cours duquel les résultats de la recherche ont été présentés et discutés, les participants à ce Forum ont recommandé au programme d'approfondir la recherche sur la réconciliation dans la région et de proposer un cadre d'analyse des éléments pouvant servir à renforcer la cohésion sociale. Plus spécifiquement, ils ont mandaté le programme d'explorer notamment la signification de la réconciliation par rapport à l'idéal de paix dans la région des Grands Lacs, et comment cela peut contribuer à soutenir les efforts de paix sous toutes ses facettes

A cet égard, en vue de donner suite à ce mandat, selon différents experts œuvrant pour la réconciliation et la paix durable, l'approche de résilience apparaît à la fois comme une perspective intéressante et novatrice pour aborder les diverses facettes de la réconciliation dans les sociétés en proie à une fracture sociétale importante. Cette démarche était sous-jacente à une conviction profondément ancrée chez les partenaires que les capacités locales pour la paix et la réconciliation jouent un rôle crucial de stimulation des dynamiques positives qui favorisent la paix dans sa globalité.

S'agissant de sa méthodologie, cette recherche a recouru aux approches à la fois quantitative et qualitative. La première a impliqué un échantillon aléatoire de 2158 participants dans chacune des quatre (4) provinces du Rwanda et dans la Ville de Kigali. Un questionnaire semi-structuré a été utilisé pour collecter les données quantitatives. Quant à l'approche qualitative, elle a ciblé 129 personnes qui ont participé à la fois aux Discussions en Groupes Focalisés (DGF) et aux entretiens individuels.

Au terme du processus de recherche, les résultats révèlent que si le Rwanda post-génocide comporte diverses fractures et certaines vulnérabilités à la fois individuelles et communautaires, il



regorge en revanche d'énormes capacités de résilience à différents niveaux qui permettent à la Nation de rebondir de plus en plus et d'aller de l'avant sur le chemin de la réconciliation, en dépit du lourd fardeau de l'héritage du passé.

Bref aperçu des résultats

Principaux moments de violence vécus par les Rwandais depuis les années 1950

Comme indiqué ci-haut, depuis la colonisation, l'Histoire du Rwanda a été régulièrement ponctuée d'épisodes plus ou moins violents à des degrés divers. Les réponses des participants ciblés pour la recherche n'ont pas manqué de relever les violences cycliques qui ont émaillé l'Histoire du Rwanda. A cet égard ; les participants à la recherche ont notamment relevé les plus grands événements de violences qui ont profondément désintégré le vivre-ensemble. Il s'agit notamment des épisodes suivants :

- La « Révolution sociale de 1959 » et la persécution des Tutsi
- La politique de discrimination fondée sur l'ethnie et la région d'appartenance, et ciblant principalement les Tutsi (politique des quotas appliquée dans les écoles, l'administration publique, l'armée et autres organes de sécurité)
- La persécution des Tutsi en 1972 (renvoi des écoles et de l'administration publique)
- La guerre civile et son lot de violences, y compris la persécution de personnes considérées comme « *Ibyitso* » (complices de l'ennemi) (1990-1994)
- Le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994
- La guerre des « infiltrés » au nord et à l'est du Rwanda (1996-2000)
- Des actes de persécution des rescapés du génocide particulièrement pendant la période de commémoration
- La discrimination socio-économique des Batwa
- L'exil et les déplacements forcés

Effets de la violence sur le vivre-ensemble

Pour ce qui ressort des effets de ces cycles de violence devenues chroniques, il apparaît néanmoins que ces effets multiformes ont fracturé le lien social et fragilisé le capital social. Ainsi, selon la catégorie visée ou affectée par l'un ou l'autre épisode, la présente étude révèle que ces événements et pratiques violents ont profondément désintégré la Nation à la suite des tueries et massacres cycliques, des violences sexuelles incluant les viols, des détentions arbitraires, du trauma occasionné par des actes de déshumanisation, de la désintégration des familles, du nombre élevé de veuves, de veufs et orphelins ;....

- La recherche a aussi permis de relever qu'à la suite de ces cycles de violence chronique, les relations entre les Rwandais se sont considérablement détériorées. Cette détérioration peut se lire à travers le prisme des aspects suivants:



- L'exacerbation de la haine interethnique ;
- La suspicion et la méfiance entre Hutu et Tutsi, et la marginalisation des Batwa ;
- Le gel des mariages interethniques ;
- La crise identitaire principalement chez les enfants nés du viol, enfants des parents génocidaires, enfants sans repères parentaux, enfants nés des mariages mixtes ;
- Les sentiments d'aliénation par rapport à son milieu d'origine/attitudes d'évitement dû à l'insécurité (perçue ou réelle) ;
- L'aggravation des stéréotypes et préjugés identitaires négatifs ;
- Les blessures psychologiques (troubles de stress post-traumatique, dépression, anxiété).

Conceptualisation de la réconciliation selon les participants à la recherche.

Le concept de réconciliation est à la fois chargé et se prête à plusieurs significations en fonction des expériences individuelles, communautaires, spirituelles et politiques. Il est le fruit des expériences et des perceptions individuelles et communautaires. A ce titre, il comporte un éventail de significations variées.

Pour les participants à cette recherche, la réconciliation signifie principalement vivre-ensemble (60%) ; demande et octroi du pardon (57%). Concernant les parties à la réconciliation, les sujets interrogés estiment que ce sont les voisins qui se réconcilient (57%), suivi des membres de différentes communautés (41%) et membres de la même famille (29%). La volonté politique est mise en avant comme facteur de la réconciliation (47%), suivie des espaces de dialogue (27%). Le Gouvernement et plus particulièrement sous l'impulsion du Président Paul Kagame (99%) et les organes de sécurité (les Forces Rwandaises de Défense et la Police Nationale) (98%) viennent en tête de la liste des acteurs de la réconciliation au Rwanda.

Synthèse sur les capacités de résilience

Considérant le fardeau hérité de différents cycles de violence sur les relations entre les rwandais, la recherche s'est intéressée à examiner les capacités dont disposent les Rwandais(es) pour ne pas céder aux chocs et ainsi s'écrouler complètement, et rebondir et aller de l'avant sur le chemin de la réconciliation. A cet effet, l'étude révèle différentes capacités dont l'essentiel est repris dans les lignes qui suivent. Ces premières sont présentées par différents paliers (individuel, relationnel, culturel/religieux et institutionnel (Lederach, 2003)¹.

Capacités individuelles

Bien que 68% des personnes interrogées déclarent avoir subi la violence des conflits sous forme d'agressions physiques, de pillages, de déplacements forcés, de chocs traumatiques en tant que témoins, 95% des répondants affirment être parfois ou souvent capables de s'adapter au changement. Par ailleurs, 98% trouvent parfois ou souvent que leur vie a un sens.

S'agissant de l'aptitude à faire preuve de discernement, l'étude révèle que l'honnêteté, l'éducation et l'expérience politique constituent les principales exigences de la population en matière de confiance dans les dirigeants politiques. Cependant, les identités ethnique et religieuse sont mentionnées comme une garantie pour avoir la confiance de la population (39-42%).

1



A cet égard, les femmes figurent en tête de liste (46%) alors que les hommes ne représentent que (33%) pour ce qui est des identités ethnique et religieuse comme garantie de confiance. Les jeunes constituent autour de (45%) pour lesquelles les identités ethnique et religieuse offrent une garantie pour leur confiance dans les dirigeants politiques.

Capacités relationnelles

Cette étude indique aussi qu'il existe des capacités relationnelles ou communautaires dont les principales caractéristiques consistent en des initiatives inter et intracommunautaires pour aborder le passé et aboutir à des solutions consensuelles ainsi que les mécanismes informels de résolution des conflits locaux ou domestiques.

S'agissant des **initiatives inter et intracommunautaires**, 62% des répondants déclarent qu'ils discutent de leurs expériences des conflits, et près de 3/4 de ces premiers en discutent avec les membres de la famille proche alors qu'environ 2/3 en parlent avec les membres de la famille élargie. Dans le même ordre d'idées, plus de la moitié en discutent avec les voisins.

De surcroît, il en ressort qu'il existe **des expériences et réflexions sur le pardon** ainsi que des **initiatives de commémoration**, particulièrement pendant la période commémorative du génocide. La plupart de ces pratiques se rapportent au contexte post-génocide et, selon les participants, contribuent à cimenter la résilience tout en améliorant les relations sociales entre les survivants du génocide d'une part, et les bourreaux repentis ainsi que les membres de leurs familles, d'autre part. D'ailleurs, 58% des sujets interrogés considèrent que le pardon constitue un facteur qui favorise la réconciliation, alors que plus de 80% de ces personnes estiment qu'il est essentiel pour les efforts de réconciliation.

Le réchauffement progressif des relations sociales à travers **les mariages mixtes** a été également cité comme une capacité de résilience tant au niveau familial que communautaire puisque 97% des répondants trouvent acceptable de se marier avec une personne d'ethnie différente.

Par ailleurs, presque toutes les personnes interrogées (98%) estiment en effet qu'il existe des réunions communautaires dans leur proximité. La même proportion estime que l'existence de ces espaces de dialogue communautaire constitue des lieux privilégiés et une opportunité inestimable d'améliorer les relations mutuelles entre les parties qui peuvent être en conflit.

S'agissant des mécanismes informels de résolution des conflits locaux ou domestiques, les conflits intrafamiliaux (52%) et fonciers (47%) sont cités comme deux conflits majeurs de Les approches non violentes de résolution des conflits, notamment le dialogue (78%) et la médiation (67%), sont perçues comme étant les plus utilisées. Les réunions communautaires, parmi lesquelles les *Inteko z'abaturatione* (Assemblée Communautaires), ainsi que les comités des conciliateurs (*abunzi*), émergent comme des cadres privilégiés de résolution des conflits.

Capacités religieuses et culturelles

Concernant les capacités religieuses qui sous-tendent la réconciliation, l'étude révèle notamment que l'empathie et la compassion sont souvent exprimées comme une valeur religieuse importante avec son corollaire pratique qui se concrétise à travers le pardon et la bienveillance. Ces attitudes positives permettent en effet de gérer efficacement les conséquences des conflits. La recherche montre que pour certaines personnes, elles sont arrivées à pardonner grâce à la foi religieuse. Pour d'autres, elles soulignent qu'elles ont survécu au génocide de par la grâce de Dieu et que par



conséquent, elles ne peuvent pas s'empêcher de pardonner à leurs bourreaux. D'ailleurs, 97% des personnes interrogées citent la religion comme une discipline importante à enseigner aux jeunes.

Au sujet des capacités culturelles, l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles compétences se caractérise notamment par des changements de mentalités à l'égard du rôle des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix et la gouvernance participative et inclusive. La présente recherche révèle aussi une réelle volonté de la population de laisser la femme participer à la gestion des affaires et des ressources de la communauté. La totalité des sujets interrogés sont favorables à ce que les femmes puissent participer activement dans les instances locales de prise de décisions. De même, 86% apprécient l'importance de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes dans les processus de réconciliation. A cet effet, le Rwanda est souvent cité parmi les premiers Etats où la représentation des femmes dans les instances de prise de décisions est la plus élevée, notamment au niveau des parlements.

Quant aux jeunes, il sied de rappeler qu'ils ont moins vécu l'expérience des conflits violents que leurs aînés (soit 29% des moins de 30 ans contre 86% des plus de 50 ans). Il ressort de cette étude que 91% des répondants jugent important de partager l'histoire des conflits avec les jeunes pour que leurs compétences soient enrichies par l'expérience du passé. La majorité des répondants (77%) jugent positive la contribution des jeunes à la paix et la réconciliation. Cependant, certains jeunes estiment que certains adultes/parents manquent cruellement de compétences en matière d'Histoire, ou ont un parti pris pour aborder les épisodes qui ont jalonné l'Histoire du Rwanda. A cet égard, les résultats de la recherche indiquent notamment des lacunes importantes en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle de l'Histoire de manière générale et du génocide des Tutsi, plus particulièrement.

Par ailleurs, les participants à la recherche attachent une grande importance aux valeurs d'intégrité et de courage. Les actes des Justes (*Abarinzi b'igihango*) (Rosoux, 2006) qui ont secouru/caché les Tutsi pendant le génocide, ont été cités dans la plupart des discussions comme des modèles pour la résilience des membres de la communauté. Certains survivants du génocide ont d'ailleurs indiqué que les comportements des justes ont largement inspiré et suscité des actes de pardon accordés aux bourreaux. D'autres survivants ont d'ailleurs souligné que ce sont de tels actes qui leur ont servi de bouclier psychologique pour éviter le piège de la globalisation collective qui consiste à percevoir tous les Hutu comme des criminels.

Capacités institutionnelles

A ce titre, deux aspects des capacités sont examinés : les politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix qui aident à parvenir à des solutions consensuelles ; et le leadership politique disponible, susceptible de répondre aux besoins socio-économiques et sécuritaires de la population, de créer des opportunités et des chances égales pour la population.

S'agissant du premier aspect, il ressort de cette étude que face à la profonde fracture sociale et politique qui a caractérisé le Rwanda post-génocide, l'Etat rwandais a mis en place des solutions puisées dans les traditions et la culture rwandaise au lieu d'importer par mimétisme institutionnel des modèles issus de contextes différents du Rwanda. Ces initiatives sont communément appelées « solutions endogènes » ou « *Home Grown Solutions* » en anglais.

Elles ont inspiré des modèles de consolidation de la paix et de gouvernance consensuelle. A ce titre, il convient de citer entre autres les Juridictions Gacaca, Abunzi, Ingando, Iforero, Ubudehe, Girinka Munyarwanda, etc.



Dans le même ordre d'idées, des institutions, des politiques et des mécanismes visant la promotion de la cohésion sociale et de la gouvernance inclusive ont été mis en place. En guise d'exemples, l'étude souligne le Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide (FARG), les sites mémoriaux du génocide et sa commémoration, l'éducation pour tous, Les mutuelles de santé pour ne citer que ceux-là. Le rôle de ces différents dispositifs institutionnels dans le rétablissement et l'amélioration des relations sociales dans le contexte post-génocide est fort apprécié par les personnes interrogées. L'étude révèle à ce titre que 84% des répondants estiment que la justice constitue un pilier essentiel de la réconciliation alors que 83% de ces derniers jugent le pardon comme une composante importante de la cohésion sociale en devenir.

Il y a lieu de mentionner également, la suppression de la mention ethnique sur la carte d'identité et d'autres documents à usage administratif comme une décision politique vitale. En effet, d'après les participants à la recherche, la mention ethnique dans ces documents sous la Première et la Deuxième Républiques, a nourri une panoplie de pratiques discriminatoires qui ont conduit au génocide perpétré contre les Tutsi. La suppression de cette mention est donc considérée comme un gage pour l'unité des Rwandais et une relative garantie de non-discrimination.

En dépit de ces avancées indéniables et des acquis manifestes déjà cités, la recherche relève en revanche quelques défis pour que la justice dont la corruptibilité de certaines autorités locales (18%) et celle des certains responsables et agents au sein du système judiciaire (15%), ainsi que le sentiment de la culture de l'impunité sont les plus cités à cet égard.

Quant au leadership politique disponible, capable de répondre aux besoins socio-économiques et sécuritaires de la population, de créer des opportunités pour la population, l'étude indique que l'Etat rwandais jouit d'une réputation positive très remarquable dans presque tous les domaines analysés. Les perceptions des répondants sont largement positives quant à l'assurance de la sécurité (nationale, des personnes et de leurs biens), la représentation des intérêts et opinions de la population. De même, les répondants créditent largement la capacité du Gouvernement à promouvoir le développement économique, d'une part et à améliorer les conditions de vie de la population, d'autre part comme un atout majeur de la résilience institutionnelle du Rwanda pour rebondir dans sa stratégie de transformation. Concrètement, il s'agit de la réduction de la pauvreté, l'amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé, et l'augmentation des opportunités d'emplois.

En revanche, cette recherche dégage aussi quelques limites de performance dans le domaine de la participation citoyenne, de la prise de décisions à tous les échelons de l'administration territoriale (Never Again Rwanda & Interpeace, 2016, Never Again Rwanda, 2018). Seulement 39% des répondants affirment avoir beaucoup d'influence dans la prise de décisions au niveau du village. Le niveau d'influence des décisions s'amenuise à tous les niveaux supérieurs au village. Le sentiment du manque d'influence dans la prise de décisions demeure un défi de taille surtout en ce qui concerne l'appropriation des politiques et programmes publics par la population ainsi s'agissant de la durabilité de ces derniers.

Défis à la réconciliation

En dépit des capacités de résilience existant au Rwanda et telles que relevées par la présente étude, il ressort également des défis mentionnés par les personnes interrogées. Il s'agit entre autres de l'intolérance liée principalement à l'identité (25%), l'insécurité (19%), le désir de vengeance (15%), le népotisme (15%) et la méfiance entre les gens (14%). Par ailleurs, les participants soulignent



un certain nombre de barrières et défis à la réconciliation dont les plus importants à titre indicatif et non exhaustif sont les suivants:

- La persistance des **blessures psychologiques** héritées de différents cycles de violences et du génocide perpétré contre les Tutsi, ainsi que de leurs conséquences ;
- Le poids des **séquelles du processus Gacaca** (restitution des biens pillés ou endommagés, question d'indemnisation non encore clarifiée ni résolue, tensions intra et interfamiliales, difficultés d'intégration sociale des ex-prisonniers dans leurs familles et communautés, blessures psychologiques,...) ;
- L'**absence de dialogue, conversations limitées ou biaisées entre parents/adultes et enfants** sur l'histoire des conflits et du génocide (dialogue intergénérationnel) ;
- La persistance des **menaces sécuritaires et idéologiques** provenant de l'environnement sous régional et au-delà (opposition armée, milieux négationnistes opérant notamment à travers les réseaux sociaux et des tentatives de déstabilisation du pays) ;
- Le **chômage des jeunes**, véritable bombe à retardement. Ce problème mobilise déjà l'attention des Pouvoirs Publics à travers diverses stratégies tant au niveau du système éducatif que dans le secteur économique.
- La **crise identitaire** dans le contexte post-génocide en milieu des jeunes.

Au regard de ces défis à la réconciliation au Rwanda post-génocide, quelques recommandations sont émises :

- Compte tenu des nombreuses blessures du passé, mettre en place/améliorer les programmes de guérison des blessures psychologiques pour intégrer une approche communautaire en vue d'atteindre le plus grand nombre d'individus ;
- Revisiter la gestion post-Gacaca pour s'assurer de traiter les séquelles qui pourraient nuire au processus de réconciliation (restitution des biens pillés ou endommagés, tensions intra et interfamiliales, crise identitaire surtout chez certains jeunes, blessures psychologiques...) ;
- En vue de préserver l'indispensable mémoire du passé, renforcer les connaissances et la capacité des parents à transmettre de la manière la plus objective possible des informations sur l'histoire des conflits, de la guerre et du génocide ;
- Mener une recherche sur la problématique de la transmission des connaissances sur l'histoire des conflits, de la guerre et du génocide ainsi que du processus de réconciliation ;
- Multiplier les cadres inclusifs de dialogue/les cadres protégés d'expression, de discussion sur le passé conflictuel ainsi que sur les expériences positives de cohabitation et de dialogue intergénérationnel

CHAPITRE



UN

INTRODUCTION GENERALE

JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE :

OBJECTIFS

DELIMITATION



CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

En Septembre 2013, en collaboration avec six organisations partenaires basées et opérant au Rwanda, au Burundi et en RDC, Interpeace a lancé son programme dénommé « *Dialogue transfrontalier pour la paix dans la Région des grands Lacs* ». Ce programme vise deux objectifs complémentaires. D'une part, faciliter un dialogue inclusif et participatif entre les différents acteurs de la Région afin d'accroître la collaboration et la confiance mutuelle. D'autre part, porter la parole des citoyennes et citoyens de la région auprès des décideurs concernés afin de rendre le processus politique et les efforts de consolidation de la paix plus participatifs et plus inclusifs.

En 2017, le programme est entré dans sa deuxième phase de mise en œuvre basée essentiellement sur les résultats de la première phase avec des activités qui s'articulent autour de trois composantes : (1) la Recherche-Action -Participative (RAP) avec un accent particulier sur les capacités de résilience pour la réconciliation, (2) le dialogue et (3) le plaidoyer. En somme ; il s'agit d'engager les populations et les décideurs de la Région- du niveau provincial au niveau régional-dans un processus de dialogue pour l'identification des capacités existantes au sein des communautés à faire face aux conséquences des violences et risques dans un contexte de manipulations identitaires et de conflits dans la région, d'une part ; et s'en inspirer pour enrichir les politiques et programmes existant visant la consolidation de la paix, la stabilité et la coopération, d'autre part. Ainsi le dialogue transfrontalier, à travers différents espaces de dialogue initiés tout au long des frontières et au niveau régional, constitue la matrice de ce programme.

1.1 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE :

A la suite d'une phase préparatoire conduite en 2012 dont l'objectif était d'identifier les causes profondes des violences dans la région des Grands Lacs, le thème de recherche « *stéréotypes et manipulations identitaires* » a émergé comme catalyseur de dialogue au niveau transfrontalier.

Les résultats de ladite recherche ont été validés au niveau local, national (dans les trois pays) et régional à travers un Forum des Parties Prenantes. A cet égard, il convient de noter que le Forum Régional des Parties Prenantes qui regroupe les parties prenantes de la région contribuant de près ou de loin aux différents processus de consolidation offre un espace privilégié où les différents acteurs politiques et sociaux en dépit de leur appartenance religieuse, politique, sociale et ethnique échangent sur les enjeux, les opportunités et les défis liés à la consolidation de la paix dans la région incluant souvent des thématiques sensibles.

Au cours du « *Forum des parties prenantes* » tenu à Nairobi (Kenya) le 5 décembre 2013, les participants avaient mandaté le programme pour mener une recherche-action participative sur le lien entre la manipulation des perceptions sur les identités, l'accès à la terre, les mouvements de populations et leur impact sur l'exacerbation des conflits dans la région des Grands Lacs. Cette étude a été finalement menée en 2014/2015 : A l'issue de la recherche, les résultats ont été présentés et validés par le Forum des Parties Prenantes tenu à Kinshasa (RDC) en Décembre 2015. Lors de ce Forum, un consensus s'était dégagé, à savoir que l'accès aux ressources naturelles en général et plus particulièrement à la terre constituaient des facteurs prépondérants des déplacements forcés des populations dans cette région. A ces causes structurelles viennent se greffer des stéréotypes aux relents identitaires qui aggravent les tensions préexistantes.

A la lumière des résultats de cette recherche menée auprès d'un échantillon représentatif de 1680 personnes, il existe une corrélation suffisante entre l'accès à la terre, les déplacements forcés des populations, la manipulation des identités et l'exacerbation des conflits dans la Région des



Grands Lacs. Bien que les liens de causalité soient complexes, chaque situation évoluant selon des trajectoires qui lui sont propres, il est évident qu'il existe une corrélation claire entre les causes structurelles et lointaines et les causes immédiates liées à des événements conjoncturels.

Des liens de causalité entre les facteurs endogènes et les facteurs exogènes ont été mis en exergue par les résultats de la recherche susmentionnée. Au regard de ces résultats, ledit forum a ainsi recommandé de mener une étude en profondeur sur les expériences particulières de chaque contexte relatives aux processus de réconciliation nationale ; d'en dégager les différentes leçons apprises ainsi que les défis auxquels ces processus font face. Il a recommandé en substance d'examiner plus particulièrement le rôle des jeunes dans ces processus de réconciliation.

A toutes fins utiles, dans le souci de mener une recherche plus participative qui vise à renforcer les capacités locales dans le domaine de la consolidation de la paix, Interpeace et ses partenaires ont ainsi opté plutôt pour la mobilisation d'un outil conceptuel d'évaluation des capacités de résilience aux chocs générés par plusieurs décennies de conflits multiformes dans la région des Grands Lacs. A cet égard, cet outil conceptuel testé ailleurs comme au Guatemala ; permettrait d'identifier non seulement les manifestations positives de résilience pouvant inspirer des initiatives de réconciliation au-delà d'une communauté, d'un pays ou d'une région, mais aussi les manifestations négatives de résilience qui pourraient entraver une réelle cohésion sociale et par conséquent une paix durable dans une région caractérisée par une riche diversité culturelle et identitaires à bien d'égards.

S'agissant du Rwanda plus particulièrement, Einsign & Bertrand (2010) évoquent dans leur ouvrage les progrès réalisés par le Rwanda post-génocide, Ces auteurs rappellent les défis auxquels le Rwanda était confronté, notamment les questions de justice et de réconciliation, de croissance économique durable et inclusive, d'équité de genre, etc.

Un regard rétrospectif objectif se doit de reconnaître le bilan largement positif sur les volets ci-dessus désignés, en termes de participation citoyenne, de mise en place des Institutions politiques et judiciaires, d'Unité et de réconciliation, d'accès universel à la santé et à l'éducation, de lutte permanente contre une corruption rampante, même si les succès dans ce domaine demeurent encore mitigés, tant la lutte contre la corruption est une lutte de longue haleine qui peut durer assez longtemps.

C'est dans ce cadre précis que le présent rapport vise donc à examiner non seulement les progrès accomplis à ce sujet, mais aussi d'examiner minutieusement les défis auxquels la société rwandaise est toujours confrontée afin d'en dégager des pistes de réponses sous l'angle des capacités de résilience de la société rwandaise à répondre aux défis relatifs à la réconciliation durable..

1.2 OBJECTIFS

Objectif général :

Identifier les capacités existantes au sein des communautés à faire face aux conséquences des violences et risques dans un contexte de manipulations identitaires et de conflits ; pour transformer les relations, interagir et cohabiter pacifiquement et de façon durable.

Objectif spécifiques :

- Identifier les effets des conflits sur le vivre-ensemble au sein des familles, des groupes, des communautés (locales, nationales et frontalières) ;



- Examiner les facteurs endogènes qui permettent une cohabitation au-delà des conséquences et effets des conflits traversés ;
- Dégager les actions qui pourraient être initiées ou renforcées, dans la gestion durable des conflits et la prévention de la violence, ainsi que les parties prenantes à ces actions.

1.3 DELIMITATION

La Région des Grands Lacs en général, et le Rwanda en particulier, ont traversé différents cycles de violences dont les plus marquants datent de la période coloniale. Au Rwanda, la naissance des partis politiques dans la décennie 1950 et les troubles politiques ainsi que la « révolution » controversée de 1959 ont occasionné non seulement des persécutions sans précédent des Tutsi, mais aussi conduit une bonne partie des réfugiés sur les chemins de l'exil. Différents épisodes de violence devenue chronique ont encore entraîné l'exil de Rwandais, en 1973, dont la grande majorité était constituée d'étudiants, d'enseignants, de commerçants et de fonctionnaires. Ces cycles de violence atteindront leur paroxysme avec le génocide contre les Tutsi de 1994. Cette étude s'intéresse non seulement aux épisodes de violence structurelle et conjoncturelle les plus récents, mais aussi à ceux plus lointains dans la mesure où tous ces épisodes ont façonné les perceptions individuelles, communautaires et sociales des Rwandais. La période couverte va de 1950 à nos jours.

CHAPITRE

DEUX

METHODOLOGIE
APPROCHE QUALITATIVE
APPROCHE QUANTITATIVE





CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE

L'approche de base utilisée dans cette étude relève de la Recherche-Action Participative (RAP). La RAP est définie par Powers et Allaman (2012) comme un « processus par lequel les gens étudient des sujets sociaux significatifs, participent à la recherche pour comprendre les causes profondes des problèmes qui les affectent directement, puis agissent pour influencer les politiques par la diffusion de ces résultats en direction des parties prenantes ». Watters et al. (2010 : 5) ont souligné le caractère unique de l'approche en considérant les participants comme des experts et des co-chercheurs, en raison de leurs expériences vécues en rapport avec le sujet de recherche, garantissant par-là la pertinence des questions traitées et du contenu des résultats en raison de la proximité des acteurs impliqués avec la réalité vécue, réduisant la distance parfois importante entre les chercheurs et les autres participants à la recherche.

En plus de la RAP, la présente recherche emprunte une approche mixte qui combine notamment le qualitatif et le quantitatif. Elle a débuté par une recherche qualitative où ont été menées des entrevues individuelles et des Groupes de Discussions Focalisées (GDFs) à l'aide d'un guide d'interview.

Bien plus, d'autres entretiens et GDFs ont été conduits tout au long de la collecte des données quantitatives et même à l'issue de la production des premiers résultats quantitatifs pour des ajustements en cas de besoin.

Groupe d'Appui technique (GAT) et appropriation locale : Conformément à la méthodologie participative, le plan d'étude ainsi que l'approche qualitative ont été développés avec le concours d'un « Groupe d'Appui Technique » (GAT) composé de représentants de quelques institutions publiques/étatiques, de certaines organisations de la société civile, et de membres du monde académique de chaque pays qui participent à ce groupe pour aider à renforcer la pertinence, la qualité et l'appropriation du processus.

2.1 APPROCHE QUALITATIVE

Sous cette rubrique, nous brossons l'approche qualitative utilisée.

2.1.1 Méthodes et échantillonnage

S'agissant de l'échantillonnage, l'étude a opté pour un échantillonnage à choix raisonné. A cet égard, d'après Patton (2002), en recherche qualitative, l'échantillonnage à choix raisonné tend à être délibéré et donc plus intentionnel qu'aléatoire. Il cible les catégories les plus susceptibles de disposer de connaissances et de perceptions liées au sujet étudié.

Bowling (2002) quant à lui, estime que l'échantillonnage à choix raisonné est un moyen délibéré de sélectionner les participants à la recherche, ce qui permet de choisir les personnes compte tenu de leurs connaissances et de leur expertise pour la recherche choisie.

Pour toutes ces raisons précitées, l'étude a procédé à un échantillonnage à choix raisonné et conduit des discussions de groupe focalisées ainsi que des entretiens individuels. Quinze (15) groupes de discussions ont été formés :

- 2 GDF avec des citoyens rwandais vivant dans les zones frontalières,
- 2 GDF transfrontaliers (regroupant des nationaux, des Congolais et des Burundais),

- 4 avec des participants recrutés selon différents critères (GDF hétérogènes),
- 2 GDF avec les jeunes (scolarisés et non scolarisés),
- 1 GDF avec les femmes,
- 1 GDF avec les ex-militaires démobilisés,
- 1 GDF avec les réfugiés,
- 1 GDF avec les OSCs (dont les ONGs, les leaders des confessions religieuses, les organisations féminines),
- 1 GDF avec les journalistes

Dans l'ensemble, les participants aux groupes de discussion représentaient 53% de femmes et 47% de jeunes. Chaque GDF comptait environ 10 participants. Des interviews avec des informateurs-clé ont été également menées. Les informateurs-clé sont des personnes ciblées pour leurs connaissances et leurs expériences.



Participants à un GDF dans le District de Nyamagabe
Source-Never Again Rwanda



Une quinzaine d'entretiens avec des informateurs-clé ont été organisés avec quelques responsables des instances gouvernementales, des organisations de la société civile et des confessions religieuses, ainsi que des enseignants d'universités, et d'autres citoyens ayant un parcours singulier permettant de recueillir des informations pertinentes par rapport à la problématique de la résilience pour la réconciliation (femmes démobilisées, ex-prisonniers pour crime de génocide, enfants des personnes inculpées pour génocide, survivants du génocide...).

En plus de la technique d'interviews, la recherche qualitative a eu recours aux instruments classiques que sont la recherche documentaire (Pochet, 2002) en consultant entre autres des ouvrages, des articles de revues, des rapports institutionnels et dans la mesure du possible l'observation directe (Arborio & Fournier, 2011).

2.1.3 Traitement et analyse des données qualitatives

Concrètement, ce processus s'est réalisé en suivant les étapes ci-après :

1. L'équipe de recherche a animé et écouté des groupes de discussion au niveau local et les contenus ont été codés (encodés).
2. Après les discussions de groupe, les entretiens avec les informateurs-clé ont été organisés et encodés. Les questions ont été inspirées par le guide d'entretien et les idées recueillies lors des discussions de groupe.
3. L'équipe a discuté des points de vue des groupes de discussion à intervalles réguliers.
4. Les données ont été ensuite réorganisées pour refléter les catégories ou les modèles.
5. Des thèmes ont été identifiés et des citations en ont été dégagées.
6. Les documents audiovisuels ont été revisités pour des citations et des récits/illustrations concrètes en vue de leur insertion dans le Rapport de recherche.
7. Une réunion avec le groupe de soutien technique a été tenue pour discuter des résultats préliminaires du processus qualitatif, planifier l'étude quantitative et envisager comment les résultats devraient être intégrés dans le processus quantitatif.

2.2 APPROCHE QUANTITATIVE

L'enquête quantitative a utilisé un questionnaire semi-structuré pour comprendre les perceptions des participants sur la réconciliation au Rwanda et identifier les sources et capacités de résilience que possèdent ces participants pour la réconciliation. Le questionnaire est divisé en 16 sections qui s'inspirent directement des thèmes identifiés lors des consultations préliminaires ainsi que de la revue de littérature sur la résilience et la réconciliation.

2.2.1 Plan d'échantillonnage

Comme pour la composante qualitative, la population-cible de la composante quantitative comprend tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans. L'étude quantitative visait à obtenir des données représentatives de cette population cible à un niveau sous-national : les provinces et les districts.



L'échantillon minimum par strate a été calculé comme suit :

$$N = Z^2P(1-P)/d^2$$

Où

- Z est le Z score pour le niveau de confiance de 95%, soit 1.96
- P est la proportion attendue, qui est estimée ici à .5
- d est le niveau de précision – 10% - ce niveau de précision est standard et acceptable compte tenu des objectifs de l'enquête et le fait que l'analyse principale portera sur plusieurs strates, donc un échantillon plus large.

Sur base de ces valeurs, la taille de l'échantillon est donc :

$$N = 1.96^2 * 0.5 / 0.1^2 = 96$$

L'effet du design complexe est estimé à D=2, l'échantillon est donc double :

$$N = 96 * 2 = 192$$

Afin de pouvoir faire une comparaison par genre dans chaque strate représentative, il était prévu de doubler de cette taille d'échantillon :

$$N = 192 * 2 = 384$$

Cette taille de l'échantillon est augmentée de 10% pour la non-réponse et le refus

$$N = 384 * 1.1 = 423 \text{ (arrondi)}$$

Afin de prendre en compte les aspects logistiques et le souhait d'interroger un nombre égal de femmes et d'hommes, l'on souhaite un échantillon qui soit un chiffre pair, multiple de 16. Le chiffre le plus proche de 423 qui correspond à ces critères est 432.

$$N = 423 \sim \sim 432$$

L'échantillon par strate était donc de 432 interviews. Ce chiffre a été arrondi à un multiple de 8 pour refléter un nombre prévu d'interviews par jour et par personne et des équipes de 4 personnes, soit 432 interviews

Considérant les 5 strates ciblées, l'échantillon total final sera donc

$$n_{\text{final}} = 432 * 5 = 2160.$$

Pour chaque strate, un choix aléatoire de 27 secteurs a été fait sur base de tous les secteurs dans la province. Toutefois, un nombre de secteurs proportionnel à la population a été choisi dans chaque district. Cette approche permet d'assurer une bonne distribution spatiale de l'échantillon. Dans chaque secteur, deux cellules ont été sélectionnées, et un village a été choisi aléatoirement dans chaque cellule huit individus (4 femmes et 4 hommes) ont été interrogés par village.



Carte administrative du Rwanda

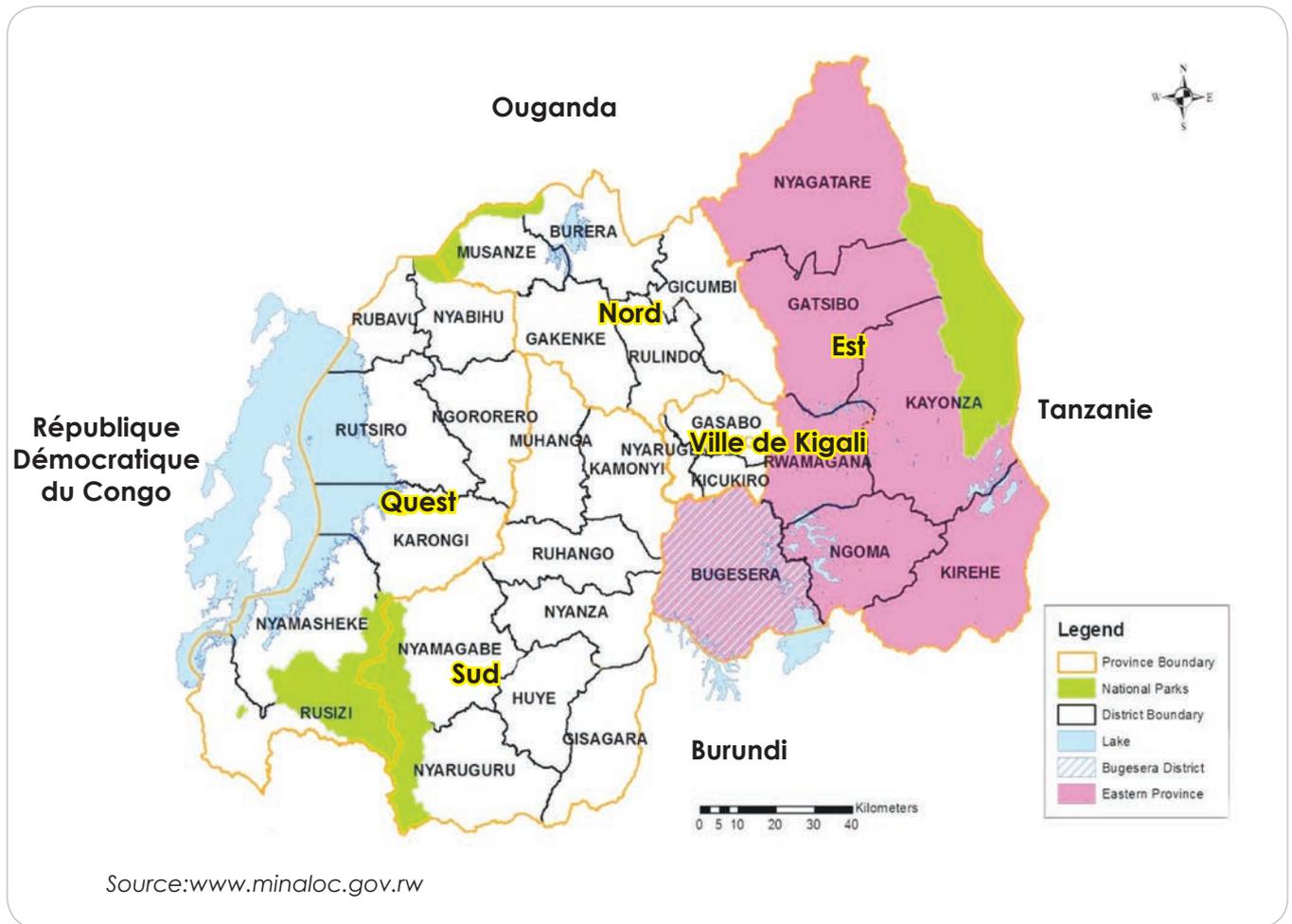
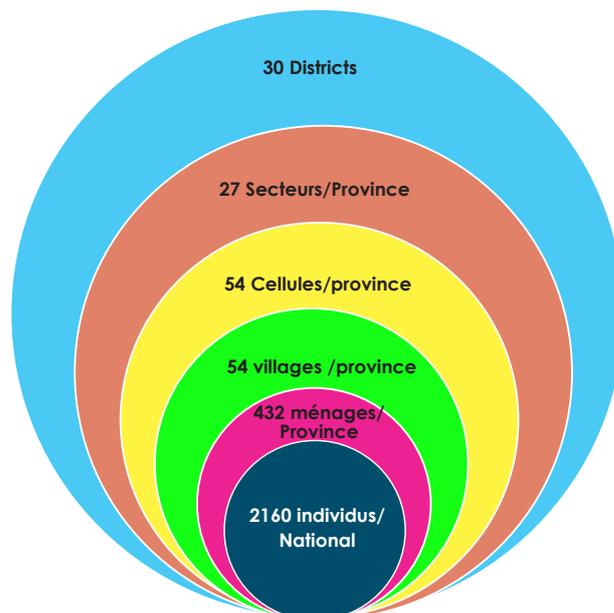


Figure 1

Stratification de l'échantillon



**Tableau 1**

Distribution des secteurs par district

Province de l'Est (district –nbr secteur)		Ville de Kigali (district – nbr secteur)		Province de l'Ouest (district- nbr secteur)		Province du Nord (district- nbr secteur)		Province du Sud (district-nbr secteur)	
Nyagatare	5	Gasabo	13	Rusizi	4	Gicumbi	6	Kamonyi	4
Gatsibo	4	Kicukiro	7	Rubavu	4	Musanze	6	Nyama- gabe	4
Bugesera	4	Nya- rugenge	7	Nyama- sheke	4	Gakenke	5	Huye	4
Kayonza	4			Ngororero	4	Burera	5	Nyanza	3
Ngoma	4			Karongi	4	Rulindo	5	Gisagara	3
Kirehe	3			Nyabihu	3			Ruhango	3
Rwamagana	3			Rutsiro	4			Muhanga	3
								Nyaruguru	3
Total	27	Total	27	Total	27	Total	27	Total	27

Echantillon des ménages / individus

Parvenues dans le village sélectionné, et avec l'aide des résidents locaux, les équipes ont établi une carte approximative des sites en matinées ou dans les après-midi. Le site était divisé en deux zones de taille à peu près égale pour des paires d'enquêteurs devant se diriger vers le centre de la zone assignée. Chaque enquêteur choisissait une direction aléatoire en faisant tourner un stylo, et en marchant dans la direction la plus courte jusqu'à la maison la plus proche jusqu'à ce qu'il identifie un site d'entrevue. Pour la sélection subséquente des ménages, l'intervieweur continuait à marcher dans la même direction aléatoire et choisissait un autre foyer, s'assurant qu'il sautait au moins deux logements.

Dès qu'un ménage ou un foyer était sélectionné, les enquêteurs choisissaient au hasard un répondant parmi les adultes admissibles. Pour les intervieweurs masculins, seuls les hommes adultes étaient admissibles à l'entrevue. Pour les intervieweuses, seules les femmes adultes étaient éligibles. Les intervieweurs n'entraient pas dans le ménage avant d'avoir obtenu l'autorisation. Les enquêteurs identifiaient une personne sur le site et se présentaient. Au cas où il y aurait plus d'une personne éligible dans le ménage, la « *table de Kish* » devrait être utilisée pour sélectionner le répondant. Si personne ne se trouvait sur le site, les voisins pouvaient être invités à localiser les répondants. Si personne ne se trouvait sur le site, les voisins pouvaient être invités à localiser les répondants potentiels. Si personne ne pouvait être trouvé après trois tentatives, ou si aucun répondant éligible ne pouvait être interrogé (par exemple en cas de refus), les enquêteurs passaient au ménage suivant.

2.2.2 Questionnaire

Le questionnaire a été établi au cours de plusieurs ateliers de concertation entre les organisations de chaque pays, Interpeace, et des chercheurs de la Havard Humanitarian Initiative. Le questionnaire a été traduit en Kinyarwanda. Des tours préliminaires de traduction ont été complétés par l'équipe et testés en interviews-pilotes. La numérisation du questionnaire a eu lieu au minimum 4-5 jours avant la formation. Le logiciel utilisé pour la collecte de données était le KoBoToolbox.



Déploiement des enquêteurs

Pour la collecte des données, 36 enquêteurs ont été recrutés, formés et organisés en 9 groupes de 4 personnes chacun : 2 hommes et 2 femmes. Au total, jusqu'à 9 équipes ont procédé à la collecte de données pour un total de 36 enquêteurs et 9 chefs d'équipes. Chaque équipe, sous l'étroite supervision d'un chef d'équipe a visité deux sites (villages) par jour. Le chef d'équipe entrait en contact direct avec les superviseurs. Leurs tâches principales étaient de (1) vérifier et signaler les problèmes affectant le protocole d'étude, et (2) synchroniser les données collectées avec le serveur distant lorsque cela était possible, et au minimum, tous les 3 jours. Dans chaque site, les intervieweurs ont mené 8 interviews au total (4 hommes, 4 femmes).

2.2.3 Traitement et analyse des données quantitatives

Les données collectées ont été synchronisées via l'application KoBoToolbox. Tous les 3 jours au maximum et quotidiennement si possible, les enquêteurs synchronisaient leurs tablettes avec l'application. Cette étape a permis aux chercheurs de vérifier la progression et la qualité du travail. Les données envoyées ont été régulièrement revues pour détecter des erreurs potentielles ou des valeurs aberrantes. Les commentaires ont été partagés avec les chefs d'équipes/superviseurs.

Une fois la collecte terminée, les données ont été transférées dans l'application du SPSS pour analyse. Les données ont été pondérées pour refléter les différentes probabilités d'échantillonnage par strate (province/territoire). En outre, le facteur de pondération a tenu compte des données démographiques et de la taille des ménages.

Toutes les données ont été analysées de façon descriptive pour la production de fréquences, moyenne, médiane et autres résultats descriptifs. En outre, toutes les données ont été analysées par strate et par genre afin d'obtenir une analyse désagrégée par variables clés.

S'agissant de la généralisation des résultats, il importe de noter ce qui suit :

Au niveau provincial, l'échantillon est défini de façon à donner des résultats représentatifs.

Au niveau national, les résultats ont été calculés sur base d'une pondération des observations afin de prendre en compte les probabilités inégales d'échantillonnage entre provinces.

Pour chaque province le facteur de pondération a été calculé comme l'inverse de la probabilité d'échantillonnage.

$$W_p = N_p/n_p$$

où N_p est la population dans la province

n_p est l'échantillon dans la province

2.2.4 Contraintes et approches de contournement

La première difficulté rencontrée au cours de la présente étude concerne l'acceptation et la compréhension du concept de résilience et les modalités pratiques de sa contextualisation. Des ateliers ont réuni les équipes en charge de la recherche aux fins de s'assurer de sa bonne compréhension et de son opérationnalisation. Il demeure vrai que l'on a eu du mal à en trouver les équivalents sémantiques dans les langues vernaculaires. Toutefois, la réalité couverte par ce concept semble avoir été saisie au bout du compte.



Une recherche sur la Résilience pour la Réconciliation en contexte post-génocide est une entreprise complexe et délicate. En effet, elle peut réveiller des affects difficiles à canaliser et à conduire à l'évocation des tensions et blessures liées à un passé traumatique. Pour y faire face, des formations des enquêteurs comportaient comme en général (Esterberg, 2001:110) une composante sur le *Trauma & Healing*. Dans certains cas, les personnes à interviewer ont été placées dans des espaces sécurisées (*safe spaces*) afin de leur permettre de s'exprimer aussi librement que possible.

D'expérience, l'on constate que les enquêté(e)s ont quelques tendances à formuler leurs réponses avec le désir secret de plaire aux enquêteurs en essayant de deviner, d'anticiper sur ce qu'ils pensent être les réponses souhaitables par rapport à des évaluations normatives ou aux discours officiels. Il n'est pas certain que ce piège ait été complètement évité, sauf à souligner les corrections qu'apporte l'approche par triangulation, par croisement des sources d'information.

Dans la mesure du possible, les Groupes de Discussions Focalisées (GDF) ont été constitués en visant à les rendre homogènes. Les groupes homogènes, au contraire des groupes hétérogènes comportent des dimensions similaires au regard des questions de recherche (ex. groupes professionnels) (Flick, 2011 : 118). En tout état de cause, cette homogénéité recherchée au départ peut se révéler trompeuse au regard des réactions des participants aux GDF ; ainsi des différences non perçues au départ s'y révèlent, par exemple, à travers des réticences à répondre, cela étant dû aux différences de profil et de parcours biographique des participants.

Concrètement, le fait que les sujets aient été différemment affectés par les conflits, la guerre et le génocide, pourrait créer des blocages dans la libre communication au sein des groupes de discussion (Exemple : le caractère retenu : « avoir été démobilisé » gomme les différences entre Ex-FAR et ex-APR).

Quelques zones d'ombre, de limites et de perspectives tronquées subsistent encore mais ne sont pas de nature à remettre en cause la fiabilité des résultats. En effet, l'approche par triangulation permet de compenser les carences inhérentes à toute entreprise de recherche sociale.

2.2.5 Aspects éthiques

Outre les visas statistiques, des lettres d'autorisation ou de soutien ont été demandées et obtenues de la part de toutes les autorités appropriées au minimum au niveau provincial.

Tout au long de la recherche, l'équipe a gardé à l'esprit l'impératif et le nécessaire souci du respect de la dignité humaine. Cela s'est concrétisé par la recherche constante du consentement libre et éclairé des candidats aux interviews, et les engagements résolument pris par les équipes de recherche de respecter le caractère confidentiel des données et des résultats obtenus à travers la recherche.

A cet égard, nous avons veillé à ce que :

- les personnes donnent leur consentement avant d'être interviewées et puissent se désengager sans devoir s'en expliquer ou encourir une quelconque sanction.
- une fiche précisant les droits et les devoirs des enquêtés a été élaborée, son contenu expliqué et signé par les candidats à l'enquête
- aucune personne interviewée ne s'est fait enregistrer sans son accord
- les informations recueillies au cours de la recherche ne seront utilisées qu'à des fins de recherche et ne pourront être communiquées, sous quelque motif que ce soit, à une tierce personne



- aucun (e) enquêté (e) ne sera nominativement cité (e) que si et seulement si il/elle en a donné l'autorisation.
- l'enquêté (e) n'a pas été interrogé (e) et n'a répondu qu'aux questions en rapport avec la recherche et les réponses ne pourront être communiquées, sous quelque motif que ce soit à une tierce personne
- aucun avantage ou rémunération de nature à influencer les réponses des personnes ressources n'a été donné aux enquêtés. Cependant, pour plus de justice et d'équité, tous frais ou dépenses que les participants ont pu engager à la suite de cette recherche (notamment le transport pour les focus groupes et les entretiens approfondis) leur ont été remboursés.
- la nature des questions ou la manière de les administrer ne devraient être à l'origine d'une quelconque affection physique et/ou psychique.
- les personnes à interroger étaient des majeur(e)s consentant.

Bref, l'on s'est engagé à ce que, dans le cadre de la présente recherche, les personnes-consultées identifiées participent à la recherche de leur propre gré et sans aucune pression, qu'elle soit explicite ou implicite. En outre, elles ont disposé de toute information de nature à les éclairer sur les objectifs poursuivis par la recherche et la destination finale des conclusions qui en ressortiront. Avant l'administration du questionnaire et pour garantir la bonne compréhension des enjeux de la recherche, les participants ont eu l'opportunité de poser n'importe quelle question en rapport avec la recherche.

CHAPITRE



TROIS

CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LA LITTERATURE
CADRE CONCEPTUEL
REVUE DE LA LITTERATURE



CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

3.1 CADRE CONCEPTUEL

3.1.1 Résilience (ubudaheranwa, Ubudatsimburwa)

Regard sur la culture rwandaise (*umuco nyarwanda*) et la résilience :

La culture rwandaise est riche de sens quant au système de valeurs pour appréhender l'environnement social et politique dans lequel les individus sont appelés à vivre. Ainsi, le système rwandais des valeurs promeut les vertus de courage/virilité (*ishyaka, ubugabo, umuhate, umwete, umurava*), d'héroïsme (*ubutwari*), de résilience (*kudaheranwa, gukomeza umutsi, kwikomeza, kwiyubaka, kwishakira ibisubizo, etc.*), sens d'autonomie (*Kwigira*) de persévérance (*kwihangana*) et de détermination (*kwiha intego, umuhate*), débrouillardise (*kwirwanaho*), de résistance (*Ubudatsimburwa*) et tout ceci est transmis à l'enfance ». En effet, selon la sagesse rwandaise souffrir ce n'est pas mourir « *kubabara cyane siko gupfa* » (Militery, Mbonyinkebe, Lebailly, 2013).

Revue documentaire sur le concept de résilience

Ce concept a été sollicité et exploité dans le domaine de l'analyse systémique (Folke, 2006). Dans ce contexte, la résilience est définie comme « *la capacité des systèmes à absorber les changements et les variables et paramètres conducteurs et tout de même à persister* » [notre traduction].

En perspective écologique, la résilience écologique c'est la capacité d'un éco-système à récupérer son état initial après avoir subi des dégâts (risques naturels et anthropiques (Militery, Mbonyinkebe, Lebailly, 2013).

Appliqué au domaine de la macro-économie, ce concept signifie « *a policy-induced ability of an economy to withstand or recover from the effects of exogenous shocks arousing out of economic openness* » « *une capacité, résultant des politiques, pour une économie, de résister à ou de se remettre des effets des chocs exogènes apparaissant à la suite d'une ouverture économique* » [notre traduction] (Bruguglio & Velle, 2008). Autrement dit, c'est la capacité des économies confrontées à des chocs exogènes à résister auxdits chocs, notamment s'agissant des fluctuations des prix des produits primaires.

Dans le domaine de la micro-économie [= relations et comportements économiques au niveau individuel] en prolongement de l'analyse de la pauvreté, ce concept s'intéresse notamment à la vulnérabilité considérée comme une menace, tandis que la chute dans la pauvreté est plutôt considérée comme une situation.

A l'intérieur du champ de la psychologie où ce concept a connu ses premières applications, au niveau des individus, la résilience correspond à la capacité de s'adapter à un événement traumatique ou à une série d'événements négatifs et même traumatiques.

L'American Psychological Association (2004) propose une définition synthétique de la résilience en tant que « *the process of adapting well in face of adversity, trauma, tragedy, threats on even significant sources of stress* » [= « le processus d'adaptation appropriée face à l'adversité au trauma, à la tragédie, à des menaces sur d'importantes sources de stress »] (notre traduction).

En sciences sociales, la résilience c'est l'opposé de la vulnérabilité, dès lors qu'elle réduit la probabilité de voir sa situation se détériorer (situation du sujet pauvre), cela étant dû à un choc (Rousseau,



2007). Dans ce sens, la résilience socio-économique aboutit à l'amélioration de la situation de l'individu, à sa sortie de la pauvreté de manière durable.

Dans tous les cas, il s'agit de spécifier si la résilience représente soit un trait, soit un processus, soit un résultat, de manière à éviter le contraste « *présence ou absence* » de résilience alors qu'il est souvent question d'un continuum à travers différents domaines de la vie. En effet, la résilience peut se modifier en fonction du développement des sujets concernés et de leurs interactions avec l'environnement (Kim-Kohen, Turkewitz, 2012).

Dans la même orientation, Brick & Leckman (2013) définissent la résilience comme « *a process to harness resources to sustain well-being* » (résilience comme processus consistant à exploiter les ressources en vue de maintenir le bien-être), ce qui d'après ces auteurs suppose qu'on en identifie les plus importantes pour les populations concernées.

Dans le contexte de cette étude, nous empruntons la définition de Cyrulnik et Seront (2004) selon laquelle la résilience est « *la capacité d'un individu ou d'un groupe, à se remettre d'un choc et continuer dans le sens de la marche, à se projeter dans l'avenir, en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie sévères, de traumatismes* ».

S'agissant des déterminants de la résilience, il y a une composante biologique ou génétique (Yehuda, 2016) laquelle subit l'influence d'autres facteurs tels que les ressources disponibles, l'impulsion interne du sujet à se battre contre l'adversité; une composante socio-culturelle (Panter-Brich 2016) laquelle oriente vers l'écologie sociale de la résilience consistant à étudier et capter les ressources de l'environnement social, économique, culturel et politique et à s'attaquer aux possibles blocages des opportunités ; une composante technologique, notamment grâce aux avancées en neurologie (imagerie cérébrale), en génétique et épi-génétique en tant que pouvant aider à élucider les mécanismes de développement des symptômes traumatiques ainsi que des mécanismes d'adaptation et de sortie du trauma.

Comment accroître la résilience?

Il est vital de prendre en compte le fait que « *les humains sont enchâssés (embedded) dans les familles, les organisations et les communautés au sein des sociétés et des cultures* » (Southwick et al. 2016). Les interventions à un niveau se répercutent sur les autres niveaux et de cet ensemble dépend la résilience des individus en renforçant leurs propres systèmes naturels de protection dans une optique holistique.

Application à la question de la résilience pour la réconciliation

De la lecture du Document d'orientation produit par Interpeace & Havard Humanitarian Initiatives et associés (2016) sur l'Evaluation de la Résilience pour la Paix, la paix pouvant à nos yeux être considérée à la fois comme l'aboutissement d'un Processus de Réconciliation, mais aussi sa condition « *matricielle* », nous pouvons retenir ce qui suit :

« *La résilience est ici définie comme une propriété associée à divers attributs, capacités, ressources et réponses endogènes qui a le pouvoir de permettre à des individus, des communautés, des institutions et des sociétés de gérer de manière pacifique l'impact des conflits et violences passées et de se prémunir contre des schèmes nouveaux et émergents des conflits et violences à venir* ».



Pour cela, « *il faut apporter une attention analytique appropriée à la nature et au caractère singulier des dommages et préjudices subis et aux risques posés par un conflit violent dans un contexte donné* ».

« *L'accent doit être mis sur les capacités, les opportunités plutôt que sur les fragilités et les obstacles* » (comparer avec Masten, Panter-Brich & Leckman, 2016)

« *Il est important de se saisir de l' « oculaire de la résilience » en vue de mettre à jour les ressources et actions endogènes enracinées dans les communautés et les sociétés et possédant le potentiel de les prémunir contre les conflits violents* ».

A ce sujet, l'approche analytique se doit de bien distinguer les différentes formes de résilience :

- Absorptive et adaptative (celle qui consiste à inventer « des stratégies et des capacités permettant aux systèmes de survivre aux chocs et aux stress sans pour autant éliminer la menace ou les causes sous-jacentes [comparer avec Folke, 2016 :4].
- Transformatrice (celle grâce à laquelle « on acquiert la capacité de traverser les seuils » (Folke, 2016 :4) ou de « *créer fondamentalement un nouveau système des lors que les structures écologiques, économiques, sociales rendent le système existant insoutenable* » (notre traduction). « *Elle fait appel aux stratégies et capacités qui utilisent le processus du changement, pour éliminer les stressseurs et les chocs en s'attaquant non aux symptômes mais aux causes* » (Document d'orientation, p.13).

Les concepts connexes de celui de résilience sont : le capital social, économique, le capital politique, bref les ressources d'action disponibles sur ces différents registres

S'agissant de la résilience endogène, elle est « *multi-niveaux* » : individu, famille, communauté, institution, Etat et système politique en général et doit être entendue plutôt dans une optique holistique selon une approche systémique.

D'où d'ailleurs la nécessité d'une approche interactive « *multi-systèmes* » [comparer avec Southwick et al., 2014 : 19] prenant en compte les niveaux micro, meso et macro. Tout ceci a de claires implications méthodologiques.

3.1.2 Conflit (Amakimbirane)

Les dictionnaires d'usage courant définissent le conflit en tant que situation dans laquelle des personnes, des groupes, des pays,...sont impliqués ou se trouvent en de sérieux/graves désaccords (Oxford Advanced Learner's Dictionary, 2010 : Cambridge International Dictionary of English, 1995 ; Le Robert Quotidien, 1996).

Les lexiques spécialisés reprennent ce noyau sémantique, mais avec des efforts de théorisation. Ainsi Ferreol, Gauche, Duprez, Gadrey, Simon (2002 :32) définissent le conflit comme opposant « *sous des formes diverses, des individus ou des groupes dont les intérêts sont divergents* » (2002, 1995, 1991) avec possibilité de transformation de « *l'ordre existant* », soit « *en faisant changer de main la propriété des moyens de production* » selon la perspective marxiste ou encore en transformant « de l'intérieur » une organisation.

Dans le contexte des Etudes sur la Paix (Peace Studies), Maret (2000) définit le conflit comme une situation dans la quelles différentes parties (Individus, groupes, communautés, nations.) poursuivent des buts incompatibles . Ainsi, le terme de conflit ne désigne pas seulement « *le conflit armé* » ou la « *Guerre* ». Il s'applique au contraire à toute situation d'opposition d'intérêts, quand bien même



il est mené par des moyens pacifiques » (p.15) Quant au conflit armé selon le même auteur, il s'agit d' « une catégorie plus étroite définie par l'utilisation de la violence armée par les parties ».

Dans le cas de la présente recherche sur la résilience pour la réconciliation, il est important de retenir les remarques de la Note d'orientation d'Interpeace, Havard humanitarian Initiative et partenaires à propos des conflits violents (2016 :18-19). Selon cette note d'orientation, il convient de constater qu'« Alors que certains conflits violents surviennent plus subitement que d'autres, la violence elle-même représente souvent un événement extrême à l'intérieur d'un continuum conflictuel comprenant un cycle plus vaste de conflits et d'escalades graduelles de ceux-ci. Cette perspective paraît appropriée à l'étude de ce qu'il est convenu d'appeler « *le conflit rwandais* » (Shyaka, s.d.). Les conséquences en sont fatales : destruction du tissu social, de la cohésion sociale, des relations de confiance à tous les niveaux (individus, groupes, société, Etat).

3.1.3 Réconciliation (Kwiyunga , Ubwiyunge)

La réconciliation est un concept complexe qui ne fait pas l'unanimité des auteurs intéressés à la question surtout dans des contextes post-conflit. L'une des raisons est le fait que ce terme signifie à la fois les objectifs de la réconciliation et les processus à travers lesquels les parties en conflit arrivent à se réconcilier (IDEA, 2003:178) : Dans la présente étude, la réconciliation s'intéresse plus particulièrement aux processus de réconciliation à tous les niveaux.

Les dictionnaires d'usage courant retiennent les dimensions intra/interpersonnelle et groupale de l'acte/processus de réconciliation, à savoir l'acceptation de soi, le fait de ramener l'amitié entre des personnes ou des groupes en désaccord (Le Robert Quotidien, 1996 ; Cambridge International Dictionary of English, 1997 ; Oxford Advanced Learner's Dictionary, 2010).

Dans le flux conversationnel au quotidien, la réconciliation s'entend comme la restauration de l'amitié ou le rétablissement de la solidarité collective (Amstutz, 2005).

Abondant dans le même sens, Huyse (2003 :19) estime que , dans la meilleure des hypothèses, et « en tant qu'opération rétrospective, la réconciliation entraîne la guérison personnelle des survivants, la réparation des injustices subies dans le passé, la construction ou la reconstruction de relations non violentes entre individus et les communautés, et l'acceptation par les anciennes parties à un conflit d'une commune vision et de compréhension du passé » . Le même auteur souligne que « dans sa dimension prospective, la réconciliation signifie permettre aux victimes et aux bourreaux de continuer à vivre ensemble et, au niveau de la société, la mise en place d'un dialogue politique civilisé et un partage adéquat du pouvoir ». (Notre traduction à partir du texte original en anglais)

Les définitions ci- dessus ramènent à l'esprit les trois niveaux de réconciliation (micro, meso et macro) et ont l'avantage de relever le fait que la réconciliation est un processus complexe en termes d'étapes, d'interventions, de temps et d'environnement.

S'agissant de la réconciliation politique, elle est à considérer comme la construction ou la reconstruction de la confiance (*trust*) (Govier & Verweld, 2002), celle-ci signifiant une attente sûre de soi (confident expectation) grâce à laquelle les gens peuvent anticiper sur le fait que les autres groupes et autres individus vont agir de manière acceptable.

En contexte socio-culturel rwandais, l'équivalent sémantique du concept de réconciliation c'est : *Kwunga* (réconcilier), *kwiwunga* (se réconcilier) dérivant du lexème : *unga*, dont une des significations se rapporte au fait de soigner une articulation luxée, une fracture et, par métaphorisation, de réconcilier (Jacob, 1995).



Comme le commente pertinemment Galabert (2012 :501) : « *une analogie peut être établie entre les procédures de recouvrement de l'intégrité du corps physique et les procédures de recouvrement de restauration du corps social perturbé par la transgression et le crime. L'ethos rwandais, à l'instar de celui d'autres représentations africaines, n'est pas fondé sur une morale qui met au premier plan la responsabilité individuelle, la sanction et la mise à l'écart du criminel, mais sur la restauration d'un ordre perturbé engageant l'ensemble des parties concernées dont aucune ne doit perdre la face. C'est bien la réconciliation-et non la sanction même si elle existe -qui est au centre de la fluidité des échanges sociaux, d'un ordre caractérisé idéalement par umutekano (la tranquillité) et amahoro (la paix) » . Dans son acception rwandaise, amahoro se définit comme « l'absence de bruit, de vacarme, de toute action menaçante, de trouble intérieur, de toute tracasserie ; dit en termes positifs, amahoro est calme, harmonie et concorde » (Galabert, 2012 : 501).*

Typologie relative au concept de réconciliation

Dans leurs efforts individuels ou conjoints de politique publique, quel que soit le contenu que les Etats donnent au concept de réconciliation (pour le Rwanda voir NURC, 2015 :6), quelle que soit l'approche pratique qu'ils en ont, ils ne peuvent ni imposer ni décréter le ressenti personnel et profond des individus et des communautés à ce sujet.

Plusieurs versions tendent néanmoins à se rejoindre sur une typologie des approches de la réconciliation comprenant trois (3) types, à savoir : structurelle ou politique, psycho-sociale et spirituelle.

- **L'approche structurelle / politique :**

Les théoriciens de cette approche (Rosoux, 2014) mettent en exergue les dimensions de sécurité, d'interdépendance économique et de coopération politique entre les parties. Elle se traduit en des mesures et initiatives publiques d'ordre institutionnel en vue de contribuer au rapprochement entre communautés victimes des conflits violents en mettant l'accent sur « les réformes institutionnelles destinées à intégrer l'ensemble des parties en présence *dans un système démocratique qui favorise le respect des droits de l'homme, ainsi que la répartition la plus équitable des richesses* » (p.25).

- **L'approche psychosociale**

Celle-ci met en exergue « *les aspects cognitifs et émotionnels du processus de rapprochement* ». Elles visent l'ajustement progressif des croyances, attitudes, représentations et émotions partagées au sein de chaque camp ». Ce sont en quelque sorte des approches par le bas (*at grassroot level*) (Rosoux, 2020).

- **L'approche spirituelle/religieuse :**

Celle-ci implique un processus de guérison individuelle et collective fondé sur les notions de pardon et de réhabilitation des victimes et des auteurs de crime. Souvent inspirée des religions, elles en tirent leur diversité d'approches. Ainsi, chez certains auteurs la notion de pardon est dissociée de celle de confiance considérée comme n'étant pas un pré-requis au pardon (voir Amstutz, 2005 :56, à propos de la théorie thérapeutique du pardon unilatéral). Pour d'autres auteurs par contre (Rosoux, 2014 :24-25) la réconciliation implique « *la restauration de la confiance* ». Il nous semble que ces approches ne sont pas mutuellement exclusives, mais sont plutôt complémentaires, surtout si l'on tient compte des spécificités du contexte rwandais.



3.1.4 Guerre (Intambara)

Selon Harrison (1998 :361), les définitions de la guerre en sciences sociales convergent vers l'acception selon laquelle « la guerre est un type particulier de relation politique entre groupes à travers laquelle les groupes utilisent ou menacent d'utiliser une force meurtrière contre les uns et les autres dans la poursuite de leurs buts. La guerre est par conséquent *différente, comparée aux autres sortes de comportement hostile ou violent dans la mesure où la guerre est menée par des collectivités organisées plutôt que par des individus et pour des buts collectifs plutôt que des finalités simplement personnelles* » [notre traduction].

3.1.4 Génocide : définition et liens avec la guerre

Le génocide en tant que crime relevant du Droit International est défini selon la Convention sur la Prévention et la Répression du Crime de Génocide (1948) comme « un des actes ci-après commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux en tant que tel :

- Tuer les membres d'un groupe
- Causer de graves préjudices corporels ou mentaux aux membres du groupe
- Infliger de manière délibérée au groupe des conditions de vie visant à le détruire physiquement en tout ou en partie
- Imposer des mesures visant à contrer les naissances au sein du groupe
- Déplacer par la contrainte les enfants du groupe vers un autre groupe [Jones, 2011 :13] (notre traduction).
- Par rapport au génocide, la guerre se présente, en termes de connexion, comme susceptible de créer l'accoutumance à la violence
- étant un facteur favorable à augmenter « *le quotidien de peur et de haine au sein de la société* ». « *La guerre crée une sorte de psychose massive à laquelle les sociétés en paix ne peuvent se référer* »
- grâce à l'effet d'unification de la société et de l'économie en termes de commandement, elle facilite la mobilisation des ressources en vue d'un génocide
- elle (la guerre) « *fournit un écran de fumée pour un génocide en devenant une sorte d'excuse pour l'extermination* »
- elle alimente la solidarité intracommunautaire et intercommunautaire dans la fabrication de la figure de l' « *ennemi* »
- « *elle exalte la crise humanitaire par laquelle se produisent des flux de réfugiés internes et externes susceptibles de fragiliser la société en état de guerre et l'environnement autour d'elle* ». Ce fut notamment le cas au Rwanda.
- « *elle alimente les sentiments de victimisation et le désir vengeance* » (voir JONES, 2011 :81-84).



3.1.6 Crimes de guerre et crimes contre l'Humanité

Au cours d'une guerre peuvent se commettre des crimes appelés *crimes de guerre (war crimes)*. Comme violations du Droit International Humanitaire et du Droit de la Guerre «*destiné à fixer les limites que les peuples ne doivent pas dépasser à l'occasion de conflits armés* (Clément et al., 2000 : 96), selon les Conventions de Genève signés respectivement le 12 Août 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977 (Comité International du Croix-Rouge, 1949 ; 1977a ; 1977b ;).

Les crimes contre l'Humanité quant à eux reposent sur deux postulats : leur caractère systématique et le fait qu'ils visent une population civile et comprennent des actes de tortures, de déportation, de violences sexuelles, mais pas contre un groupe ciblé (Jones, 2011 , Garapon, 2002), d'une part et le fait qu'ils ne font pas de distinction entre les civils et les combattants dont le traitement est différent selon les Conventions de Genève, ses protocoles additionnels et le Droit International Coutumier qui s'impose aux belligérants sans aucune réserve dérogatoire d'autre part (Comité International du Croix-Rouge, 1949 ; 1977a ; 1977b ;).

3.1.7 Blessures et Guérison (Wounds & Healing: Ibikomere & gukira)

Les définitions données au terme « *blessures* » par les dictionnaires d'usage courant retiennent volontiers le côté physique des dommages causés au corps (voir entre autres le Cambridge International Dictionary of English (1997), mais certains mentionnent également les blessures de l'esprit ou de l'âme (blessures psychiques) (voir Oxford Advanced Learner's Dictionary, 2010).

En effet, au sein des sociétés ayant été exposées à des conflits violents, se manifestent de manière multiforme les séquelles des violences extrêmes souvent masquées par l'urgence pour la reconstruction économique et politique. Or la violence en de tels contextes est productrice d'effets ravageurs : l'effondrement des valeurs-socle sur lesquelles repose la société, traumatismes d'intensité diverse pouvant se transmettre de manière inter-générationnelle.

D'où les besoins d'initiatives orientées vers la reconstruction à la fois psychique et sociale en vue de traiter les conséquences des conflits violents (Fisher et al., 2000) .

Dans le cas du Rwanda post-génocide, avec les massacres de plus d'un million de Tutsi, un nombre élevé de veuves (+ 37.000) , d'orphelins (+ 74.000), de femmes violées (entre 250.000 et 500.000), et d'enfants nés du viol génocidaire (environ 20.000), de rescapés (309.368) , entre 600.000 et 800.000 auteurs du crime de génocide (Ministère de l'Administration Locale, du Développement Communautaire et des Affaires sociales, 2004 ; Institut National de la Statistique, 2008, IRIN, 2010 ; Ndahiro, Rwagatare, Nkusi, 2015), et un nombre considérable de témoins des violences, on est en face d'une société traumatisée qui, au-delà des cas de traumatismes individuels, a besoin d'une guérison sociétale (*societal healing*).

C'est un défi énorme qui exige des moyens matériels et humains considérables et une expertise pointue susceptibles de mobiliser les énergies disponibles pour faire face, en vue d'asseoir une paix durable, notamment à travers le processus de réconciliation et l'assistance clinique et psychosociale (voir Pour un bilan, des acteurs et des interventions, Never Again Rwanda, 2015).

La guérison ou le rétablissement de la santé physique et psychique est, en ce sens, à la fois un processus et un but à atteindre en tant qu'une des composantes-clé de la réconciliation menant vers une paix durable.

3.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE

3.2.1 Un regard rétrospectif sur l'histoire des conflits et des violences au Rwanda (1959- 1994)

Le Rwanda a connu des cycles de violence chronique depuis la période précédant l'indépendance jusqu'au génocide de 1994 et dans la période post-génocide. Sans être exhaustif, cette section présente brièvement quelques repères historiques pour jeter un éclairage utile à la compréhension des enjeux et des défis liés aux capacités de résilience, aux processus de réconciliation et à la consolidation de la paix au Rwanda.

Parmi les conflits accompagnés de violences ayant affecté le vivre-ensemble du côté rwandais, on évoque les événements liés à la « Révolution » de 1959 auxquels la mémoire collective s'est référée sous le vocable de *Muyaga* (= vent violent par allusion aux troubles ayant marqué cette année). Sous l'impulsion et l'assistance de l'Eglise Catholique (voir LOGIEST, 1988 :97-135) qui semble changer de camp de manière très opportuniste, une contre-élite Hutu redresse la tête en publiant la « *Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda* » (communément appelée le fameux Manifeste des *Bahutu*) sur les aspects sociaux du « *problème racial au Rwanda* », en revendiquant une plus grande égalité de traitement en matières socio-économiques, mais avec une touche ou connotation idéologique renvoyant à la fameuse théorie hamite qui évoque la domination politique d'« *envahisseurs Tutsi/venus d'ailleurs* » ! Hélas ! Ce fut une occasion manquée pour bâtir une réelle construction démocratique basée sur la tolérance, et le pluralisme.



Un groupe de réfugiés Rwandais en attente de la distribution de nourriture dans un centre de réfugiés de la vallée d'Oruchinga en Ouganda, en 1964

Source-HCR / W. McCoy / 1964



La réaction d'une partie de l'aristocratie tutsi mit de l'huile sur le feu (voir la fameuse déclaration des Notables de la Cour (*Abagaragu b' i Bwami bakuru*). Ces notables réunis publièrent une déclaration incendiaire. Dans ladite Déclaration, ces aristocrates disent n'y avoir aucune fraternité entre Tutsi et Hutu. Ce qui va raviver des tensions et aboutir à la radicalisation des partis politiques sur base ethnique (Byanafashe & Rutayisire, 2016, Prunier, 1995). Ce fut le cas du parti « le Mouvement Social *hutu* » (1957) de Grégoire Kayibanda, futur Président de la République et à côté, l'APROSOMA (Association pour la Promotion Sociale des Masses) créée en 1957 par Joseph Gitera, à majorité hutu. A côté de ceux-là, il y a l'Union Nationale Rwandaise (UNAR, avril 1959), parti à majorité tutsi, le Rassemblement Démocratique Rwandais (RADER) dirigé par le Chef Bwanakweli qui demeurera plutôt marginal alors qu'il aurait pu jouer un rôle modérateur (Prunier, 1995).

Dans un climat fort tendu, un incident provoque l'explosion sociale vers la fin des années 1959 alors que Kayibanda a transformé son mouvement en Mouvement de l'Emancipation *hutu*. En effet, le 1er Novembre 1959, le Sous-Chef Dominique Mbonyumutwa est attaqué par une bande de jeunes de l'UNAR. La rumeur (fausse) se met alors à circuler selon laquelle il serait mort. De là s'en suit une mêlée à coups de machettes, de flèches et de gourdins. L'on se mit à incendier les habitations des *Tutsi*, on s'en prenait aussi bien aux « Grands *Tutsi* », qu'aux *Tutsi* du commun. L'UNAR lance la réplique contre les *Hutu*, surtout envers les plus virulents.

Les émeutes vont s'étendre à d'autres parties du pays où les incendies s'intensifièrent et visèrent exclusivement les maisons des *Tutsi* sans que l'Administration n'ait senti le besoin impérieux se s'interposer. A cet égard, l'Histoire retient la figure du Colonel Guy Logiest, officier belge alors Résident Spécial du Rwanda colonial venu du Congo Belge en pleine rébellion contre le colon belge. C'est lui qui s'est donné pour mission d'aider à la libération de la masse *hutu* des chaînes de l' « oppression tutsi » (Logiest, 1998). La suite comprend les élections communales organisées entre le 26 juin et le 31 juillet 1960, le climat d'insécurité ambiant, l'écrasante victoire du PARMEHUTU et les déplacements forcés des *Tutsi* vers Bugesera, Byumba, Gisenyi et Astrida (Butare). Entretemps, les Chefs *Tutsi* ont été pour la plupart remplacés par des Chefs *Hutu* dès 1960 et des exodes massifs des *Tutsi* auront lieu vers la fin des années 1963 en direction du Congo-belge, du Burundi, de la Tanzanie et de l'Ouganda. L'indépendance politique du Rwanda interviendra le 1^{er} juillet 1962 et le Rwanda sera alors dirigé par Grégoire Kayibanda de 1961 à 1973, année du coup d'Etat de Juvénal Habyarimana qui le renversa.

- L'attaque des « *Inyenzi* » (cancrélats), suivie des violences consécutives contre les *Tutsi* de la part du régime en place, est le fait de quelques exilés *Tutsi* qui tentent un coup de force contre le régime du Président Kayibanda pour un retour armé au Rwanda. Certains parmi eux ont bénéficié d'entraînements en Chine. On observe dans le rang de ces « rebelles » des dissensions quant aux choix politiques et tactiques et quant aux attitudes vis-à-vis du régime de Kigali. C'est à partir du Burundi que s'opèrent des attaques contre le Rwanda, le Burundi leur étant propice en tant que base opérationnelle. En Décembre 1963, ils tentent de pénétrer au Rwanda par le Bugesera et s'approchent même de Kigali, mais ils sont vite refoulés par les troupes gouvernementales. Le Gouvernement Kayibanda se saisit de l'occasion «*tout en on*» pour organiser la répression : 10 000 *Tutsi* seront massacrés entre Décembre 1963 et Janvier 1964, puis s'en suit l'exécution de rares politiciens restés au pays dont Prosper Bwanakweli du RADER.

Les réactions à l'étranger sont plutôt faibles, même si certaines voix s'élèvent pour dénoncer ce qu'elles appellent un génocide. Le régime politique de Kayibanda trouve en ces événements une opportunité pour s'affirmer davantage (Prunier, 1995 :54-57).



- L'année 1972 sent l'odeur de fin de règne pour le Président Grégoire Kayibanda qui longtemps avait joué les divisions et les discriminations contre les ressortissants du Nord du Rwanda (les *Abakiga*) et les élites «*astridiennes*» du Sud (Butare), tout en mettant au-devant de la scène une soi-disant révolution démocratique fondée en réalité sur la domination de la majorité numérique hutu dans un souci d'asseoir sa légitimité.
- Au fil des années, l'atmosphère socio-politique est suffocante. Le pays se referme sur lui-même, l'on étouffe sous la censure, l'on traque toute trace symbolique de présence des *Tutsi* la pauvreté se faisant par ailleurs toujours plus grandissante. (Vidal, 1991 : 51). C'est ainsi que, pour s'en sortir, Grégoire Kayibanda sort la carte des quotas ethniques (Chretien, 1985 : 158-159). L'on se met à identifier et à chasser les *Tutsi* des écoles, de l'Université, de la Fonction Publique en vue de vérifier si la règle des quotas ethniques a été respectée. Les intellectuels *hutu* vont vite en besogne dans l'espoir d'occuper le libéré. Cette campagne de chasse aux élites *tutsi* instruites aura de graves conséquences, notamment en termes de flux de réfugiés migrant vers l'étranger. Entretemps, la fracture Nord-Sud au sein de la classe politique avait atteint un tel paroxysme et un point de non-retour si bien que le chef d'Etat-major d'alors, Général-Major Juvénal Habyarimana, encouragé par ses pairs, décide d'opérer un coup d'Etat, ce à quoi il réussit le 5 Juillet 1973.

- **Discrimination/persécution contre les *Tutsi* sous les deux premières républiques**

Il a déjà été question de la 1ère République et de ses pratiques de discrimination et d'exclusion. En ce sens, la 2ème République ne s'en distingue pas ; populaire à ses débuts pour avoir ramené un certain apaisement, le Président Juvénal Habyarimana poursuivra toutefois et de manière plus systématique la politique des quotas entre autres dans les secteurs de l'Education, de la Fonction Publique, et de l'Armée, si bien que les *Tutsi*, dans une espèce de résilience adaptative, vont se nicher dans le secteur privé en recherchant l'amitié et des alliances avec les Hutu influents (Nkunzumwami, 1996). Dès 1974, Juvénal Habyarimana crée le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND), une sorte de réplique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) du Président Mobutu de l'ex-Zaïre, «*Le MRND était un parti totalitaire ; chaque citoyen Rwandais était obligatoirement un membre. Tous les bourgmestres et préfets étaient choisis parmi les cadres du parti*» (Prunier, 1995 : 76). L'idéologie du «*Peuple majoritaire*» (*Rubanda nyamwinshi*) demeure.

La guerre de libération (1990-1994) va ajouter au lot des humiliations et des discriminations anti-*tutsi*, considérés à tort ou à raison comme complices de l'ennemi «*les Inkotanyi*» appellation donnée aux combattants du Front Patriotique Rwandais (FPR/RPF). Cela débute entre autres par le prétexte d'une attaque du FPR contre Kigali qui n'en est pas une ; le Gouvernement procède alors à des arrestations massives visant surtout les *Tutsi* instruits et les *Hutu* de l'opposition, puis à des détentions arbitraires en des conditions indescriptibles (± 10.000 personnes) (Fédération Internationale des Droits de l'Homme [FIDH] et alii, 1993), comprenant de graves maltraitements. Suivront des massacres de civils *tutsi* dans le Mutara (Octobre 1990) la Commune de Kibilira, avec 500 maisons incendiées et plus tard ceux de Bigogwe (Juin 1991), et de Bugesera (Mars 1992), comme autant d'anticipations expérimentales de la solution finale (Prunier, 1995).



3.2.2 Les conséquences de la guerre civile et du génocide perpétré contre les Tutsi

La guerre civile

Celle-ci ne paraît pas suffisamment documentée. En Décembre 1992, on peut lire dans une livraison du journal catholique Kinyamateka que l'armée gouvernementale, démoralisée, se défoule sur la population à travers des brimades, des fusillades, des rapines, des viols des femmes et des filles. La population, impuissante, se résigne. Des déplacements massifs de personnes ont lieu (\pm 300.000 entre 1990 et 1992, fin février le chiffre atteint 600.000 et début Mars 860.000, devant l'avancée de l'APR. On a quelquefois imputé à quelques éléments de l'APR des cas de violences criminelles (Kinzer, 2008 ; Des Forges, 1999). Cependant, selon Kinzer (2008 : 189-191), ces quelques cas d'indiscipline ont été sévèrement sanctionnés par le Commandement du FPR.

Le génocide perpétré contre les Tutsi

Le Rwanda immédiatement post-génocide est un pays brisé, dévasté physiquement, moralement, psychologiquement et spirituellement (Kinzer, 2008 : 180-187). Plus d'un million de Tutsi massacrés, autour de 3 millions de personnes en exil à l'étranger (RDC, Burundi, Tanzanie, Congo Brazzaville, Zambie...). Un nombre élevé de veuves, d'orphelins, d'handicapés, de prisonniers. Des personnes en errance, des morts non identifiés et non enterrés «*en toute dignité*», des infrastructures à reconstruire (Ecoles, Hôpitaux, Bâtiments Administratifs, Police...) et surtout, des cœurs en désespoir, traumatisés à divers degrés. Tout est à refaire à partir de multiples débris, en tentant de rebâtir la confiance et de ramener l'espérance en des lendemains meilleurs. Le Rwanda est en proie à des modes de survie où tout est urgent. Ce climat d'urgence affecte l'ensemble du tissu social complètement fracturé.



Le Site Mémorial du Génocide de Bisesero
Source-cnlg.gov.rw



Parmi les effets des violences et du génocide sur le vivre-ensemble, les participants à la RAP (recherche qualitative) mentionnent la dislocation des liens familiaux, l'exacerbation des sentiments de haine ethnique, le renforcement des stéréotypes identitaires, la méfiance entre survivants et bourreaux, voire envers leurs proches, un certain gel des mariages ethniques, (encore que l'on ne dispose guère des données d'enquête sérieuse à ce sujet car ces mariages ont tout de même lieu dans la période post-génocide), le sentiment d'aliénation par rapport aux origines (lieu physique, appartenance ethnique), le conflit intergénérationnel quant au lien avec le passé et à la possibilité de transmission de la mémoire le concernant, certains excès de religiosité en tant que fuite des responsabilités et des engagements sociaux indispensables en vue d'une résilience effective ou transformatrice.

A cette liste déjà longue s'ajoutent les souffrances liées à la perte des membres de famille, l'extrême précarité matérielle, les conditions insupportables de la vie en exil, les blessures physiques (infection au VIH, viols, handicaps), les traumatismes psychologiques, les conditions difficiles des veuves et orphelins, des familles dont un membre s'est trouvé ou est encore en prison pour crime de génocide, la stigmatisation et le sentiment de honte chez les enfants dont les parents ont trempé dans le génocide, le deuil inachevé chez certains rescapés, les violences diverses exercées contre les survivants du génocide, les frustrations liées aux ratés des Juridictions *Gacaca* (mensonges, demi-vérités, réparations et compensations non exécutées). Du côté des «*Communautés des Batwa* », il faut mentionner la frustration quant à leurs conditions de vie et aux longues et séculaires discriminations, humiliations et stigmatisations subies de la part de leurs concitoyens *Hutu* et *Tutsi*. (Lewis & Knight, 1996) ; Kagabo & Mudangagiz, 1974). Enfin, on constate une perte de repères identitaires surtout chez les jeunes, un des effets pervers du génocide et de la longue période de guerre qui a caractérisé la décennie 90.

3.2.3 La politique de réconciliation dans la période post-génocide

3.2.3.1 Aux origines de la politique de réconciliation : les entretiens du Village Urugwiro (1998-1999)

Quatre ans après la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale à la suite de la victoire du Front Patriotique Rwandais (FPR) [19 juillet 1994] qui mit fin au génocide perpétré contre les *Tutsi*, débutent les entretiens du village Urugwiro qui vont se clôturer en 1998. Ces échanges qui intègrent tous les acteurs de divers horizons géographiques et socio-professionnels seront sanctionnés par un document de référence pour les propositions d'un avenir prometteur pour le Rwanda. En effet, dans sa conclusion, le document final qui en est ressorti (Repubulika y'u Rwanda, Perezidansi ya Repubulika, *Ubumwe bw'abanyarwanda : mbere y'Abazungu n'igihe cy'ubukoloni, mu gihe cya Repubulika ya mbere*, Kanama 1999), insiste sur les aspects ci-après :

- Devoir respecter les Droits Humains
- Assurer la bonne gouvernance
- Défendre à tout prix l'unité des Rwandais, idée reprise par la Constitution de 2003 et ses versions ultérieures (Constitution de 2015)
- Lutter contre la pauvreté et les grands écarts des conditions de vie des citoyens (ne)s
- Considérer la culture rwandaise en ses aspects positifs comme une précieuse ressource en vue



d'asseoir l'unité, la solidarité, intégrité, la tolérance, la résilience.

- Les discussions du Village Urugwiro peuvent être considérées à juste titre comme fondatrices de la Nouvelle République avec pour thèmes majeurs l'Unité nationale (d'où la décision d'établir la Commission nationale pour l'Unité et la réconciliation), une démocratie adaptée au contexte rwandais, la justice (avec l'instauration des Juridictions Gacaca, la nomination d'un Ombudsman, des réformes juridiques), une nouvelle gouvernance économique comprenant la transformation de l'agriculture, le développement des nouvelles technologies de l'information, le redressement de l'éthique du travail, le soutien de l'Etat au secteur privé, la sécurité face aux menaces intérieures et extérieures liées à la conjoncture (Kimonyo, 2017 ; Ndahiro, Rwagatare, Nkusi, 2015 ; Ensign & Bertrand, 2010 MUTEBI, 2008 ;).

3.2.3.2 La politique de Réconciliation au Rwanda post-génocide (1994-2017) : stratégies de mise en œuvre et initiatives.

La politique de réconciliation va évoluer suivant les recommandations émises lors des entretiens d'Urugwiro et sera caractérisée par des mesures progressistes suivantes à titre non exhaustif :

- Dès 1994, la carte d'identité portant mention de l'appartenance ethnique est supprimée en raison de son usage dévastateur au cours du génocide, sans parler des pratiques discriminatoires qu'elle avait permises au cours des régimes précédents.
- Fin 1994, intervient l'intégration des éléments des anciennes Forces Armées Rwandaises (FAR) en 2002. Un signal fort sur la volonté de cohésion sociale de la part du nouveau régime et dont le succès est évident dans le cas de l'armée, avec des effets rassurants pour la population.
- Création en 1999 de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation. Ses missions sont les suivantes :
 - Concevoir et coordonner le programme national pour la promotion de l'unité et de la réconciliation nationales ;
 - Développer et mettre en place les stratégies susceptibles de rétablir et de consolider l'unité et la réconciliation nationale ;
 - Mener des recherches, organiser des débats sur l'unité et la réconciliation, disséminer les idées et produire des publications susceptibles de catalyser ce processus ;
 - Dénoncer et lutter contre les actes, les écrits et les attitudes de discrimination, d'intolérance et de xénophobie de quelque forme que ce soit et faire des propositions sur les mesures appropriées pour éradiquer les divisions entre rwandais et ainsi renforcer l'unité et la réconciliation (Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, 2009 :52-53).

A son actif, la Commission sera à la manœuvre pour l'organisation des camps d'éducation civique (Ingando), l'instauration des clubs d'unité et de réconciliation dans les écoles, tenus à partir de 2000, du Dialogue National auquel des membres de la Diaspora participent, appui aux initiatives de réconciliation prises par les associations et autres composantes de la société civile, organisation des enquêtes d'évaluation des progrès en matière de réconciliation pour des mesures de redressement et/ou de renforcement du processus.



Séance d'éducation civique à l'intention des éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) en processus de démobilisation
Source-Kigali Today.com

Politiques et initiatives réussies de rapatriement des réfugiés notamment à partir de 1996. La réinstallation des réfugiés et la redistribution des terres entre les anciens réfugiés et les nouveaux réfugiés récemment rapatriés face au défi démographique évident. Face au flux des réfugiés regagnant le pays en plusieurs vagues (1994-1996 jusqu'en 1998 et après)

Instauration et mise en œuvre des Juridictions Gacaca (2002-2012) (Clark, 2010 :55). Processus complexe et qui a connu des accès de violence contre les rescapés (Kimonyo, 2017). Ces Juridictions « hybrides » qui s'inspirent en partie des mécanismes traditionnels avaient pour ambition d'accélérer les procès, de sanctionner les auteurs de crimes de génocide avec une visée restauratrice (en ce qui concerne les bourreaux) et réparatrice (quant aux victimes), d'œuvrer également à la réconciliation nationale, d'éradiquer la culture d'impunité, en passant par le rétablissement de la vérité sur les événements en lien avec le génocide et en mobilisant à cet effet la participation de l'ensemble de la population.

Contestées au départ surtout par une partie de l'opinion internationale et des ONGs du domaine des droits humains (Human Right Watch, 2011), elles ont fini par s'imposer comme la seule alternative réaliste, un compromis raisonnable pour résoudre le très lourd contentieux du génocide. Il est évident que les Juridictions Gacaca auront été des Fora organisés à la base et ayant mobilisé à la fois victimes, témoins et bourreaux à travers des prises de parole quelques fois, sinon souvent, très tendues, mais en finalité, avec des effets d'apaisement de la scène sociale. Parmi ces effets, citons entre autres l'acquiescement de certains prévenus par manque d'indices sérieux de culpabilité, l'allègement ou l'aggravation des peines ayant permis de rendre justice selon les normes de l'équité (Bizimana, 2012).



Ces résultats constituent une bonne base pour la résilience en vue de la réconciliation et d'une paix durable, notamment grâce à la possibilité de revisiter l'histoire de manière un tant soit peu consensuelle sur le passé du Rwanda, y compris à propos des problèmes non résolus, notamment la re-traumatisation, les réparations dues aux victimes... (Shyaka Mugabe, 2019).

- **Politiques et programmes de protection sociale et de soutien aux vulnérables**

En Janvier 1999 est créée la Commission Nationale de Démobilisation et de Réintégration. Elle met en place une approche holistique en faveur des Démobilisés comprenant une enveloppe financière, un appui spécifique aux ex-militaires vulnérables ; des formations aux métiers et des aides à la conception et à la mise en œuvre de projets générateurs de revenus ; l'appui à la constitution d'Associations de producteurs. En plus, il y a passage au préalable par les *Ingando* (camps de solidarité pour l'éducation civique) en vue de renforcer le sentiment d'identité nationale et les capacités de leadership. Au terme de ce processus, l'insertion des démobilisés dans les communautés locales a généralement été bénéfique quant à la sécurité et au développement socio-économique.

En 2008, le Gouvernement crée le Fonds d'Assistance aux rescapés du Génocide (FARG) avec pour objectif de porter assistance aux rescapés les plus vulnérables (orphelins et veuves du génocide ; personnes âgées sans familles, personnes ayant tout perdu, personnes rendues invalides ou infectées par le VIH/SIDA et autres handicaps graves ou incurables résultants du génocide. Le Fonds intervient entre autres dans le domaine du logement, de la scolarité, de la santé et autres appuis divers (Shyaka, Mugabe 2009). Le FARG, au fil des ans, est apparu comme un véritable tuteur de résilience socio-économique (Military, 2013).

A ces programmes spécifiques concernant des catégories de personnes vulnérables viennent s'ajouter d'autres programmes importants de protection sociale concernant l'ensemble de la population, avec impact en termes de réconciliation nationale :

L'Ubudehe fait partie des stratégies de développement endogène (*home grown solutions*) dans le contexte du Rwanda post-conflit et « développementaliste » (Shah, 2011), *l'Ubudehe* puise son inspiration dans les pratiques traditionnelles d'entraide de voisinage (travailler ensemble pour résoudre les problèmes communs). Mais il inclut aussi des objectifs plus larges puisqu'il s'agit de puiser dans l'imaginaire de la population en lui insufflant un ensemble de principes normatifs et des propriétés susceptibles de stimuler sa participation à l'auto-gouvernance et à l'action collective (Shah, 2011). La visée ultime de *l'Ubudehe*, c'est d'asseoir une démocratie participative en tant que politique et approche. Effectivement, en dépit de certaines faiblesses constatées (risques de manipulation par les élites, de captation des ressources par des non-bénéficiaires...), *l'Ubudehe* a eu pour résultats positifs de promouvoir la citoyenneté participative et inclusive (donc la cohésion sociale à terme) à travers les processus délibératifs réduisant sensiblement la pente glissante d'une certaine culture de l'obéissance à laquelle on attribue en partie la commission du génocide, l'émergence des savoirs-faire à partir de la base. Ceci protège contre les formes perverses de domination par le haut/sommet sociétal (Shah, 2011).

Le programme *One Cow per Poor family* (*Girinka Munyarwanda* : souhait à tout *Munyarwanda* de posséder une vache).

Programme ayant débuté en 2006 à l'initiative du Président de la République, Paul Kagame, face au constat de malnutrition frappant la petite enfance et en vue de stimuler la production de lait en opérationnalisant l'imaginaire collectif exaltant la vache comme bien des plus précieux. Ce



programme a un impact certain dans la lutte contre la pauvreté à partir de la pratique de donation de vache par rotation (le bénéficiaire devant céder le premier veau issu de la vache reçue à une autre personne dans le besoin). On peut noter des résultats probants en termes d'accroissement de la production du lait, de fumier (et donc de fertilisation des sols), d'augmentation du revenu familial et d'abord de nutrition, mais aussi, au bout de la chaîne, de plus grande cohésion sociale au sein des communautés (Military, 2013).. L'Etat est le premier contributeur mais d'autres intervenants ont emboîté le pas à l'Etat (ONG nationales et internationales, personnalités privées, églises, banques, institutions de micro-finances...).

A l'instar d'*Ubudehe*, *Girinka Munyarwanda* permet d'améliorer les conditions socio-économiques des ménages vulnérables et stimulent le développement du petit commerce et la professionnalisation du monde rural (Military, 2013).

« En 2016 plus de 245.000 familles avaient reçu une vache dans le cadre de ce programme. En dix ans la production de lait a été multipliée par 5 » (Kimonyo, 2017). Comme pour l'*Ubudehe*, le programme *Girinka Munyarwanda* a été quelquefois perverti par des pratiques de corruption heureusement très vite dénoncées et réprimées (Ntirenganya, 2019).

• **Mutuelles de santé et éducation pour tous**

Il s'agit de deux domaines bien documentés (Ndahiro, Rwagatare, Nkusi, 2015). Des progrès ont été accomplis dans ces secteurs mais des améliorations en qualité demeurent nécessaires. L'accès universel a un potentiel certain pour renforcer la cohésion sociale et les capacités de résilience pour la réconciliation (Ensign & Bertrand, 2010). Il en est de même pour les efforts déployés dans le domaine économique et la lutte contre la corruption et les inégalités.

• **Réforme foncière (à partir de 2005)**

La nouvelle politique foncière mise en place en 2005 instaure un système d'administration efficiente en tant que pré-requis pour la tenure foncière en faveur de tous les Rwandais. Elle vise aussi à renforcer l'environnement légal reconnaissant aux détenteurs des titres fonciers leurs droits et leurs responsabilités, ainsi que les transferts de leurs droits sur les terres à ceux ou celles qui n'en ont pas. Elle offre également des réponses aux problèmes liés à l'héritage coutumier et aux pratiques illégales qui peuvent priver les orphelin (e)s et veuves de leurs droits à la terre.

Dans son application, elles se heurtent à certaines pesanteurs envers lesquelles on cherche actuellement des solutions (Never Again Rwanda, 2017).

L'initiative de la réforme et son application représentent un puissant atout pour la réduction des conflits persistants autour de la terre et suscite de grands espoirs quant à son apport à une plus grande cohésion sociale.

• **Politique de la mémoire du Génocide**

D'après Misago (2009), alors Directeur des Musées Nationaux et Président de la Commission nationale de Lutte contre le Génocide (CNLG), la politique de la mémoire est évolutive et contextuelle. Elle contribue à terme à l'éradication de l'idéologie du génocide. ,

Dès 1995, des commémorations annuelles ont été organisées aussi bien par l'Etat rwandais que par les associations des rescapés. Les modalités ces cérémonies commémoratives ont évolué en termes de format et de procédures, par essais et erreurs et en étant sensible aux critiques émises à leur sujet



tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elles ont connu aussi des épisodes de violences contre les rescapés (meurtres, gestes d'humiliation et de menaces, destruction des traces mémorielles...).

Actuellement, avec l'introduction des formats décentralisés de commémoration, il y a des signes d'appropriation de l'impératif de commémoration, même si l'on ne peut affirmer naïvement que le consensus est total. Les politiques mémorielles font partie sans nul doute du processus de résilience pour la réconciliation et leur mise en œuvre par différents acteurs et parties prenantes constituent un indicateur du degré de résilience.

- **Les apports de la Société Civile et des Communautés locales**

Au-delà des efforts déployés par l'Etat dans le sens de renforcer la résilience institutionnelle, il existe des initiatives non étatiques qu'il convient d'évoquer dans la mesure où ces dernières interagissent de façon systémique et holistique en se renforçant mutuellement. A cet égard, l'Etat impulse, encadre par voie législative, assure les mécanismes indispensables de contrôle, finance dans la mesure de ses moyens les initiatives locales avec l'appui des pays amis, de quelques organisations internationales, de la société civile et du secteur privé qui sont autant d'acteurs qui se complètent mutuellement. A titre d'illustration, il suffirait de citer les initiatives de guérison communautaire entreprise par les organisations de la société civile (*Societal healing*) qui contribuent à renforcer la résilience face aux chocs psychologiques liés aux trauma résultant du génocide (Never Again Rwanda, Interpeace & Sweden, 2013 :12).

CHAPITRE

QUATRE

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CONCEPTUALISATION DE LA RECONCILIATION

LES CAPACITES DE RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION

DEFIS A LA RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION



CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche focalisés notamment sur **la réconciliation** telle que perçue par les participants à l'enquête, ses acteurs et facteurs, les obstacles qui se dressent sur son chemin ; **les capacités de résilience** pour la réconciliation au niveau individuel, communautaire, institutionnel, ainsi que les défis à la réconciliation.

4.1 CONCEPTUALISATION DE LA RECONCILIATION

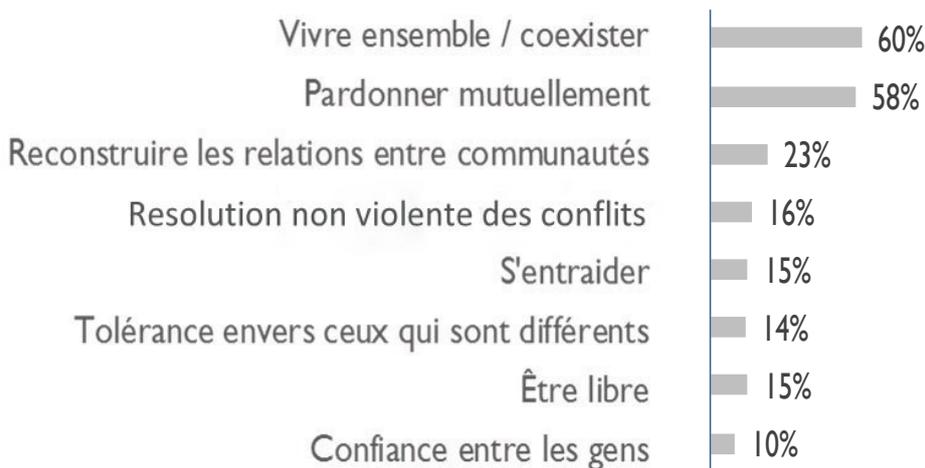
4.1.1 Définitions de la réconciliation selon les sujets interrogés

Les personnes interrogées ont donné leurs définitions et perceptions de la réconciliation reprises dans la figure 2.

- **Perception des participants sur la définition de la réconciliation**

Figure 2

Définitions de la réconciliation



* Réponses les plus courantes mentionnées par au moins 10% des répondants dans un pays

Dans le contexte rwandais, la réconciliation est vue principalement comme coexistence (60%), pardon mutuel (58%), mais implique aussi la reconstruction des relations communautaires (23%), la gestion et la résolution pacifique des conflits (16%), l'entraide (15%), le sentiment de regain de la liberté (15%), la tolérance et le respect des différences (14%) et la confiance entre les gens (10%).

A partir des données, il se dégage un consensus sur la nécessité impérieuse de la coexistence pacifique ou le fait de vivre-ensemble au quotidien, signifiant par là le caractère indispensable de cet impératif pour la société rwandaise. C'est le seuil minimal du processus, mais absolument indispensable.

Cet aspect relationnel est aussi soutenu par Kriesberg cité par Bloomfield (2006 : 8) qui souligne que la réconciliation implique « les processus par lesquels les parties qui ont vécu une relation oppressive ou un conflit destructeur entre elles tentent d'atteindre ou de rétablir une relation qu'elles jugent minimalement acceptable ». (Notre traduction à partir du texte original en anglais)



Elle n'est possible que grâce à un espace politique sécurisé, ce qui est aujourd'hui le cas au Rwanda. Vient ensuite le pardon mutuel qui est perçu comme nécessaire à la réconciliation après les graves préjudices subis, au cours des différents cycles de violences, mais surtout pendant le génocide perpétré contre les Tutsi. L'Etat, des organisations de la Société Civile aussi bien nationales qu'internationales, des confessions religieuses et autres partenaires du développement, ont soutenu le processus de justice transitionnelle. Ceci a permis aux bourreaux de s'engager dans la démarche d'aveu et de demande de pardon à travers les juridictions Gacaca. Les Eglises ont travaillé et continuent à le faire au niveau *(intérieur)* spirituel. La reconstruction des relations entre communautés est également mentionnée comme un troisième pilier important. Il convient de noter cependant un écart important par rapport au vivre ensemble et au pardon mutuel.

Au Rwanda, la notion de communauté renvoie plutôt à la co-résidence et non à la variable identitaire comme c'est souvent le cas dans certains pays voisins. L'entraide est mentionnée comme un indicateur pertinent et puissant de cohésion sociale, de même que la tolérance, la liberté et la confiance.

“ Se réconcilier veut dire qu'il y a deux parties en conflit qui décident volontairement de gérer le conflit et ainsi de pouvoir revivre paisiblement ensemble » (GDF avec des ex-militaires/combattants à Musanze).

Ce témoignage suggère d'emblée la dimension psychosociale de la réconciliation, mais pas uniquement dans la mesure où l'initiative de réconciliation peut aussi impliquer des communautés et même des nations.

La revue de la littérature fournit le profil de ce processus à partir des initiatives institutionnelles.

A propos de la réconciliation, un membre de la société civile souligne le fait qu'il s'agit d'un processus de longue durée :

« Le génocide contre les Tutsi fut tellement violent qu'il a occasionné de profondes blessures psychologiques non encore guéries. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas dire que la réconciliation a été atteinte à 100%. » (Interview, Kigali).

Les violences survenues au cours du génocide perpétré contre les *Tutsi* sont actuellement bien documentées (massacres, tortures, viols, destruction des biens et des infrastructures, et même de l'environnement) avec d'énormes conséquences psychologiques qui perdurent jusqu'à aujourd'hui sur les victimes et même sur les bourreaux voire sur l'ensemble de la société. Aussi, le processus de réconciliation doit s'inscrire dans la longue durée..

“Depuis la mise en place du Gouvernement d'Unité Nationale après le génocide, les efforts ont été mis dans la restauration des relations entre Hutu et Tutsi pour pouvoir revivre ensemble ”(GDF avec les membres de la communauté, Rusizi).



Effectivement, comme l'indique ce témoignage, le Gouvernement a érigé l'unité et la réconciliation des Rwandais comme une priorité stratégique transversale et multisectorielle qui est prise en compte dans les initiatives des organisations du secteur privé, de la société civile, des Eglises... placé parmi ses priorités l'unité et la réconciliation des Rwandais(es). C'est un programme transversal qui doit préoccuper toutes les composantes de la Nation (Etat, Société Civile, Secteur Privé, communautés). Cet impératif transcende les objectifs immédiats de développement, tant il est vrai que ce dernier est impossible dans un contexte où règnent encore des tensions entre les différentes composantes de la société rwandaise.

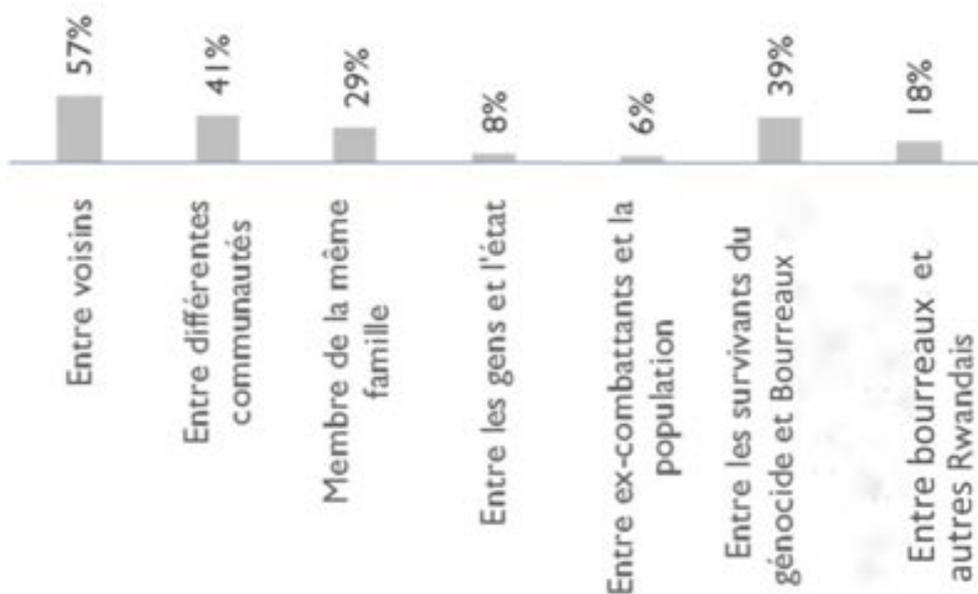
A ce titre, il convient de noter que la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation définit l'unité et la réconciliation comme « une pratique consensuelle des citoyens qui ont la même nationalité, partagent la même culture et ont des droits égaux; des citoyens caractérisés par la confiance, la tolérance, le respect mutuel, l'égalité, les rôles complémentaires / interdépendants, la vérité et la guérison des blessures infligées par notre histoire, dans le but de jeter les bases du développement durable. »(Notre traduction à partir du texte original en anglais) (NURC, 2007 : 7). Dans l'ensemble, le caractère polysémique du concept de réconciliation est clairement affirmé, c'est-à-dire que ce terme regorge de plusieurs significations qui dépendent des expériences individuelles, communautaires et sociétales.

4.1.2 Réconciliation entre qui et qui ?

La réconciliation se fait entre acteurs individuels ou collectifs, par exemple au sein des communautés rwandaises qui sont constituées de co-résidents et plus rarement d'apparentés selon une catégorisation dite ethnique.

Figure 3

Réconciliation entre qui ? (% de participants)





Les sujets interrogés perçoivent la réconciliation comme concernant principalement les relations entre voisins (57%), suivi de celles entre différentes communautés (41%), entre survivants du génocide et bourreaux (39%) et pour 29% il s'agit de relations intrafamiliales. D'autres proportions non négligeables des répondants estiment que la réconciliation concerne les bourreaux et les autres rwandais (18%), l'État et les citoyens (8%), ex combattants et le reste de la population (6%)

« Après le génocide, le Gouvernement a adopté la politique de réconciliation. Ici, nous avons pu progressivement embarquer sur ce chemin. Si les mariages [interethniques] sont fréquents et qu'on s'offre des vaches en cadeau [entre hutu et tutsi]. Qu'est-ce qui reste ? On tend vers le vivre-ensemble en paix et dans l'unité », GDF avec les femmes de Karongi.

Les mots-clé sont ici le vivre-ensemble en paix et dans l'unité, ce qui semble largement conforme à la compréhension qui émerge de la Commission Nationale de l'Unité et de la Réconciliation. Ci-après quelques témoignages à ce sujet pour illustrer cette conformité de sens autour de l'itinéraire intéressant de la réconciliation :

“Quand la guerre a éclaté, nous nous sommes réfugiés à Rusine où nous sommes restés pendant 5 ans. A notre retour, nos voisins refusaient de partager (la bière, les repas...) à cause de notre identité ethnique [Twa]. Grace aux efforts du gouvernement, nous sommes sur la voie de la réconciliation; nous observons les signes de partage et de convivialité avec lesdits voisins; nous vivons bien ensemble” (GDF avec les membres de la communauté, Gicumbi).

Dans ce cas, le processus de réconciliation se passe en milieux de voisinage et entre des gens appartenant à des collectifs ethniques différents. L'on souligne également l'impulsion des pouvoirs publics dans ledit processus, ce qui demeure vrai jusqu'aujourd'hui.

“ Nous nous réjouissons qu'il y a des signes de réconciliation, notamment le mariage interethnique, la coopération entre hutu et tutsi à travers les projets communs de développement...” (GDF avec les membres de la communauté, Rusizi).

On se serait attendu, compte tenu du poids du passé, à ce que les relations entre survivants du génocide et auteurs du crime de génocide soient mentionnées en premier lieu ! A la place, on trouve les voisins! Cela semble évoquer le contexte historique de la commission du génocide perpétré contre les Tutsi et même des violences antérieures ; en effet, ce fut véritablement un génocide de proximité (Kimonyo, 2017) où ce sont des voisins qui ont tué leurs voisins, la référence ethnique est apparemment évitée compte tenu du discours dominant sur la nécessité de mettre au-devant de la scène l'identité rwandaise inclusive (*Ubunyarwanda*) en mettant en sourdine toute autre identité considérée comme subalterne et potentiellement dangereuse pour le vivre ensemble.

Est mentionnée ensuite la réconciliation entre communautés. Au Rwanda, le terme communauté réfère au fait de partager l'espace résidentiel et des liens de filiation au sens large pouvant impliquer l'identité clanique et ethnique; des conflits peuvent les opposer quant au partage des terres à cultiver, aux pâturages et autres opportunités.



Des violences peuvent et ont pu effectivement se manifester au sein des communautés au cours de l'histoire récente des conflits au Rwanda, y compris les violences extrêmes de type génocidaire, ce qui explique que certaines réponses recueillies au cours de l'enquête soulignent le fait que la réconciliation intervient également entre communautés.

A propos de la réconciliation à l'intérieur des familles, elle est évoquée par 29 % de répondants. Actuellement, l'on se plaint assez souvent de la fréquence des conflits intrafamiliaux dont certains sont meurtriers et l'on évoque l'influence diffuse des séquelles de la guerre civile, et surtout du génocide, avec cette espèce d'accoutumance aux violences liées à des frustrations de nature diverse (Ndushabandi, Kagaba, Gasafari, 2016).

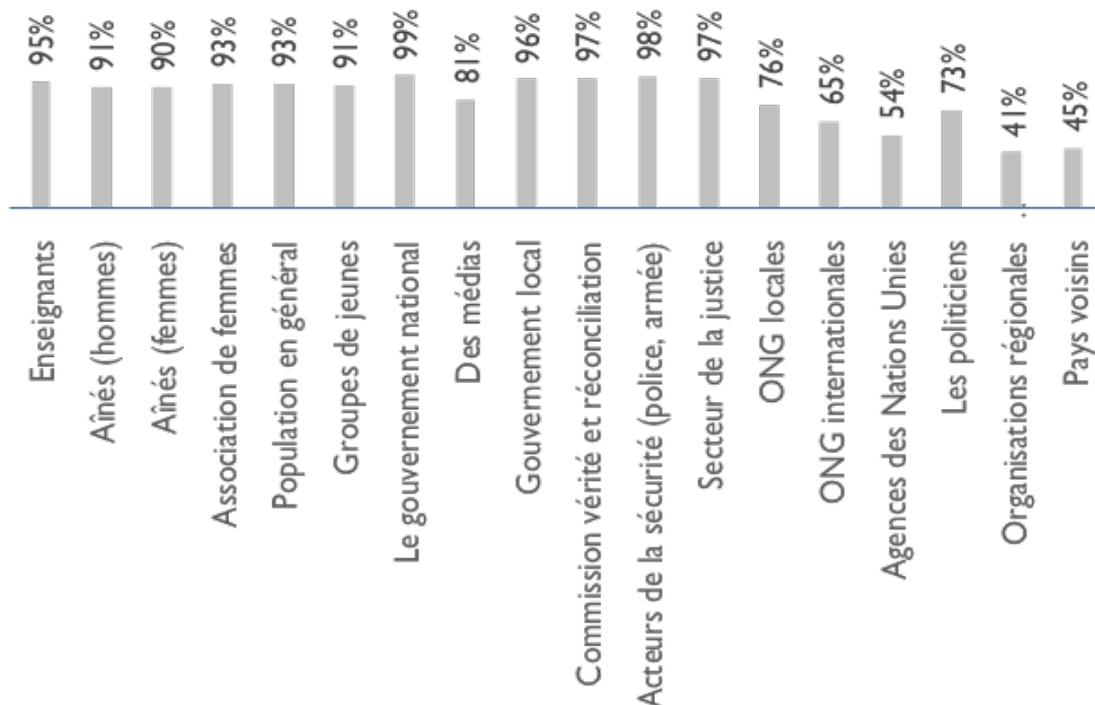
Deux autres types de relations sont évoqués, à savoir ex-combattants et population, ce qui sans doute rappelle les exactions commises par des ex-combattants au cours de la guerre civile et du génocide. Plus important, les relations entre ceux qui ont joué un rôle dans le génocide et les Rwandais. Est-ce là une perception plutôt pertinente par rapport à l'évitement de la globalisation du crime ?

4.1.3 Perception de la contribution des acteurs positifs au processus de réconciliation

La figure 4 reprend les acteurs potentiellement et ou actuellement positifs quant au processus de réconciliation.

Figure 4

Perception de la contribution des acteurs de la réconciliation (% positif)



En ordre d'importance décroissante, les Pouvoirs public sont indiqués comme des acteurs de réconciliation au premier degré particulièrement, le gouvernement (99%), les organes de sécurité dont la Police et l'Armée (98%); le secteur de la Justice (97%); la Commission d'Unité et Réconciliation (97%); l'administration local (96%). Ils sont suivis par les enseignants (95%); les Associations des femmes



(93%); les citoyens en général (93%); les groupes des Jeunes (91%); les Aînés (90%); les Média (81%); les ONG locales (76%); les politiciens (73%). D'autres acteurs sont également cités notamment : les agences des Nations Unies (54%); les pays voisins (45%); les organisations régionales (41%).

Le rôle des Pouvoirs Publics (Gouvernement National, Services de Sécurité, Justice, Gouvernement Local, Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation...) a la palme d'or, et à juste titre.

Dès la fin du Génocide, le Gouvernement a fait de la réconciliation son cheval de bataille dans la perspective de la reconstruction, du développement et de sa stratégie de transformation (Unity and Reconciliation Commission (Rwanda, 2007 ; Government of Rwanda, 2017). Différents institutions, politiques et programmes mis en place en témoignent (exemple : la création d'une nouvelle armée nationale intégrée, la suppression de la mention ethnique sur les cartes identitaires et les autres documents à usage administratif, la Commission Nationale pour l'unité et la réconciliation (CNUR), les solutions endogènes telles que les juridictions Gacaca, l'institution des conciliateurs (*abunzi*), la Commission Nationale *Itorero* (NIC), le programme *Ndi Umunyarwanda*).

“ Le gouvernement a adopté une approche structurelle de réconciliation [...] cette approche consiste en la suppression des lois discriminatoires, par exemple la suppression de la mention ethnique dans la carte d'identité, des quotas ethniques dans l'éducation et l'accès aux emplois, ... ; il a initié des politiques et programmes inclusifs de réduction de la pauvreté. Cette approche efficiente contribue significativement aux efforts de réconciliation », (interview, personne-ressource, Kigali).

Le potentiel de réconciliation imputé aux enseignants, aux mouvements associatifs des femmes et des jeunes est également souligné. S'agissant particulièrement des femmes, il s'agit d'une évidence au Rwanda (Mutamba & Izabiriza ,2005). Quant aux aînés, les participants à la recherche leur reconnaissent une grande influence, même si certains d'entre eux dénoncent quelquefois le rôle corrupteur de certains aînés. La place des enseignants, agents importants de socialisation, a été également évoquée bien que l'on suspecte que certains d'entre eux soient porteurs du virus de l'ethnisme, à l'instar de certains aînés. Il n'y a pas de réconciliation sans la participation des citoyens à la base (93%).

S'agissant de l'environnement régional et international, il est à juste titre mentionné comme contributeur au processus de réconciliation. Cependant l'on peut émettre quelques réserves quant à leur contribution dans le contexte politico-sécuritaire actuel, au regard de la conjoncture au sein des Pays de la CEPGL, de la CIRGL et de l'EAC aussi qu'à l'efficacité des Agences des Nations Unies sur le terrain dont le bilan apparaît souvent mitigé (Pognan, 2017).



- Le rôle des justes « *Abarinzi b'igihango* »



Madame Zula Karuhimbi qui a sauvé plus de 150 Tutsi pendant le génocide

Source- *The Newtimes.rw*

Les « Justes », ceux-là qui ont sauvé d'autres sans discrimination, au péril de leurs propres vies, pendant le génocide contre les Tutsi jouent un rôle énorme et sont perçus comme un véhicule important, un espoir vivant et efficace pour une reprise harmonieuse du vivre-ensemble. Les participants à la recherche qualitative, principalement les survivants du génocide, sont revenus sur le rôle singulier des Justes au cours du génocide.



« J'ai survécu au génocide grâce à un Hutu qui m'a sauvée. Je considère ce geste comme héroïque. C'est ce geste qui non seulement m'a amenée à ne pas considérer tous les Hutu comme des tueurs, mais aussi m'a convaincu que je dois pardonner à ces derniers » (survivante du génocide, GDF avec les membres de la communauté, Nyabihu).



« En sauvant des Tutsi pendant le génocide, je ne savais pas que le FPR gagnerait la guerre ; je savais même que c'était à mes risques et périls. J'étais motivé par la parole du Coran selon laquelle quiconque sauve la vie d'une personne en danger sauve l'humanité, et en sera récompensé dans le Royaume des Cieux », (un juste, GDF avec les membres de la communauté de Nyabihu).

« Depuis mon enfance, mes parents étaient en bons termes avec les voisins, hutu et tutsi confondus. On compte parmi nos grands amis des gens issus de toutes ces catégories. La discrimination et les persécutions dont les Tutsi ont été victimes, au su et au vu de tout le monde, m'ont personnellement touché. Je le trouvais injuste et inhumain. C'est pour cela que pendant le génocide, je me suis résolu à faire de mon mieux en faveur des Tutsi. Il y en a qui ont survécu chez moi. Je ne n'en vante pas. Même si certains de mes proches et voisins hutu m'en ont voulu et qu'ils ont même détruit ma maison, j'estime que c'était la meilleure attitude que tout être humain pouvait prendre » (entretien avec un « Juste », Nyabihu).

Le Gouvernement rwandais reconnaît de plus en plus le rôle des Justes dans la reconstruction et le processus de réconciliation des rwandais et procède à leur identification et à leurs mise en valeur. D'ailleurs, la CNUR fait des Justes des partenaires dans le processus de réconciliation.

D'autres instances non-étatiques interviennent également dans le renforcement du processus de réconciliation telles que les institutions religieuses et certaines composantes de la Société civile.

- Contribution des **Institutions religieuses** : Celles-ci jouent un rôle unique/original dans l'approche spirituelle de la réconciliation: facilitation des aveux pour crimes commis au cours du génocide; pour les demandes et octrois de pardon; dans le sens de l'acceptation positive de soi.
- Initiatives des composantes de la **Société Civile** dans le domaine de l'Unité et de la Réconciliation et dans celui de la reconstruction socio-économique et du développement en général. Le témoignage ci-après illustre le rôle de la société civile dans le processus de la réconciliation.

“ • **« Beaucoup d'acteurs ont contribué à la mobilisation des capacités de résilience. Il y en a qui se sont investis dans la réhabilitation des survivants du génocide. En guise d'exemple, il y a AVEGA et IBUKA. Il y en a d'autres qui se focalisent sur les bourreaux. C'est le cas de Prison Fellowship avec ses partenaires autour d'un programme de socio-thérapie qui aide les uns les autres à dialoguer sur les blessures pour pouvoir s'en sortir, ceci étant capital pour le vivre ensemble. Il y a aussi AMI [Association Modeste et Innocent] qui fait un bon travail sur la question relative à la restitution des biens pillés ou endommagés pendant le génocide », (entretien avec Gloriose Bazigaga, Société civile, Kigali).**

- **Média** : certains media animent des programmes axés sur l'unité et la réconciliation en tant que support des initiatives des Organisations de la Société Civile {Musekeweya, Igorora, Pax Press...}
- **Partenaires internationaux** : l'on peut signaler des apports techniques, financiers et matériels des partenaires internationaux dans le processus de réconciliation, notamment en faveur des juridictions Gacaca (UNDP, USAID, Interpeace Cuba, Union Européenne, SIDA, Grande Bretagne, Suède, Belgique, Suisse, USA, Japon, Chine, Corée du Sud, ONGs Internationales telles que International Alert, World Vision...). Par ailleurs, on retiendra la coopération de la communauté



internationale pour la lutte contre l'impunité et la justice pour les victimes – notamment en ce qui concerne la traque et la traduction en justice ou l'extradition vers le Rwanda des suspects auteurs du génocide. A ce sujet, les participants ont évoqué le rôle du TPIR (Ntaganda, 2004), du Canada, de la Belgique, de la Norvège, de la Suède, de la France et de quelques pays africains. Leur contribution est diversement appréciée par plusieurs observateurs et analystes qui considèrent que certains pays jouent pleinement leur partition, tandis que d'autres traînent les pieds (La Libre Belgique, 2019)

- **Familles et individus : au niveau de la base (*at grassroots level*)** l'enquête signale les actes d'entraide et de solidarité notamment dans le contexte de commémoration du génocide, de deuils et des événements heureux tels que le mariage, les naissances et autres circonstances. Beaucoup de familles sont par ailleurs soutenues matériellement par les aides (*Remittances*) en provenance des membres de leurs familles et ou de leurs réseaux familiaux et /ou amicaux se trouvant dans la diaspora.

4.1.4 Facteurs/ tuteurs de résilience pour la réconciliation

Quels sont les tuteurs de résilience sur le chemin de la réconciliation ? Le processus de réconciliation a besoin d'être accompagné et soutenu grâce à des facteurs ou tuteurs. Cette section est consacrée à l'identification et à l'examen desdits facteurs.

Figure 5

Facteurs qui contribuent à la réconciliation



*les réponses les plus courantes mentionnées par au moins 10% des répondants dans un pays

La **volonté politique** qui est ici soulignée se rapporte aux différentes politiques et programmes mis en place par l'Etat rwandais depuis la fin du génocide jusqu'à aujourd'hui. Ces dispositifs sont largement discutés dans la section portant sur les capacités institutionnelles.

Quant aux **espaces de dialogues** il s'agit des cadres mis en place par certaines institutions publiques et celles de la société civile (ONGs, institutions d'enseignement, confessions religieuses...) qui ont le souci de la guérison des blessures du passé, la réconciliation et la cohésion sociale. Les participants à la recherche ont souligné le rôle des espaces de dialogue dans la réconciliation, comme en témoigne le propos ci-après.

« L'organisation Prison Fellowship nous a regroupé dans un espace de dialogue, c'est-à-dire les survivants du génocide et les ex-prisonniers (bourreaux) et leurs proches ainsi que les anciens réfugiés rapatriés. Cette organisation fut la première à nous engager dans un dialogue communautaire. Tout au début, ce fut très difficile parce que nous avons peur les uns des autres. L'organisation nous a aménagé un village pour la réconciliation, elle nous y a construit des habitations et par la suite, nous avons créé une association au sein de laquelle nous menons un dialogue sur l'histoire des conflits et des blessures psychologiques. Grâce à ce dialogue et à la parole de Dieu, ns blessures guérissent progressivement et le vivre-ensemble prend forme de plus en plus », (GDF avec les membres de la communauté, Bugesera).



Un espace de dialogue pour la réconciliation facilité par l'ONG CARSA dans le District de Kamonyi
Source-Never Again Rwanda



Viennent ensuite l'amélioration des conditions de vie de la population, les réformes des politiques gouvernementales, la justice réparatrice (*Gacaca* principalement) ; enfin sont mentionnées les projets communautaires de développement, les travaux communautaires, les mariages mixtes, les structures locales de médiation ainsi que les initiatives de la société civile. Tous ces facteurs créent les conditions favorables au renforcement des capacités de résilience qui évitent aux communautés de sombrer dans les violences à la fois structurelles et conjoncturelles.

A côté de ces facteurs, les participants à l'enquête mentionnent aussi d'autres tuteurs de réconciliation autant importants:

- **La foi religieuse** bien assumée en termes de comportement conséquent ou cohérent. C'est grâce à elle que certains survivant(e)s du génocide résistent à la désespérance et que les bourreaux sont passés aux aveux et demandent pardon aux victimes tel qu'évoqué par le témoignage sur l'initiative de l'organisation *Prison Fellowship Rwanda* qui s'est révélée très performante en ce sens. Cette dimension religieuse de la résilience est également soutenue par Ilibagiza (2014).
- Les **pratiques annuelles liées à la commémoration du génocide** (rites de commémoration, visites des sites mémoriaux) et **la préservation de la mémoire du** génocide, et ce, grâce aux sites mémoriaux, à l'archivage en cours des données des Juridictions *Gacaca* et celles du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, aux nombreuses recherches et publications faites ou en cours de réalisation sur le Génocide perpétré contre les Tutsi.



Le Président Rwandais, Paul Kagame, allumant la flamme de l'espoir lors du lancement de la semaine de commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi

Source-xinhuanet.com

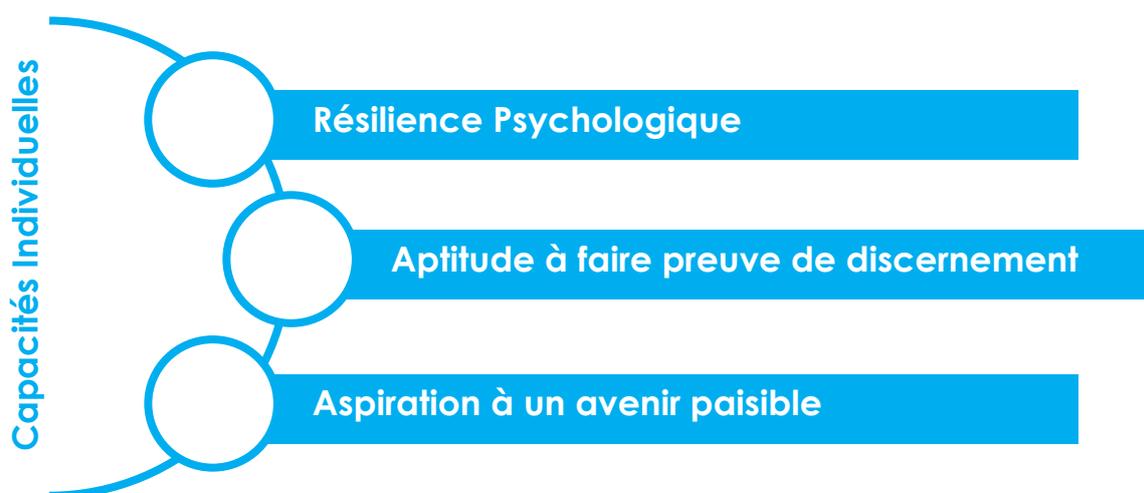


4.2 LES CAPACITES DE RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION

Pour rappel, dans la présente étude, l'on distingue différents types de capacités de résilience à savoir : individuelles, relationnelles, culturelles et religieuses, institutionnelles/ politiques. Cette section examine ces différentes capacités. On gardera présent à l'esprit que ces capacités sont interconnectées dans une vision systémique et holistique.

4.2.1 Capacités individuelles

La présente séquence se focalise sur les capacités individuelles, telles que schématisées ci-après :

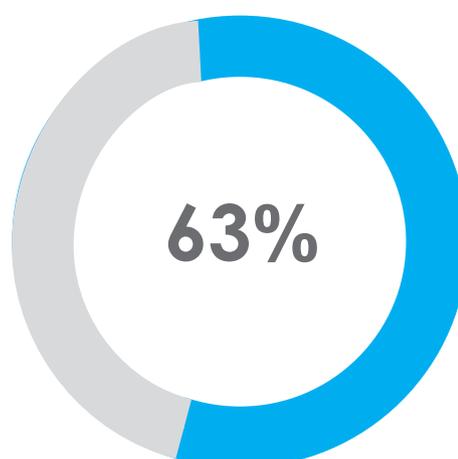


La résilience individuelle est vue comme la capacité pour une personne à se remettre d'un choc et à se projeter dans le futur, en dépit d'événements traumatiques. Cette recherche montre que la majorité des individus ont été exposés à beaucoup de chocs, en tant que victimes ou témoins directs de violences, comme l'indique la figure suivante (*figure no 6*).

Figure 6

Expériences de violences liées aux conflits

Toutes formes de violences examinées



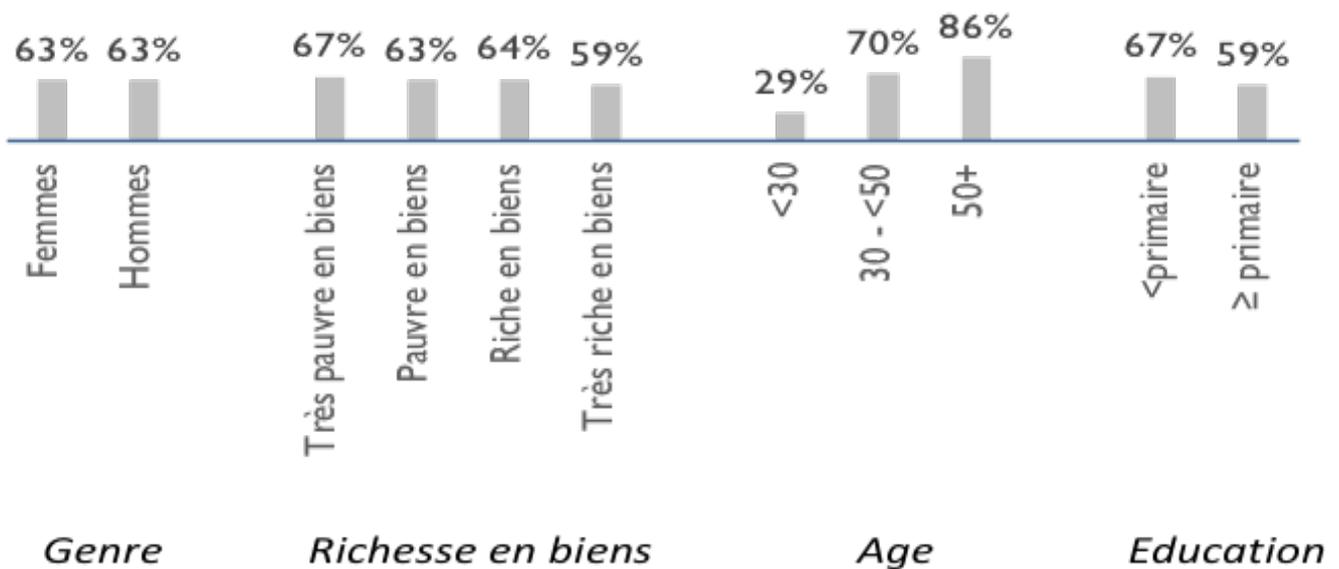


D'après les données de l'enquête, 63% des personnes rencontrées déclarent avoir subi la violence des conflits, sous différentes formes, entre autres : les agressions physiques, les tueries, les pillages, les **déplacements forcés** et les chocs traumatiques, en tant que cibles directes ou témoins. Ces formes de violence ont été vécues durant les différents cycles de conflits tels que discutés dans la revue de la littérature.

La figure ci-après reprend in extenso à ce sujet et, les réponses des participants par caractéristiques socio-démographiques fournissent des éclairages intéressants :

Figure 7

Expérience des formes de violences liées aux conflits par caractéristiques démographiques



A ce sujet, l'enquête révèle des écarts sensibles selon deux variables : l'âge et le niveau d'éducation. Ainsi, les aînés sont de toute évidence les plus informés et les plus affectés par les conflits du passé. De façon générale, les adultes (c'est-à-dire âgés de 30 ans et plus) ont plus d'expériences des violences que les jeunes (les moins de 30 ans). Cet écart se justifie principalement par le fait que la plupart des jeunes de moins de 30 ans n'ont pas été des témoins directs du génocide perpétré contre les Tutsi et d'autres cycles de violences qui l'ont précédé.

Concernant la variable « éducation », les plus instruits (niveau supérieur au primaire) déclarent avoir davantage vécu des expériences des conflits et violences par rapport aux moins instruits. L'on peut penser que l'écart est dû au fait que les personnes instruites accèdent à plus d'informations sur le passé que les moins instruites. En outre, elles sont capables d'analyses rétrospectives plus approfondies et cela peut avoir, selon le cas et le contexte, des retombées positives ou négatives selon les modalités de gestion des conséquences des conflits (« coping »).

Considérant toutes ces violences qu'ont vécu les Rwandais, il importe de s'interroger sur les capacités dont ils disposent, en tant qu'individus, pour faire face à ces chocs. C'est ce que les trois figures ci-dessous examinent.

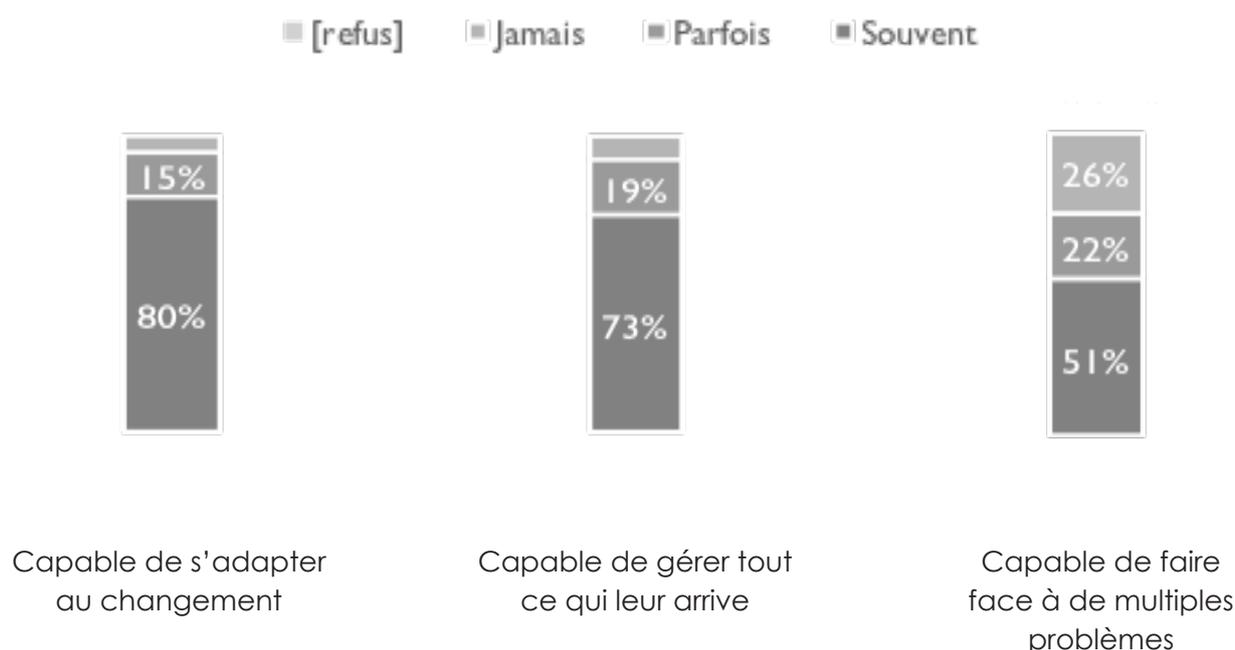
4.2.1.1 Résilience psychologique

Cette forme de résilience renvoie à ce qui permet aux individus de faire face à des situations de stress et de chocs traumatiques (il y a lieu de citer dans les cas extrêmes le Trouble de Stress Post-Traumatique (PSPT) (*Post Stress Traumatic Disorder, PTSD*, en anglais). Ladite forme de résilience se traduit en fait par des capacités d'adaptation au changement, de gestion de l'imprévu et permet de faire face à de multiples problèmes.

- **Capacités d'adaptation**

Figure 8

Capacités d'adapter
(% qui se sentent souvent, parfois, jamais...)



En dépit des violences vécues par le peuple, ce dernier a un capital de résilience psychologique étonnant. Le seuil élevé de perception de résilience en termes de capacité d'adaptation au changement (80%) n'a pas de quoi surprendre au regard de l'Histoire passée et récente de ce Pays qui a connu des exils, des conflits, la guerre et le génocide quant à la capacité de gestion de l'imprévu (73%), elle est largement en rapport à l'expérience vécue au passé lointain et proche. Il en est de même, mais ici dans une moindre mesure, de faire face à des situations complexes (51%) tels que des contextes de génocide, de conflits, de guerres et des violences.



« Pendant le génocide j'ai perdu une importante partie de ma famille y compris mon épouse et mes enfants. Dès la fin du génocide, on m'a confié des responsabilités dans une administration locale. En tant qu'autorité, j'étais appelé à mobiliser la population à s'engager dans le processus de réconciliation prôné par le Gouvernement. Des suites des blessures héritées du génocide, je me trouvais désemparé face aux responsabilités à assumer. C'est alors que je me suis engagé dans un exercice d'introspection afin d'acquérir la force nécessaire, non seulement pour me dépasser et sortir de mon anéantissement, mais aussi retrouver toutes les énergies psychiques nécessaires en vue d'accomplir ma mission avec toute l'autorité morale voulue et en toute légitimité. »
Rescapé participant aux DGF à Rusizi.

Les Rwandais/es paraissent avoir tiré quelques leçons utiles tant en termes de coexistence, de débrouillardise, que de résistance face aux malheurs et à diverses épreuves vécues.

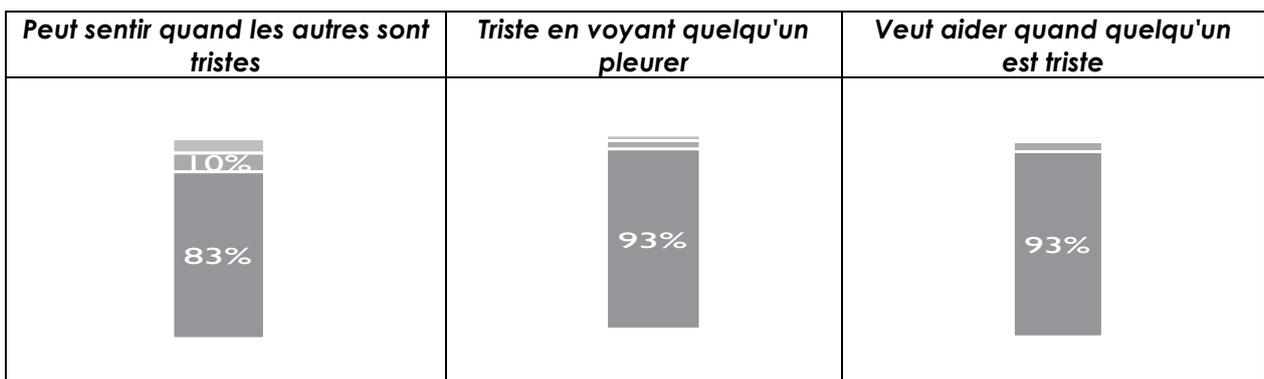
a) Capacités d'empathie (attention pour les autres)

L'empathie comprend la compréhension intime des sentiments et du vécu d'autrui, et l'attention bienveillante à l'autre.

Figure 9

Perception de capacité d'empathie (% qui se sentent souvent, parfois, jamais...)

■ [refus] ■ Jamais ■ Parfois ■ Souvent



Aux dires des personnes interrogées, les capacités d'empathie sont dans leur ensemble très élevées, ce qui laisse entendre en substance qu'elles ont la capacité d'être attentives à autrui jusqu'à vouloir porter secours en cas de besoin. Cela se manifeste à travers de multiples actes d'entraide et de solidarité en de multiples circonstances (mariage, naissances, deuil, baptême, maladies, promotion aux études ou au travail...). Ces attitudes et comportements sont largement inspirés du socle des valeurs culturelles enracinées. Ils représentent autant d'atouts pour l'amélioration des relations interindividuelles et, par ricochet, pour le processus de réconciliation. En effet, comme le reconnaît la sagesse rwandaise, « personne ne se suffit à soi-même » *« Umuntu agirwa n'abandi »*.

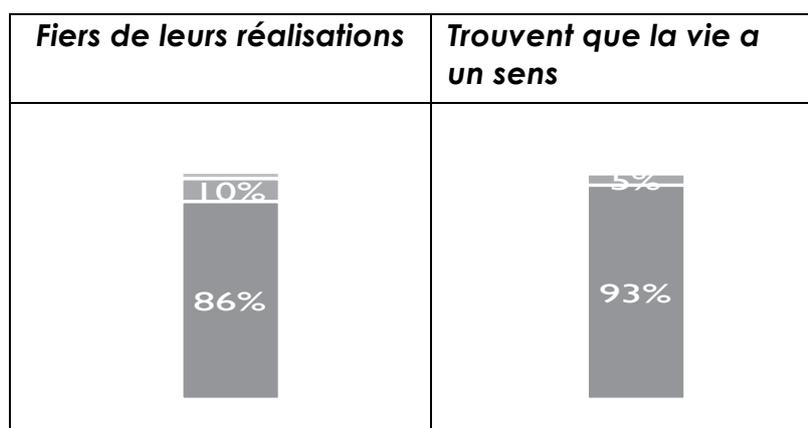
b) Estime de soi : L'amélioration des conditions de vie comme facteur de résilience à travers l'estime de soi

Selon Smith & Mackie (2007) cités par Wikipédia, *l'estime de soi consiste en des évaluations positives ou négatives à propos de soi-même, et tel qu'on le ressent* (notre traduction). L'estime de soi grandit ou baisse sur la base des réalisations personnelles (*achievements*) et sous le regard d'autrui. Cette dimension est examinée dans la figure numéro 10 après :

Estime de soi et de ses capacités à réaliser ses aspirations en dépit des aléas de la vie

Figure 10

Résilience individuelle perçue – Satisfaction de la vie (% qui se sentent souvent, parfois, jamais...)



Dans l'ensemble, l'estime de soi chez les personnes interrogées est très élevée selon leurs propres perceptions. L'enquête indique que 86% de réponses « pour » soulignent le fait que les Rwandais sont fiers de leurs réalisations et que la vie a un sens (93%). Pour le premier volet, les succès du Rwanda post-génocide en termes de paix et de développement justifient largement cette réponse. Quant à la question du sens de la vie, le pourcentage très élevé est difficile à interpréter en raison de l'optimisme accentué des réponses!

Confronté aux données de l'Enquête Nationale sur la Santé Mentale au Rwanda (Rwanda Biomédical Center, 2020) qui mettent en lumière un niveau assez inquiétant d'états dépressifs et des solutions inappropriées chez les sujets affectés se traduisant notamment par la consommation excessive d'alcool et de drogues dures. Cet optimisme pourrait être tempéré par le fait que les attitudes culturelles de réserve dans l'expression de soi et de ses affects occasionnant par là un penchant à l'introversion, empêche aux rwandais d'exprimer ouvertement l'état de détresse dans lequel ils se trouvent. Il y aurait aussi chez les personnes interrogées le piège du biais de désirabilité sociale face à l'enquêteur.



Toutefois, au regard des performances du peuple rwandais dans son ensemble en termes de développement socio-économique et de sécurité à tous les niveaux (individuel, communautaire et national), il y a des raisons de légitimer cette tendance à l'optimisme compte tenu par ailleurs du point de départ du Rwanda post-génocide, un pays brisé (*broken world*) (Prunier, 1995).

Concernant les progrès accomplis au Rwanda post-génocide et leur ressenti, voici des témoignages assez éloquents à ce sujet:



« Après le décès de mon mari survenu en prison où il se trouvait pour crime de génocide, la vie a été extrêmement amère pour moi et nos 7 enfants. J'ai essayé de rebondir à partir d'un crédit bancaire investi dans le commerce au marché local. J'ai progressivement avancé et la vie a repris petit à petit, elle fait plus de sens actuellement. J'en suis fière et je trouve ma résilience en cela », entrevue avec une veuve d'un bourreau, à Musanze.

« Le travail m'a personnellement aidé à sortir des pensées négatives et mes traumatismes psychologiques liés au génocide. Mon travail de tailleur m'a procuré beaucoup d'espoir pour le futur et le fait de voir que les gens apprécient ce que je fais, m'assure non seulement la survie mais me procure également de la confiance ; mon travail est donc très important pour la résilience », survivant du génocide, GDF, Karongi.

Ces deux témoignages sont à la fois soutenus et porteurs d'espoir, une autre dimension importante de la résilience individuelle. En guise d'exemple, Kantengwa (2014), dans son étude sur les femmes mères d'enfants nés d'un viol génocidaire au Rwanda, a trouvé que l'espoir est la principale raison mise en évidence chez les femmes mères étudiées. L'étude démontre que l'espoir a aidé ces femmes à confronter de nombreux défis tels que la stigmatisation liée au viol génocidaire et à l'éducation des enfants nés de ce viol. De telles femmes espèrent que leurs enfants grandiront comme des personnes qui auront su surmonter les problèmes de rejet, de re-traumatisation et de troubles post-traumatiques (PTSD).

Lala et al. (2014), en évoquant le concept rwandais d' « icyizere », qui signifie à la fois l'espoir et la confiance soutiennent l'idée selon laquelle générer de l'espoir personnel pourrait également conduire à des résultats sociaux bénéfiques. Là où, dans certains contextes, l'espoir et la confiance sont perçus comme étant interchangeable, un sentiment accru d'espoir pour son propre avenir peut également se traduire par la confiance dans son environnement. Dans le Rwanda post-génocide, il semble donc plausible que les efforts visant à promouvoir l'espoir puisse générer la confiance entre les individus, les groupes et les communautés.

Voici les propos des philosophes à ce sujet : « L'espérance est tout d'abord un sentiment qui nous porte à considérer l'avenir avec confiance. Espérer c'est considérer comme réalisable ce que nous désirons le plus intensément. L'espoir est donc indissociable d'un rapport positif au temps ; il est la passion de l'avenir car il fait du temps notre meilleur allié » (Clement, 2000 :146).

Dans le chapitre consacré aux réponses des populations vis-à-vis des efforts de l'Etat pour assurer le maximum du bien-être de manière inclusive, Kimonyo (2015) aborde entre autres la question du niveau de satisfaction personnelle et sollicite pour ce faire les World Values Survey effectuée au Rwanda en mai 2007 qui montrent qu'en cette même année, 40% des Rwandais se trouvaient satisfaits de leurs conditions de vie. En 2012, le taux a fortement augmenté (77%). L'énoncé « se sentent heureux » obtient le taux de 85% en 2007 et augmente graduellement jusqu'à atteindre 91% en 2012.



Ce sentiment reflète les résultats corroborés dans les domaines des infrastructures, des investissements dans le développement rural, de la lutte contre la pauvreté, des mutuelles de santé, des coopératives, d'où ce sentiment d'optimisme (Kimonyo, 2017).

Cela ne signifie pas que les sujets n'ont pas de réserves à propos des inégalités, peut-être quelquefois plus perçues que réellement vécues. A la période de ces enquêtes, les personnes interrogées disent leurs préoccupations quant à la qualité de l'enseignement supérieur, à l'augmentation du chômage principalement des jeunes instruits, et à la question des expropriations non équitablement indemnisées (Kimonyo, 2017). La question des inégalités demeure un défi toujours d'actualité.

L'on peut penser que, comme le suggère le paragraphe sur la culture rwandaise et la résilience, toutes les catégories se sentent concernées, chacune puisant dans son propre potentiel de résilience, dont certaines formes de spiritualité tel que raconté dans le témoignage ci-après.

« Prenons l'exemple de l'évêque de notre Eglise. Presque toute sa famille a été décimée pendant le génocide. Après sa nomination à la tête de son Eglise après le génocide, grâce à ses convictions morales et religieuses, en lieu et place de la vengeance, il s'est dirigé vers son village natal, a approché les membres de la communauté, particulièrement ceux impliqués dans le génocide et qui, depuis la fin de ce génocide, avaient peur de lui. Il les a rassemblés sur une colline où il leur a accordé le pardon sans condition, tout en soulignant qu'il exonérait même quiconque lui devait une restitution des biens endommagés ou pillés pendant le génocide. Constatant ce pardon inconditionnel, certains des bourreaux sont descendus des montagnes et se sont inclinés devant l'évêque pour lui dire la vérité sur les forfaits commis et ont imploré son pardon » (GDF avec les représentants des organisations religieuses et de la société civile, Kigali).

Ce témoignage trouve de forts échos dans l'ouvrage du Père Ubald RUGIRANGOGA (2019).

Cette force est souvent recherchée dans la prière sincère, mais s'enracine également dans de fortes convictions morales et au fait que l'on retrouve le sens positif de son existence à travers la reprise d'activités socio-économiques permettant de rebondir. Telle est la portée du témoignage ci-après :

« Mon mari a trempé dans le génocide dans notre village. Il a été écroué et est décédé en prison. Il m'a laissé sept enfants. La misère nous a sérieusement frappés. Des suites des forfaits commis par mon mari, nous avons été stigmatisés en plus de la honte et de la peur qui nous hantaient. Chaque fois que je croisais les rescapés sur mon chemin, ou bien je rebroussais chemin ou alors je prenais une autre direction. Et puis, lors des Juridictions Gacaca, j'ai dû payer certains des biens que mon mari avait endommagés pendant le génocide. Franchement, je ne sais plus à quel saint me vouer. Ce qui m'a aidée à ne pas m'effondrer, c'est la prière. Cette dernière fut mon seul refuge, avant d'entreprendre un petit commerce qui a heureusement bien tourné » (entretien avec la veuve d'un bourreau, Musanze).

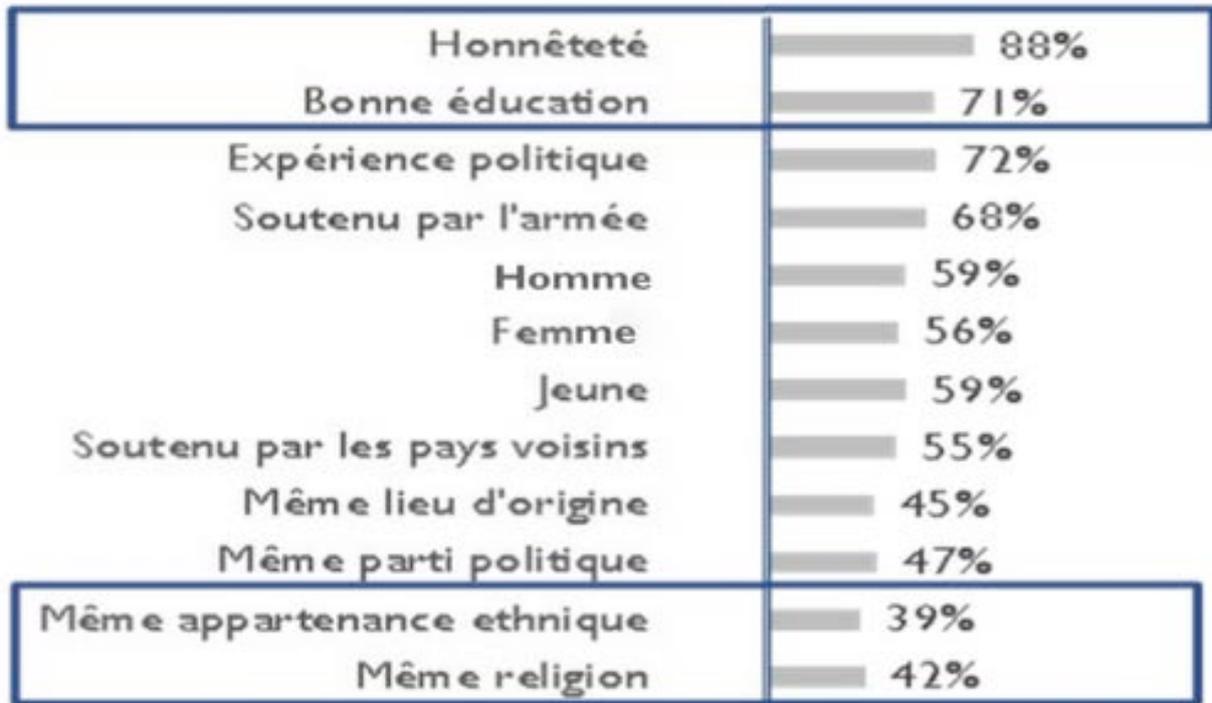
4.2.1.2 Aptitudes à faire preuve de discernement

La capacité de discernement est un atout important, qui permet de résister aux manipulations, d'apprécier les choses à leur juste valeur, l'esprit critique et l'objectivité. La figure 11 éclaire à ce sujet



Figure 11

Exigences de la population en matière de confiance dans les dirigeants politiques



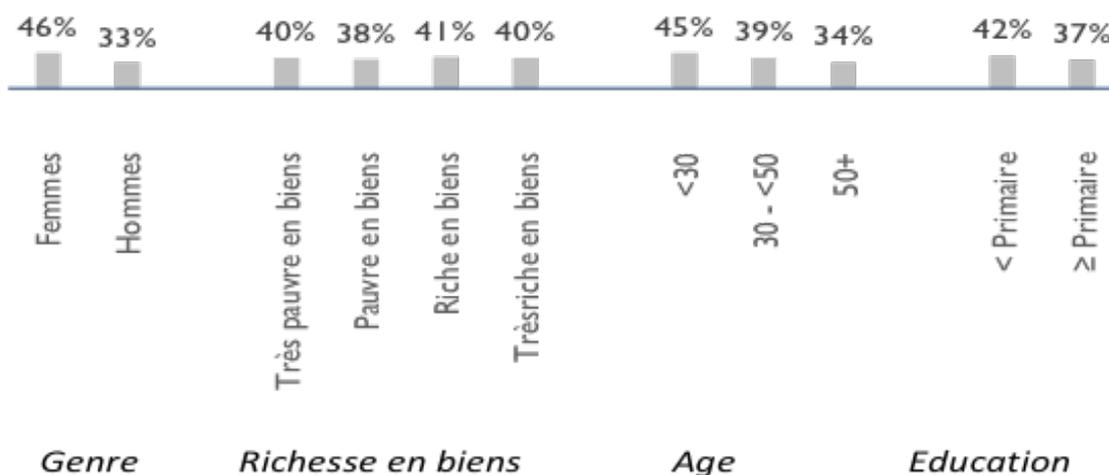
Afin d'éviter les égarements du passé, les citoyen(n)(e)s doivent en effet faire preuve de grande lucidité vis-à-vis de leurs dirigeants politiques, notamment quant aux vertus civiques (Intégrité/*Ubunyangamugayo*, Expérience/*Inararibonye*, bonne éducation/*Uburere bwiza*). La figure 11 ci-dessus donne grand espoir (entre 71% et 88%), quant à la prise de conscience des participants par rapport aux valeurs telles que l'honnêteté, l'expérience politique et la bonne éducation exigées des détenteurs du pouvoir.

Cependant, des proportions non négligeables des répondants réfèrent également aux variables telles que l'ethnicité, la religion et le lieu d'origine.

Concernant l'ethnicité, celle-ci est souvent sujette à des manipulations politiciennes. La figure ci-après examine son importance par rapport au sexe, à l'âge, au niveau de richesse et à l'éducation des personnes interrogées.

Figure 12

Importance de l'ethnicité pour la confiance dans les dirigeants politiques selon le sexe, l'âge, l'éducation et le niveau de richesse (%)

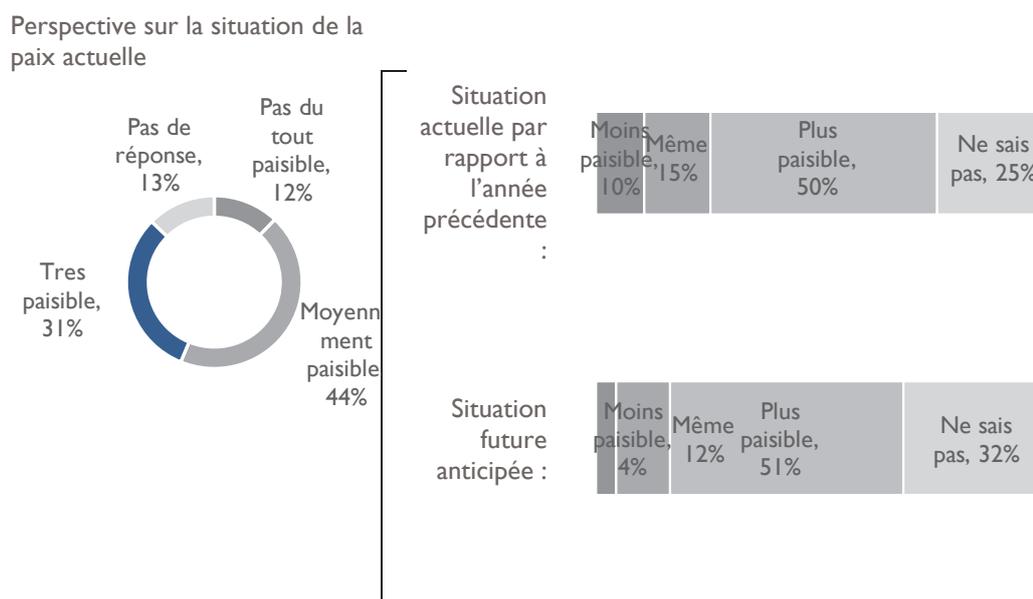


Bien que l'ethnicité soit gardée à bonne distance comme cela apparaît dans la figure 11, on remarque ici (figure 12) d'importantes variations par âge et par sexe. Par âge, on observe l'attachement à l'ethnicité chez les jeunes (45%) et chez les adultes (39% pour ceux de l'âge est compris entre 30 et 50, et 34% pour ceux âgés de plus 50 ans). Cela apparaît étonnant dans la mesure où la recherche qualitative montre que les réflexes ethnistes sont plus enracinés chez les personnes adultes. Quant à la variable sexe, les femmes seraient plus enclines à accorder plus d'importance à l'ethnicité (46%) que les hommes (33%). Si cela s'avérait, il y aurait des implications au niveau de la socialisation des enfants et des jeunes, compte tenu du rôle des femmes dans l'éducation familiale au Rwanda.

4.2.1.3 Aspiration à un avenir paisible

Figure 13

Perspectives sur la situation de la paix actuelle et la paix dans le futur (% des répondants)





Selon les données de l'enquête et en cumulant les taux des options de réponses (très paisible et moyennement paisible), on observe que trois quarts des répondants estiment que le Rwanda est paisible. Comparé à l'année précédente (2017), 65% des répondants considèrent le Rwanda comme plus paisible. Quant à l'avenir, 63% des sujets interrogés pensent que le Rwanda sera paisible. Ces résultats reflètent un certain niveau d'optimisme chez la majorité des répondants par rapport au présent et l'avenir, ainsi que les perceptions des uns et des autres en relation avec la manière dont ils lisent et analysent les événements dans leur contexte existentiel.

Ce capital de confiance en soi et d'optimisme, soutenu par ailleurs par les efforts des pouvoirs publics en synergie avec les communautés et la société civile en vue d'assurer le bien-être socio-économique et la sécurité à l'ensemble de la population, est évoqué par les témoignages ci-après :

« Aujourd'hui, le Gouvernement, à travers l'Armée et la Police, assure notre sécurité avec efficacité. Je suis confiante que personne ne peut plus nous tuer comme ils [génocidaires] nous ont tués en 1994 » (entrevue avec un rescapé du génocide à Nyabihu).



Défilé des élèves officiers des Forces Rwandaises de Défense au terme d'une formation militaire au sein de Rwanda Military Academy de Gako.

Source-The NewTimes.co.rw



« Même s'il y en a qui utilisent les médias sociaux et les antennes des radios internationales pour semer la panique au Rwanda, je suis confiant en la capacité de notre Armée Nationale et ainsi je trouve les jours à venir plus rassurants » (entretien avec une personne-ressource à Kigali).

« Même si le chômage est plus inquiétant surtout parmi nous [les jeunes], j'ai plusieurs raisons qui me rendent confiant que l'avenir sera meilleur », (entretien avec un jeune à Huye).

Espoir dans le rôle des jeunes

Dans le même ordre d'idées, selon les participants à la recherche qualitative, l'optimisme quant au présent et à l'avenir repose également sur les jeunes. Ceux-ci représentent la tranche démographique de loin la plus importante de la population et ont de plus en plus accès à l'instruction. De même, les jeunes semblent être la cible privilégiée des acteurs de la paix et les messages qu'ils reçoivent sont susceptibles de générer des transformations positives orientées vers le vivre ensemble. Cependant, les jeunes font face à de nombreux défis dont la confrontation à un lourd héritage du passé. On en trouve un écho dans le témoignage ci-après :

« La jeunesse d'aujourd'hui donne espoir, elle s'engage progressivement à transcender les divisions et à embrasser plutôt l'unité, contrairement à certains parents qui ont grandi dans cette haine et continuent de la perpétuer » (participant, DGF avec les membres de la communauté, Nyabihu).

« Quand tu déclines les mauvais enseignements transmis par des parents, des fois, ces derniers le regrettent. Des exemples sont légion où certains parents renoncent à ces attitudes et demandent pardon à leurs enfants. Souvent, le comportement de ces jeunes sert même de modèle pour les plus petits » (jeune participant, DGF avec les membres de la communauté, Musanze)

Dans ces témoignages des rôles semblent inversés, la personne censée éduquer devient l'apprenant. Des jeunes/cadets se mettent à resocialiser les parents/aînés aux vertus civiques.

4.2.2 Capacités relationnelles

La section précédente s'est attachée aux capacités relationnelles de résilience. La présente section s'articule sur des initiatives internes de type communautaire qui renforcent les capacités relationnelles. Elle se termine par des considérations concernant les échanges transfrontaliers au regard de la résilience, la réconciliation et la consolidation de la paix.





Ces capacités relationnelles renvoient aux initiatives orientées vers des solutions consensuelles, la volonté de résolution pacifique des conflits, les échanges à l'intérieur et au-delà des frontières.

4.2.2.1 Capacités communautaires

Selon les résultats de l'enquête, les initiatives inter et intra-communautaires visent entre autres à affronter le passé et à dégager des solutions communes partagées. Ce passé est chargé de blessures psychologiques (73%) avec des besoins d'espaces et de services de guérison, tel qu'évoqué dans le témoignage ci-après provenant d'une veuve rescapée du génocide et s'étant trouvée dans une situation difficile de couple mixte.

« Le fait de naître d'un mariage mixte a été pénible pour moi, j'ai été souvent rejetée de toute part ; quand je me rendais chez mes familles hutu, elles se taisaient parce qu'un Tutsi vient, et quand je me rendais chez les familles des Tutsi, c'était la même chose, me traitant de Hutu et je me demandais finalement qui je suis, sans pouvoir trouver la solution. Cela m'a énormément affectée et j'ai grandi dans cet isolement jusqu'à mon mariage. Juste quelques années après le mariage, il y a eu le génocide et mon mari a été tué. Avant de rejoindre un espace de guérison, je vivais en solitude, j'avais l'impression que tous les humains étaient mauvais, jusqu'à espérer qu'un malheur s'abattraît sur nous tous pour mettre fin à la vie. C'est grâce à cet espace de guérison que j'ai repris la confiance en d'autres » (veuve du génocide, née d'une famille mixte).



« S'il vous plaît, sachez que notre société est malade. Les gens ont des blessures psychologiques et des traumatismes non encore traités. Que pensez-vous que les parents ainsi affectés transmettent à leurs enfants à part le trauma et les blessures ? On ne peut transmettre que ce que l'on a. J'ignore les approches que l'on va utiliser, mais j'insiste, la société rwandaise est malade et doit être impérativement traitée. Différents acteurs pourvoient des soutiens économiques, le programme Girinka est opérationnel, le FARG [Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide nécessaires] et d'autres acteurs ont aidé les rescapés dans l'accès à l'éducation ; bref, beaucoup d'initiatives ont amélioré sensiblement les conditions socio-économiques. Cependant, le traitement des blessures psychologiques n'est pas encore une réalité », (GDF avec les représentants des organisations religieuses et de la Société Civile, Kigali).

Ce témoignage traduit la complexité de la situation post-génocide au Rwanda. A travers ce témoignage dense, il apparaît que l'on se trouve face à une société traumatisée dans son ensemble, mais avec en son sein des diversités catégorielles et une pluralité d'intervenants dont les initiatives devraient être mieux coordonnées. La diversité de questions à résoudre en termes de santé mentale et communautaire est évoquée dans le témoignage qui suit à propos des enfants des génocidaires et de leur stigmatisation, des enfants nés des viols génocidaires, des familles disloquées, des bourreaux récidivistes. Tout ce cocktail de situations complexes qui pourrait être d'ailleurs explosif s'il n'est pas bien appréhendé souligne à coup sûr la tâche ardue qui incombe aux gestionnaires de la réconciliation post-génocide.



« Les enfants des bourreaux ont un sérieux problème. Le fait d'être enfants des génocidaires et le fait que l'entourage les traite comme tels, demeure psychologiquement préoccupant. La société stigmatise ces enfants, pourtant innocents, en les appelant enfants de génocidaires» (entretien avec un chercheur et enseignant d'Université).

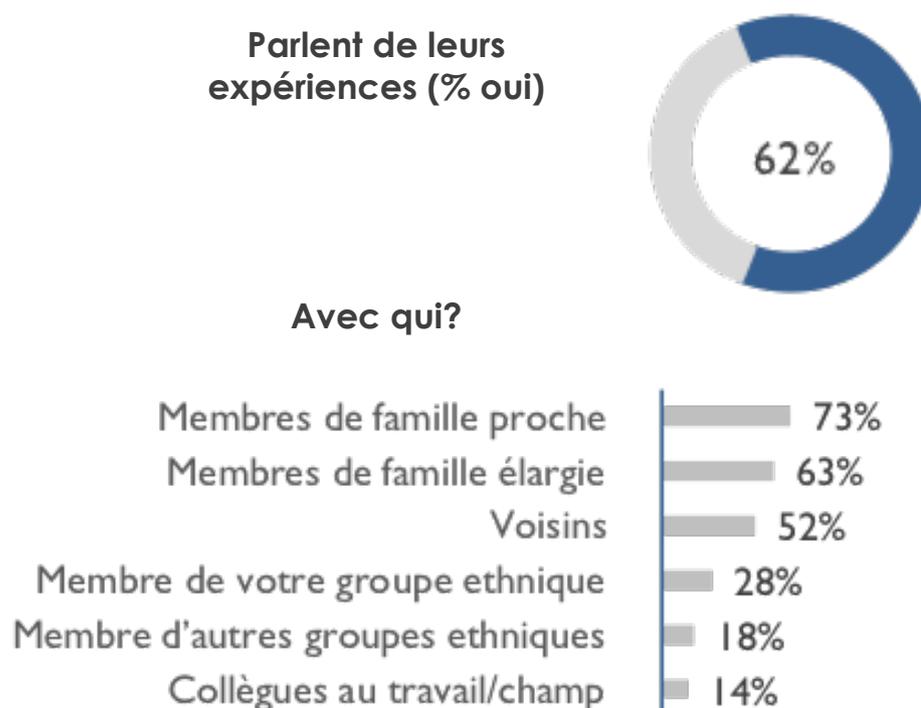
D'après la sagesse rwandaise, « qui veut guérir de sa maladie commence par s'en vanter » (*ushaka gukira indwara arayirata*). Mais, dans le cas du Rwanda post-génocide, comment procéder ? Dans ce contexte, il y a un fort besoin d'une expertise pointue et partagée en approches interdisciplinaires réunissant des spécialistes des sciences de la santé mentale et d'autres praticiens (psychologues, psychiatres, sociologues, anthropologues, travailleurs sociaux, ...), avec nécessité de la mise en place d'un dispositif holistique de soins décentralisés en santé mentale et en interventions sociales. Seule l'approche systémique permet une appréhension clinique adéquate des problématiques multiformes nées du génocide.

4.2.2.2 Dialogue sur le passé dans des réunions/initiatives communautaires

La figure 14 examine le partage d'expériences traumatiques parmi les personnes interrogées.

Figure 14

% des gens qui partagent leurs expériences avec les autres





Il ressort de la figure 14 que la majorité des sujets enquêtés (62%) partagent leurs expériences de conflit. S'agissant de la question « avec qui ? », la famille, tant restreinte qu'élargie, sert de cadre privilégié et relativement protégé d'échanges d'expériences et d'émotions autour du vécu. La prévalence d'échanges intrafamiliaux se comprend bien étant donné la fréquence des contacts et une plus grande confiance /intimité présumée.

Viennent ensuite des voisins. Ces derniers font partie du paysage quotidien avec ses possibilités d'échanges et d'entraide, sans passer sous silence les conflits qui peuvent surgir à tout moment et qui résultent des interactions quotidiennes émergeant de la proximité.

Ces échanges peuvent dépasser les dimensions purement matérielles. En effet, ils incluent quelquefois sinon souvent le partage d'expériences aussi bien heureuses que traumatiques et se présentent ainsi comme des espaces d'écoute, de libération de la parole, de reconnaissance des blessures, de guérison, d'aveu et de réconciliation.



Un des groupes de guérison psychologique, animés par Never Again Rwanda et Interpeace
Source-Never Again Rwanda

4.2.2.3 Dialogue intergénérationnel sur le passé conflictuel

A propos de ce dialogue, des participants expriment leurs points de vue :

“ **« S'agissant du dialogue intergénérationnel sur le génocide, je pense que les parents impliqués dans et condamnés pour le génocide ne sont pas suffisamment outillés pour dire la vérité aux enfants. Hormis certains qui n'ont pas la volonté de raconter l'histoire des violences en général et du génocide en particulier aux enfants, il y en a d'autres qui veulent bien le faire, mais sont freinés par le manque d'approches appropriées. Ils n'ont pas été préparés à le faire. Comment raconter à ses enfants les forfaits qu'on a commis tout en leur laissant la possibilité de considérer l'auteur plus comme père plutôt qu'un tueur ? Ce n'est pas facile. Cela exige que ces gens soient suffisamment préparés et outillés et constitue une faiblesse qui accuse notre processus de réconciliation.** »

Dans certaines sociétés post-conflit, on a des programmes spécifiques d'éducation pour les bourreaux purgeant leurs peines, notamment en vue de leur donner des outils afin que, malgré les crimes graves commis, ils puissent jouer dignement leur statut de parents une fois rentrés dans leurs familles respectives. Dans le cas d'espèce, le rôle des sociologues et psychologues s'avère capital » (entretien avec un chercheur et enseignant d'Université, Kigali).

Cette réflexion mérite une grande attention. En effet, au lieu de blâmer les parents, il faudrait mieux les équiper à travers un dispositif pédagogique approprié, à défaut duquel la transmission intergénérationnelle du traumatisme né de la participation au génocide augurerait des lendemains dangereux pour une jeunesse qui affronterait l'avenir sans être armés de boucliers psychologiques solides susceptibles de les aider à transcender la honte implicite et !ou explicite résultant des faits commis par leurs parents, incluant notamment la stigmatisation.

4.2.2.4 Expériences de pardon et réconciliation

Le pardon est considéré comme un important ingrédient de la réconciliation (Bloomfield, 2003). Les participants à la recherche soulignent également la place du pardon pour le processus du vivre ensemble dans le contexte post-génocide. Voici quelques témoignages à ce propos:

« [...] Nous avons eu aussi des cas où les bourreaux incriminés sont passés finalement aux aveux et ont demandé pardon, ce qui nous a également soulagés. Cela a été une base importante du processus de réconciliation », survivante du génocide, GDF avec les femmes à Karongi.

« J'ai pardonné parce que mes bourreaux m'ont demandé pardon » (GDF à Rusizi, Rwanda).



Un présumé génocidaire devant un siège des juges Gacaca (Inyangamugayo)

Source-The NewTimes.co.rw

« Lors des Juridictions Gacaca, j'ai dû réparer à mes frais certains des biens que mon mari avait endommagés pendant le génocide [...]. Plus tard, j'ai pu m'approcher des familles concernées en vue d'implorer le pardon pour les crimes de mon mari. Elles m'ont accordée le pardon et certaines d'entre elles m'ont exonérée de la restitution des biens que ma famille leur devait» (entretien avec une veuve d'un bourreau, Musanze).

Peut-être faut-il rappeler qu'au cours des Juridictions Gacaca (Avocats sans Frontières, 2015), l'Etat a mis un fort accent sur la nécessité des aveux de la part des bourreaux et de demande de pardon de leur part vis-à-vis des victimes. Il importe également de noter que sous l'impulsion des milieux religieux, de la société civile et avec l'appui de la Commission pour l'Unité et la Réconciliation, des progrès ont été enregistrés quant au rapprochement entre les coupables de génocide et rescapé(e)s. Il est à mentionner que les efforts allant dans ce sens se poursuivent.

Par ailleurs, dans quelques cas, le pardon demandé par les coupables du génocide sous l'instigation des Pouvoirs publics a provoqué quelques malentendus aussi bien dans les milieux des bourreaux que ceux des rescapés, les premiers pensant à tort qu'ils se sont acquittés de leurs dettes envers les rescapés, et les seconds ayant le sentiment que le pardon a été offert à l'Etat plutôt qu'aux bourreaux qu'ils n'ont jamais vu venir personnellement et en toute sincérité implorer le pardon.

4.2.2.5 Initiatives de commémoration

La conservation de la mémoire du génocide est perçue de plus en plus comme importante pour le Réconciliation et ce, à travers les rituels de commémoration, les visites aux sites mémoriaux. Au Rwanda, les cérémonies commémoratives annuelles du génocide perpétré contre les Tutsi sont pilotées par les Pouvoirs publics. Au niveau communautaire, elles sont marquées entre autres par



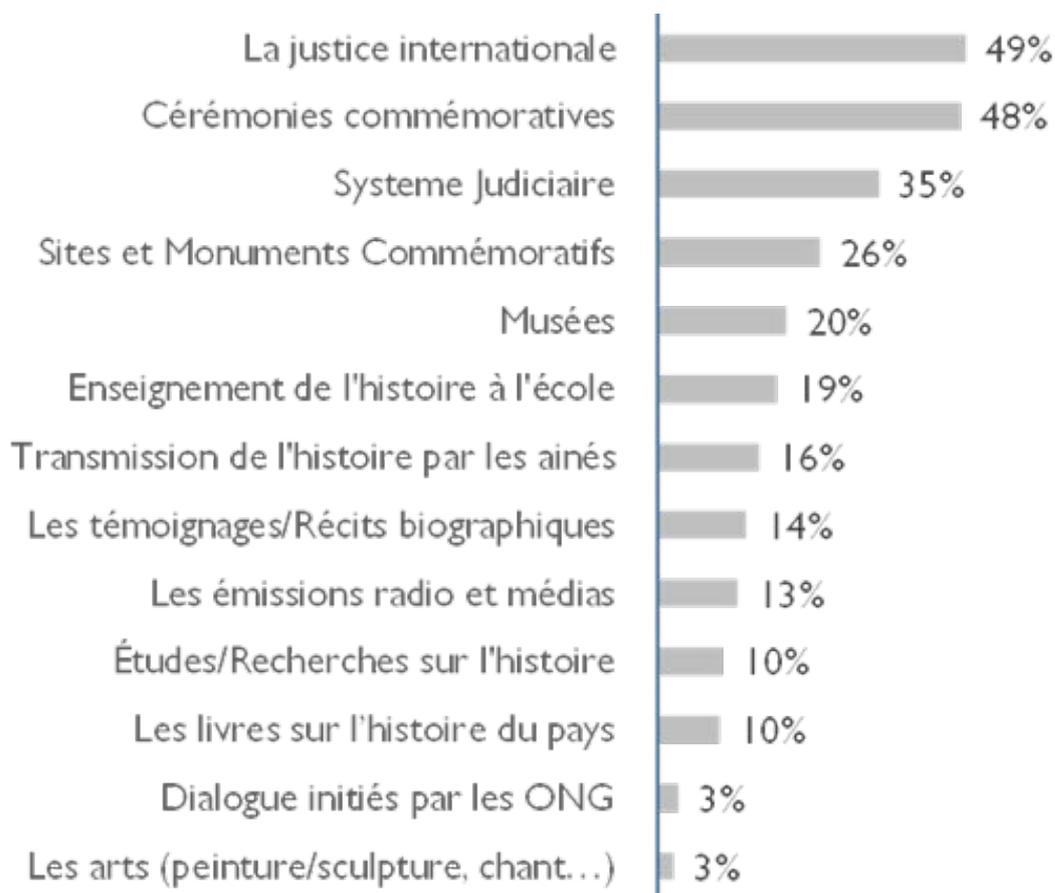
des échanges et témoignages autour du génocide, la reconnaissance des Justes, des progrès accomplis dans la reconstruction du Rwanda, la réconciliation et l'avenir du pays. Elles sont également l'occasion pour les membres de la communauté de manifester leur compassion et empathie envers les rescapés à travers des gestes concrets de solidarité (formes diverses d'assistance morale et matérielle). Il va sans dire que la conservation de la mémoire remplit en outre une double fonction, à savoir aider à la prévention des violences de masse et éduquer surtout les jeunes générations sur l'histoire des conflits et du génocide.; Ceci est capital pour la restauration et la durabilité du vivre ensemble.

Ces initiatives communautaires soulagent d'une part les rescapés et renforcent d'autre part ce processus de réconciliation et la cohésion sociale.

L'importance de la mémoire pour la réconciliation étant ainsi reconnue, la figure 15 présente les facteurs qui contribuent à sa préservation et sa dissémination.

Figure 15

Facteurs qui contribuent à documenter, disséminer et préserver la mémoire du passé (% de participants)



Les systèmes judiciaires tant nationaux qu'internationaux, la commémoration ainsi que les sites mémoriaux (musées y compris) viennent en tête des facteurs de préservation de mémoire et de sa diffusion. Ceci paraît évident compte tenu du travail accompli par les Juridictions Gacaca et le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), dans la mise en lumière du processus du génocide, des modalités d'exécution, des acteurs ainsi que la condamnation de ces derniers.



Malgré les limites de ces deux systèmes judiciaires, leurs acquis ne font pas l'ombre d'un doute selon les chercheurs qui se sont penchés sur les juridictions Gacaca et la préservation de la mémoire (Clark, 2010).

Par ailleurs, dès la fin du génocide perpétré contre les Tutsi, le Gouvernement a non seulement décrété une période annuelle de commémoration du génocide mais aussi débuté l'érection des sites mémoriaux à travers le pays.

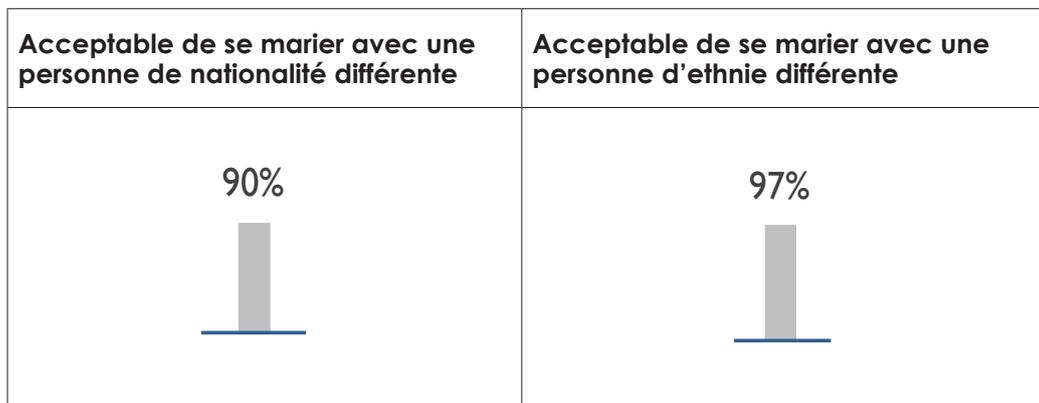
D'autres facteurs sont mentionnés tels que l'enseignement de l'histoire à l'école, la transmission de l'histoire par les aînés, les témoignages, ouvrages et récits biographiques, études et recherches sur le génocide, les médias, etc.

4.2.2.6 Prédispositions à franchir des barrières sociales par les mariages mixtes

Les cycles de violence et le génocide perpétré contre les Tutsi ont laissé des niveaux élevés de suspicion et de méfiance au sein des groupes et des communautés. Ceci a eu un effet néfaste sur la fréquence des mariages mixtes. Ces derniers étant un des indicateurs de paix, de cohésion et d'intégration sociale au sein des communautés, la figure 16 reflète les perceptions des participants à ce propos.

Figure 16

% de ceux qui trouvent acceptables les mariages mixtes



Un des indicateurs des progrès réalisés dans le vivre-ensemble au Rwanda post-génocide c'est la possibilité/réalité des couples mixtes (entre *Hutu*, *Tutsi* et *Twa*). Le niveau de tolérance/ acceptabilité s'élève à 97% pour les mariages interethniques et à 90% pour les mariages avec les personnes d'autres nationalités! Faut-il rappeler que bien avant le génocide perpétré contre les *Tutsi*, il y avait des cas de mariages mixtes pour diverses raisons (véritable amour ou calcul opportuniste).

Le réchauffement des relations sociales à travers les mariages mixtes est illustré par les témoignages suivants:

« Après le génocide, le Gouvernement a adopté la politique de réconciliation. Ici, nous avons pu progressivement embarquer sur ce chemin. Si le mariage [interethnique] est fréquent et qu'on s'offre des vaches en cadeau [entre *Hutu* et *Tutsi*], qu'est-ce qui reste ? On tend vers le vivre ensemble en paix et dans l'unité », (DGF avec les femmes à Karongi



« J'ai perdu mon mari au génocide. Après le génocide, je ressentais une haine profonde envers tous les Hutu. Je pensais que je n'aurais la paix que si tous les Hutu qui ont participé dans le génocide mourraient aussi. Mais après, mon fils est tombé amoureux d'une fille hutu dont le père avait participé dans le génocide, mais était libéré après l'aveu et la demande de pardon. Au départ, c'était difficile à comprendre, mais j'ai décidé de soutenir mon fils et j'ai pris le premier pas pour aller l'introduire auprès des parents de la fille et à ses oncles malgré leur hostilité à cette idée de le voir se marier avec une fille Hutu. Je me disais que si les parents de sa fiancée ont fait le génocide, cette fille n'avait rien à avoir avec cela et donc ne devrait pas être victime des actes de ses parents, et si mon fils l'aimait, je n'allais pas risquer de briser notre relation en lui refusant de vivre avec celle qu'il voulait. » (veuve du génocide, DGF, Nyamagabe)

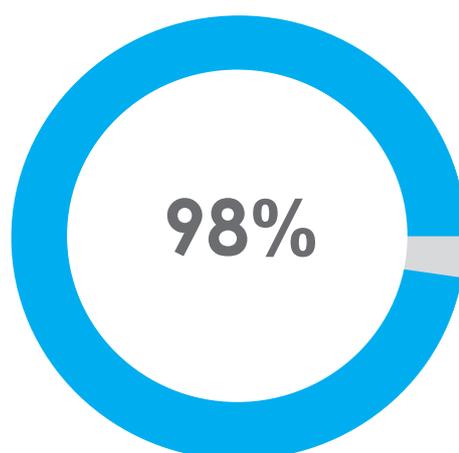
Néanmoins, cette recherche révèle que la reprise des mariages interethniques n'est pas sans embûches, surtout de la part des grands ainés et compte tenu du poids des blessures psychologiques persistantes ainsi que des stéréotypes identitaires.

4.2.2.7 Réunions communautaires et espaces de transformation positive des relations réciproques

En plus d'être des lieux de rencontre entre les membres de la communauté, les espaces d'échanges offrent aux gens l'occasion d'améliorer les relations entre eux, mais aussi avec les autorités locales. La figure 17 dresse un inventaire sur cette question.

Figure 17

Existence de réunions communautaires (% oui)



L'existence des réunions communautaires est évidente tel qu'en témoigne la quasi-totalité des répondants (98%). Il s'agit entre autres des rencontres facilitées par les autorités locales, les confessions religieuses et les OSCs, et d'autres rencontres spontanées initiées par les citoyens eux-mêmes. Ce sont des espaces qui, dans l'ensemble, permettent notamment de traiter des questions



de développement socio-économique et de sécurité, de résolution des conflits, en plus d'organiser des débats sur le passé.



Citoyens et citoyennes s'exprimant dans une réunion communautaire
Source-Never Again Rwanda



« Le programme Ndi Umunyarwanda [je suis rwandais] prône la primauté de l'identité nationale sur toute autre identité, y compris celles qui nous ont divisés par le passé. Les réunions communautaires constituent un canal important utilisé par la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation et les autorités locales pour nous [la population] mobiliser au tour de ce principe », DGF a Nyamagabe

La Société Civile et les Eglises/ Mosquées sont fort impliquées dans les initiatives de reconstruction du vivre-ensemble. En leur sein se font des échanges, des partages d'expériences pour le traitement thérapeutique du passé en vue de soulager les souffrances individuelles et communautaires.

Figure 18

Réunions communautaires et leur contribution à la réconciliation (% jugeant la contribution des réunions communautaires ...au moins moyenne vs aucune)

Contribution à :	Relation entre les personnes	Relation entre les personnes et les autorités	Résolution des conflits
Réunions communautaires	99% 	99% 	98% 

Les participants à l'étude considèrent que ces initiatives sont en principe importantes pour la résilience transformatrice en vue de la réconciliation. Ils soulignent particulièrement la contribution de ces réunions à l'amélioration des relations interpersonnelles, entre les communautés et les autorités locales et à la résolution pacifique des conflits. Elles dissipent la peur de l'autre, renforcent l'altérité (le rapport à l'autre) entendue comme une approche empathique des souffrances des autres et l'humanité relationnelle entre les membres de la communauté. Les témoignages illustrent parfaitement leur pertinence et leur nécessité dans le renforcement des capacités de résilience :

« La preuve que le vivre-ensemble prend de plus en plus forme est que lorsqu'on organise un dialogue entre les survivants et les bourreaux, ils viennent et s'assoient ensemble. Le fait de s'asseoir ensemble est significatif car cela n'aurait pas été possible vers la fin de l'année 1994 ou en 1995. Aujourd'hui non seulement c'est possible, mais aussi cela se fait. L'important est que les deux parties réalisent qu'elles doivent réinventer un avenir commun ensemble. Les rescapés se disent qu'ils ont trop souffert, ont passé des nuits entières dans la brousse, et que les tueurs les ont endeuillés... quoiqu'il en soit, nous devons vivre ensemble et assurer notre avenir. Ils prennent conscience du fait qu'il n'y a pas d'autre voie sûre que de conjuguer les efforts pour reconstruire le Rwanda. Celle-ci constitue une motivation principale pour les deux parties pour se retrouver et dialoguer sur l'histoire du Génocide et des conflits en vue d'inventer un avenir commun. C'est en cela que je souligne avec conviction le fait que la réconciliation est possible au Rwanda », (entretien avec une responsable d'une OSC, Kigali).

« Peut-être avez-vous entendu parler des espaces de dialogue pour la réconciliation qui sont facilités par l'Abbé Ubald Rugirangoga. C'est une initiative qui embarque les survivants du Génocide et les bourreaux ayant purgé leurs peines sur le chemin de dialogue sur l'origine du Génocide, ses effets, les responsabilités dans ce crime... le pardon et la réconciliation. Ce programme a porté des fruits et on va l'étendre sur tout le diocèse de Cyangugu » participant au GDF à Rusizi.



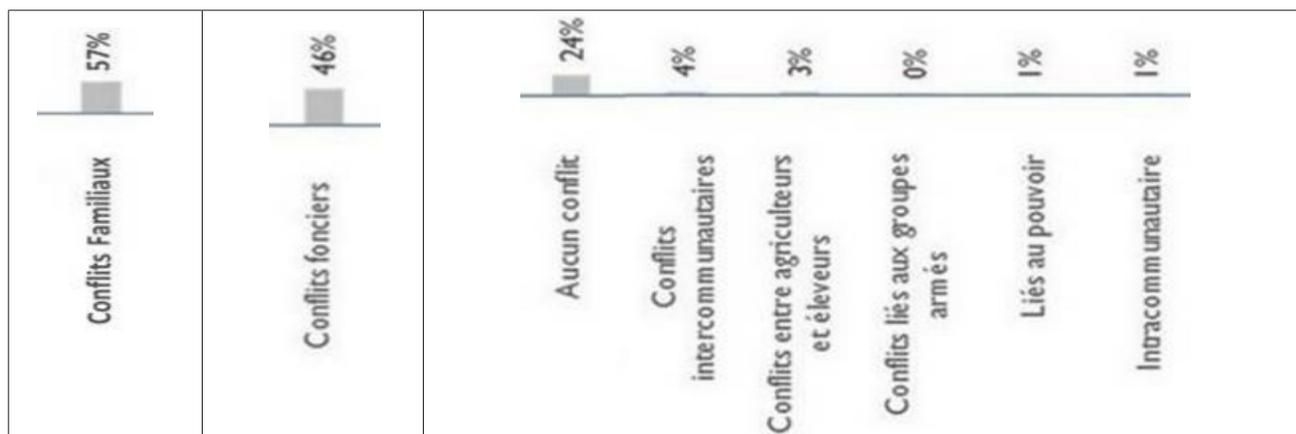
4.2.2.8 Conflits locaux et leurs modes de gestion

• Principaux types des conflits

Les conflits locaux sont de nature diverse et peuvent réveiller les anciennes blessures non encore cicatrisées. La figure suivante en reprend les principaux types.

Figure 19

Principaux types de conflits locaux



Les conflits familiaux (52%) et fonciers (46%) dominent la scène sociale, l'existence de ces deux types de conflits est attestée respectivement par l'étude sur les conflits fonciers (Never Again Rwanda, 2017) et celle de l'IRD (Ndushabandi, Kagaba & Gasafari, 2016). La question des conflits familiaux est tellement préoccupante pour la société rwandaise qu'elle est revenue dans les débats du Conseil National Umushyikirano en 2016.

Ce type de conflits semble lié à une sorte d'anomie qui peut se caractériser par une perte de valeurs, de normes et de repères chez les individus par rapport à une société en crise en rapport avec plusieurs facteurs dont, à titre d'hypothèses, les blessures du passé, une transition vers une société plus égalitaire en ce qui concerne l'égalité et l'équité du genre, mais dont on n'arrive pas encore à trouver les équilibres indispensables. Il serait aussi dû aux situations de pauvreté accompagnée d'une recherche inquiète et démesurée d'accès rapide au bonheur et au bien-être matériel, ainsi qu'à une certaine impréparation des candidats au mariage (Ndushabandi, Kagaba & Gasafari, 2016).

Quant aux conflits liés au foncier et à la transmission des héritages (biens meubles et immeubles, ...) le dispositif juridique en place offre un cadre de prévention et de résolution pacifique de ce genre de conflits, mais entre le Droit et la Pratique, spécialement en ce qui concerne les conflits fonciers, il existe un fossé qui empêche certaines parties à ne pas accéder à l'intégralité de leurs droits, alimentant par là des conflits latents qui peuvent vite se transformer en conflits de grande ampleur (RCN-Justice et Démocratie, 2015 : 105 ; Never Again Rwanda, 2017).

Ce type de conflits domine le contentieux civil dans les cours et tribunaux. Le rapport de la Banque Mondiale cité par *Initiatives for Peace and Human Rights* (2018) indique que « les conflits fonciers sont répandus et en augmentation au Rwanda » et « comme les pressions foncières au Rwanda sont extrêmement élevées en raison de la forte densité de la population du pays, les conflits fonciers représentent 70 à 90% des litiges examinés par les tribunaux » (p.1) (notre traduction du texte original de l'anglais).

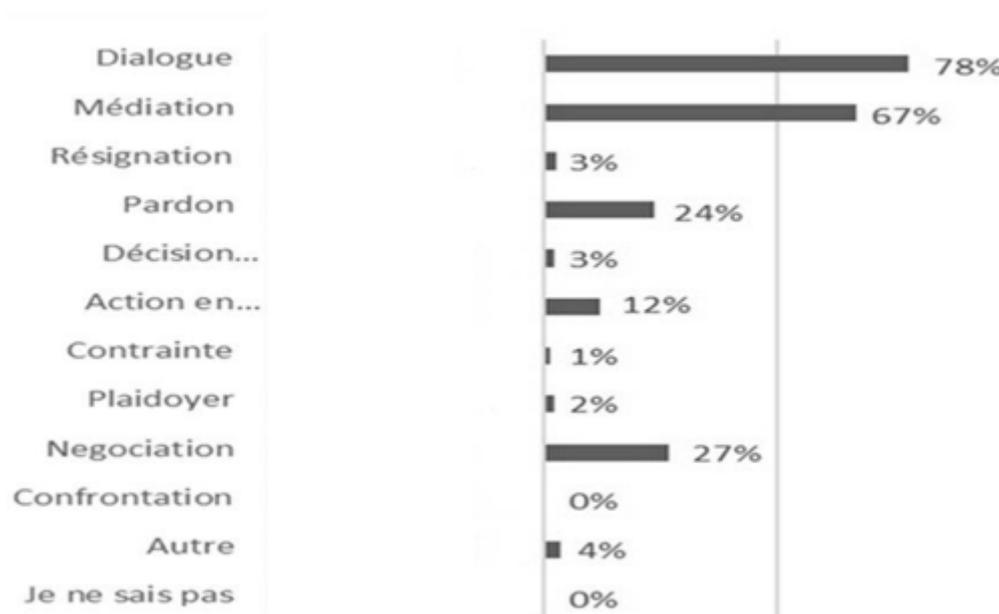
La section suivante examine les approches de la gestion des conflits locaux.

- **Modes de résolution des conflits**

Dans la pratique, on trouve plusieurs voies de gestion des conflits locaux au niveau des communautés. En voici les principales dans la figure 20.

Figure 20

Principales approches pour résoudre les conflits locaux



Concernant les principales approches pour résoudre les conflits, sont mis en exergue le dialogue (78%), la médiation (67%), la négociation (27%). Viennent ensuite le pardon (24%), l'action en justice (12%). D'autres procédures sont marginales (plaidoyer, contrainte).

Les mécanismes alternatifs de résolution pacifique des conflits sont dominants comparativement aux solutions classiques (recours aux Cours et Tribunaux). Dans cette optique, il convient de souligner que c'est la tendance privilégiée par le Gouvernement dans le but de minimiser le coût de la justice et de promouvoir davantage la cohésion sociale, particulièrement entre les parties au conflit. L'institutionnalisation des Comités des Conciliateurs (Abunzi) s'inscrit dans ce cadre. D'ailleurs, le Ministère de la Justice mène actuellement une recherche sur les mécanismes alternatifs de résolution des conflits dont les résultats sauront éclairer une prise de décision allant dans le sens de la promotion des solutions alternatives de résolution des conflits. Bien que non encore approuvé par les instances habilitées, un document de politique des modes alternatifs de résolution des conflits est à l'étude. Il devrait faire l'objet d'un examen minutieux avant son adoption par le gouvernement du Rwanda. A ce stade, on peut aussi signaler la mise sur pied par la Cour Suprême d'un panel d'experts en résolution des conflits qui appuieront les Cours et Tribunaux dans cette quête d'une justice restauratrice voulue par le Rwanda.

S'agissant des acteurs dans la gestion de ces conflits, les participants à la recherche indiquent particulièrement, par ordre d'importance, les autorités locales, les assemblées communautaires (*Inteko z'Abaturage*), les chefs de famille, les Abunzi, les cours et tribunaux. Certains même



mentionnent la Police, les leaders religieux et « *Umugoroba w'Ababyeyi* » (espace de dialogue pour les parents au niveau du village et qui s'organise généralement le soir).

4.2.2.9 Echanges intercommunautaires et transfrontaliers en matières socio-économiques et culturelles

- **Groupes d'entraide socio-économique**

Au Rwanda, des groupes d'entraide socio-économique, notamment sous forme de tontines (*ibimina*) et de coopératives existent et s'avèrent utiles à la fois pour la survie au quotidien, l'investissement dans la création des petites et moyennes entreprises (PME), mais aussi pour le tissage des liens sociaux et donc pour la cohésion sociale. Le mouvement coopératif s'est accru dans la période post-génocide avec le soutien des Pouvoirs Publics. Malheureusement, il est souvent victime des dysfonctionnements dus à l'inexpérience, à l'incompétence et surtout à la cupidité de certains de leurs dirigeants, mais il pourrait être un puissant vecteur de la réconciliation (Gisaro, Lebailly, Mbonyinkebe, Burny, 2020).

- **Attachement aux relations transfrontalières indestructibles**

- **Les flux transfrontaliers**

Les échanges transfrontaliers existent depuis longtemps mais ont été gelés, notamment par les conflits dont les fameuses deux guerres du Congo, la crise pré et post-électorale au Burundi, ainsi qu'un gel observé dans les relations diplomatiques actuelles entre le Rwanda et l'Ouganda.



Mouvement transfrontalier impliquant au quotidien des congolais et des rwandais au poste frontalier Rubavu-Goma

Source-Never Again Rwanda

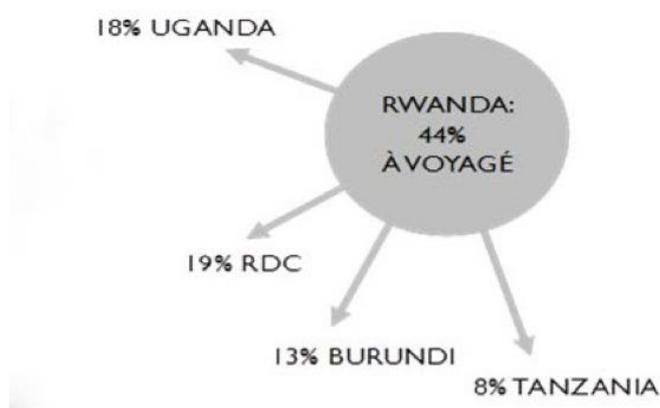
Selon des rapports récents, plus de 90,000 personnes traversent les frontières entre le Rwanda et la RDC chaque jour (le flux quotidien des mouvements transfrontaliers le plus élevé en Afrique (KTPress, 2018, citant le chef des renseignements du Rwanda). Selon les statistiques de la Direction Générale de l'Immigration et de l'Emigration au Rwanda (DGIE, 2019a ; DGIE, 2019b), on a enregistré, pour l'année 2019, une moyenne de plus de 89,969 personnes par jour entre la RDC et le Rwanda), et ce pour de nombreuses raisons : visites familiales et amicales, séjour d'affaires ou pour les études, tourisme, missions officielles, événements « religieux et culturels. »

Les flux transfrontaliers, outre le fait qu'ils offrent toutes sortes d'opportunités socio-économiques et de sécurité à travers des liens amicaux, familiaux et d'affaires, sont par ailleurs favorables à la consolidation de la paix et du développement, ainsi qu'à la cohésion sociale.

La figure 21 montre précisément la préférence des Rwandais quant à leurs voyages vers les pays voisins.

Figure 21

Voyages dans les pays voisins (% de participants)

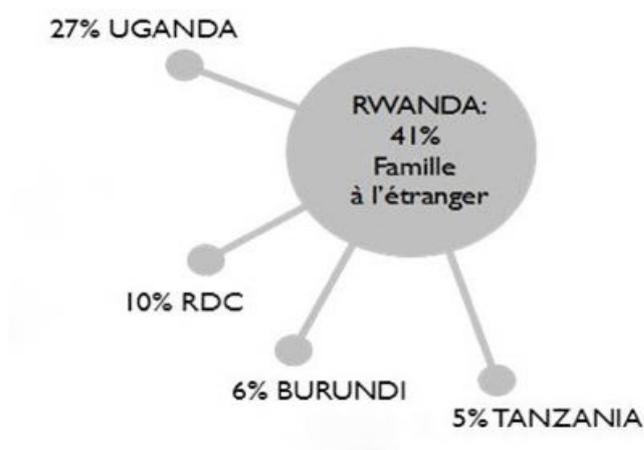


Les chiffres recueillis concernent pour la majorité les flux transfrontaliers et l'on voit que les plus importants se font entre la RDC (19%) et le Rwanda et dans le sens inverse (18%). Les flux transfrontaliers sont stimulés par la présence des familles ayant des liens d'apparentement par-delà des frontières nationales. Le diagramme ci-après donne le portrait de cette réalité.

- **Existence de réseaux familiaux dans les pays voisins**

Figure 22

Ont des familles dans les pays voisins (% de participants)





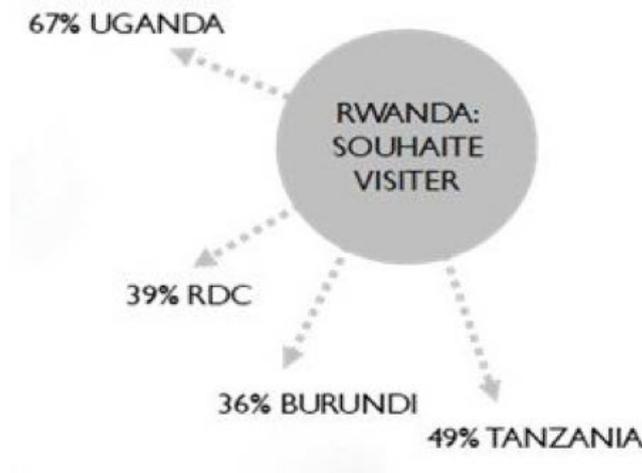
Une partie importante des participants (41%) à la recherche disent avoir des liens familiaux à l'étranger, soit 27% en Ouganda, 10% en RDC, 6% au Burundi et 5% en Tanzanie. Il y a lieu d'observer que des liens familiaux persistent bien là, par-delà les frontières, témoignant d'une mobilité occasionnée par plusieurs facteurs dont les conflits, des déplacements forcés, des migrations volontaires durant les périodes de colonisation et de post-indépendance. Ce cordon ombilical constitue la colonne vertébrale pour inciter les populations de cette sous-région à une cohabitation pacifique. Ces échanges et les alliances tissées au cours des années constituent sans nul doute un socle endogène et exogène sur lequel les capacités de résilience pour la réconciliation peuvent se renforcer.

- **Aspiration à une plus grande liberté de circulation dans les pays voisins**

Il existe, de fait, des échanges de biens et de personnes à travers les frontières nationales ainsi que des liens de parenté transfrontaliers. Quels sont les souhaits des citoyens des pays de la sous-région en ce sens ? La figure 23 informe à ce sujet.

Figure 23

Souhaite visiter un pays voisin (% de participants)



Concernant le souhait de visiter les pays voisins, le Rwanda montre une ouverture appréciable surtout en direction de l'Ouganda (67%), suivi par la Tanzanie (49%), le Burundi (36%) et la RDC (35%).

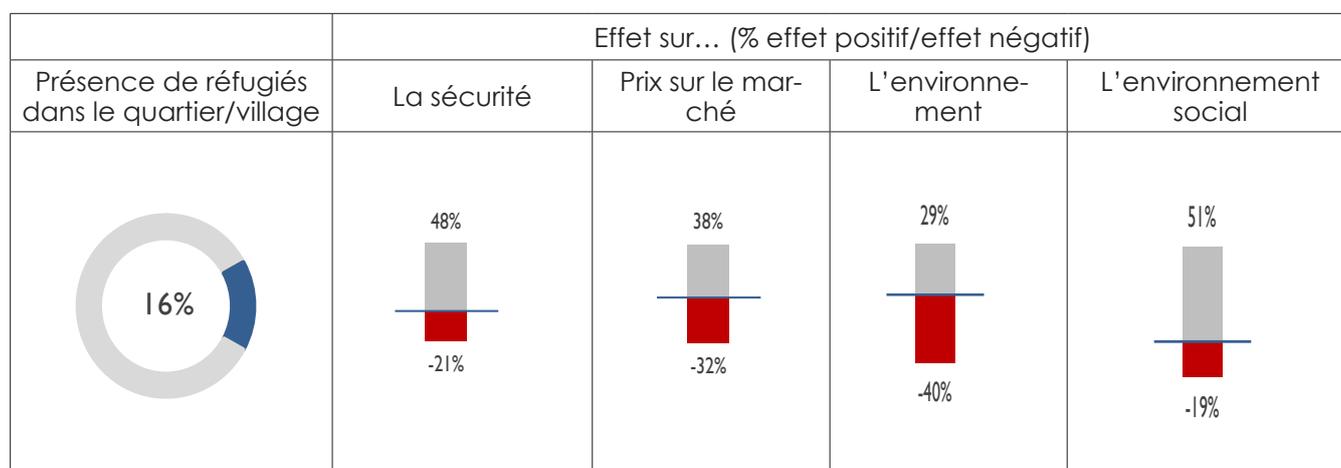
Si ces chiffres sont en effet encourageants, l'inexistence de données adéquates et actualisées sur les motivations et les incitatifs de cette mobilité constitue une limite qui pousse à la réserve quant à l'appréciation minutieuse de ceux qui alimentent ces flux migratoires en termes de leurs profils socio-démographiques (âge, sexe, statut marital, profil professionnel,...). C'est dans l'ensemble des chiffres encourageants, difficiles à apprécier comme tels. Il faudrait entre autres disposer éventuellement des données socio-démographiques par rapport à la répartition par pays de provenance (par ceux et celles venus de la diaspora), et en outre identifier les motivations qui font que les Rwandais souhaitent visiter tel ou tel pays (liens familiaux, affaires, études, tourisme, sécurité, soins de santé, etc.).

- **Présence des réfugiés et leur impact sur les communautés**

Qu'en est-il de la présence des réfugiés dans différents pays de la sous-région en termes de sécurité et d'impact socio-économique. Cette question illustre bien les relations intercommunautaires entre les réfugiés et les communautés d'accueil qui peuvent évoluer en dents de scie selon les cas. A ce propos, la figure 24 dresse un bref portrait:

Figure 24

Présence et effets de la présence des réfugiés



- **Perception de la situation de la sécurité dans le quartier / Village (Umudugudu)**

Ces données brutes sont plutôt difficiles à cerner. En effet, la perception négative n'est pas nécessairement fondée sur la réalité vécue par les participants à la recherche. En ce sens, il est difficilement concevable qu'une bonne partie des répondants estime que les réfugiés peuvent constituer une source d'insécurité. Le taux de 48% ci-haut est assez surprenant, c'est le moins qu'on puisse dire. En ce qui concerne la flambée des prix sur le marché, là non plus, les données recueillies sont étonnantes à plus d'un titre. La plupart des réfugiés vivent dans la précarité économique et sont souvent pris en charge par les organisations humanitaires tels que le HCR. L'une des explications plausibles est le fait que la prise en charge par les organismes humanitaires crée des frictions dans un contexte de précarité généralisée au sein des communautés où vivent ces réfugiés. C'est notamment le cas à Kirehe, un district où sévit une certaine pauvreté (EICV5, NISR, Rwanda, 2018). Des enquêtes qualitatives plus approfondies permettraient de clarifier les soubassements de ces perceptions.

Concernant l'environnement social, là aussi, on peut se demander en quoi consiste la valeur ajoutée (51%) à l'environnement social. Les chiffres demeurent muets et difficiles à commenter.

Quant à l'environnement physique, on ne voit pas de traces documentées sur un quelconque impact négatif dû à leur présence. Ils évoluent dans des contextes sécurisés et jouissent du minimum pour leur subsistance, grâce aux interventions des Institutions en charge (HCR, Etat rwandais, Administration locale)

4.2.3 Capacités traditionnelles, culturelles et spirituelles

Les cultures et traditions héritées du milieu de référence, le sens religieux des événements et les soutiens socio-culturels, constituent des facteurs essentiels de résilience qui aident à gérer les conséquences des conflits et à donner un sens à la vie en société. Dans ce chapitre, les capacités traditionnelles, culturelles et religieuses de résilience sont analysées.



Sous la rubrique des capacités culturelles et spirituelles, l'enquête était intéressée par les valeurs religieuses ; l'aspiration des jeunes à la connaissance de la vérité et à devenir meilleurs, le partage de l'histoire des conflits par les jeunes ; les matières enseignées pour la réconciliation.

4.2.3.1 Valeurs religieuses

La religion constitue un facteur important de résilience dans la mesure où elle aide les individus et les communautés dans la gestion positive des conséquences des conflits, la reconstruction de leur vie à travers la quête du sens. Elle intervient également dans l'édification des liens sociaux et de la cohésion sociale par conséquent. Pour les participants à la recherche (97%), l'importance de la religion est avérée. Cependant, et comme le suggère l'histoire récente, pour ne pas évoquer l'histoire du passé (Gatwa, 2001), les églises peuvent être des lieux de conflictualité et d'égarement des âmes.

Quoi qu'il en soit, il demeure important d'envisager l'enseignement de la religion comme support pour la bonne gestion des conflits, la reconstruction des existences individuelles et collectives et le processus de réconciliation, comme le suggèrent par ailleurs 97% des répondants.

Au niveau individuel, l'on observe notamment que les capacités de résilience se renforcent grâce à la foi véritable, tels les témoignages rapportés ci-après :

« Ma foi religieuse m'a convaincu que c'est Dieu qui m'a sauvé pendant le génocide et cela est un facteur de ma résilience » (DGF, Rusizi).

« En sauvant des Tutsi pendant le génocide, je ne savais pas que le FPR gagnerait la guerre ; je savais même que c'était à mes risques et périls. J'étais motivé par la parole du Coran, selon laquelle, quiconque sauve la vie d'une personne en danger sauve l'humanité, et en sera récompensé dans le Royaume des Cieux ». (un juste, DGF avec les membres de la communauté, Nyabihu)

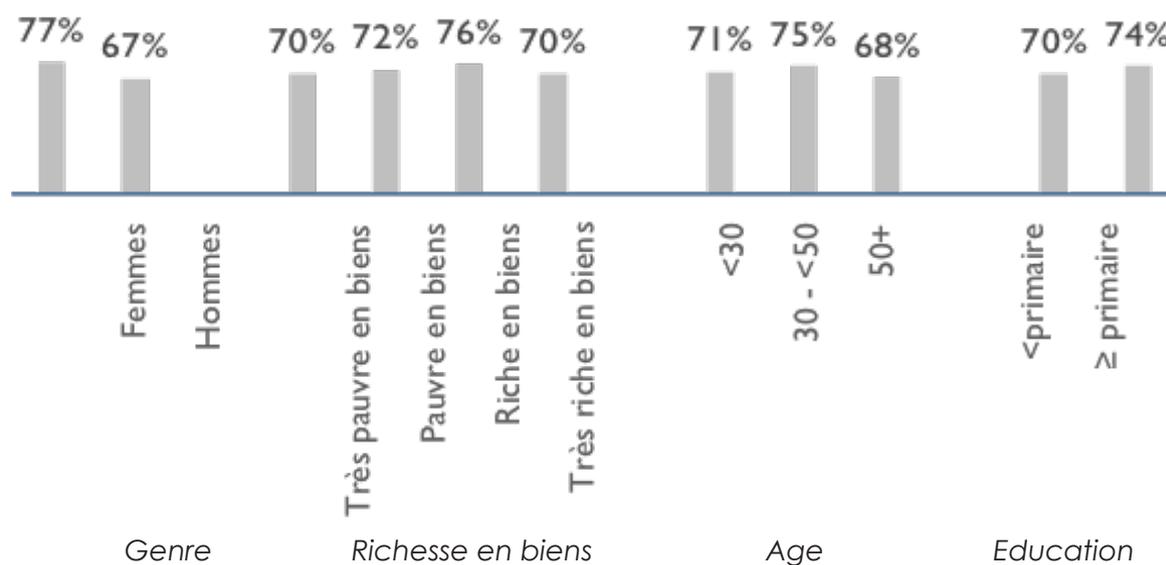
4.2.3.2 Engagement croissant des femmes à changer la vie au sein des familles et de la communauté

En vue de mobiliser les énergies des citoyens pour la réconciliation, il faut autonomiser (*to empower*) aussi bien les hommes que les femmes à cet effet. La figure ci-après s'intéresse au cas particulier des femmes en termes de leurs besoins spécifiques.



Figure 25

Importance de prendre en compte les besoins des femmes pour la réconciliation par caractéristiques démographiques (% des répondants accordant une grande importance)



Dans l'ensemble, la majorité des personnes interrogées (67% des hommes et 77% des femmes) sont en faveur de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes pour la réconciliation. Cependant, l'étude révèle un écart non négligeable entre les perceptions des hommes par rapport aux femmes, ces dernières étant beaucoup plus favorables à la prise en compte de leurs propres besoins par rapport aux hommes, ce qui suggère l'existence des barrières sociales et culturelles de la part des hommes quant à la condition de la femme. Ces barrières seraient la résultante d'une socialisation traditionnelle patriarcale basée sur des normes sociales et culturelles persistantes chez certains hommes et qui s'inscrit dans la longue durée. Actuellement, grâce aux efforts de plusieurs parties prenantes à travers des programmes actuels d'émancipation, le gouvernement rwandais tente tant bien que mal de déconstruire ces perceptions et attitudes en vue d'une égalité entre hommes et femmes. On citerait notamment le programme « *He for She* » et les initiatives entreprises par RWAMREC, ProFemmes Twese Hamwe, Haguruka et *Rwanda Women's Network*, *Imbutu Foundation*...

S'agissant d'autres variables démographiques (statut socio-économique, âge et éducation), les écarts de perceptions paraissent assez minimes.

La participation dans la prise des décisions est un indicateur pertinent d'intégration, de bonne gouvernance et de cohésion sociale. La figure 26 fournit les éléments d'appréciation à ce sujet.



Figure 26

Perception du niveau d'influence sur les décisions au niveau local (village) par genre des répondants



De façon générale, les répondants aussi bien hommes que femmes, ont un sentiment d'influence limitée sur les décisions prises au niveau de leurs villages. Les études antérieures (Never Again Rwanda & Interpeace, 2016 ; Rwanda Governance Board, 2016) corroborent ce constat.

Ce sentiment est beaucoup plus accentué chez les femmes (36%) que chez les hommes (41%). Certaines pesanteurs culturelles pourraient expliquer cet écart, notamment la survivance du patriarcat qui confinait la femme à la sphère domestique, tout en propulsant l'homme vers l'espace public. En dépit des avancées remarquables réalisées dans le domaine de l'équité et de l'égalité de genre, la persistance de certaines normes sociales associées au patriarcat découragerait certaines femmes à participer dans les sphères publiques et celles qui osent braver cet interdit tacite se voient stigmatisées et marginalisées par plusieurs tactiques dans leurs communautés.

4.2.2.3 Aspiration des jeunes à la connaissance de la vérité et à devenir meilleurs

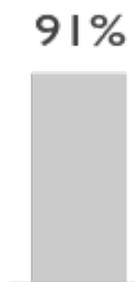
La jeunesse constitue une des catégories-cibles des efforts de réconciliation et de paix. De par leur âge, les jeunes semblent être les moins informés de l'histoire des conflits.

La figure 27 présente les perceptions des sujets interrogés sur l'importance du partage avec les jeunes d'informations sur les conflits à des fins de réconciliation.

Figure 27

Importance de partager l'histoire des conflits avec les jeunes (pour la réconciliation)

Partager l'histoire des conflits avec les jeunes (*% des répondants accordant une grande importance du partage de l'histoire des conflits avec les jeunes*)





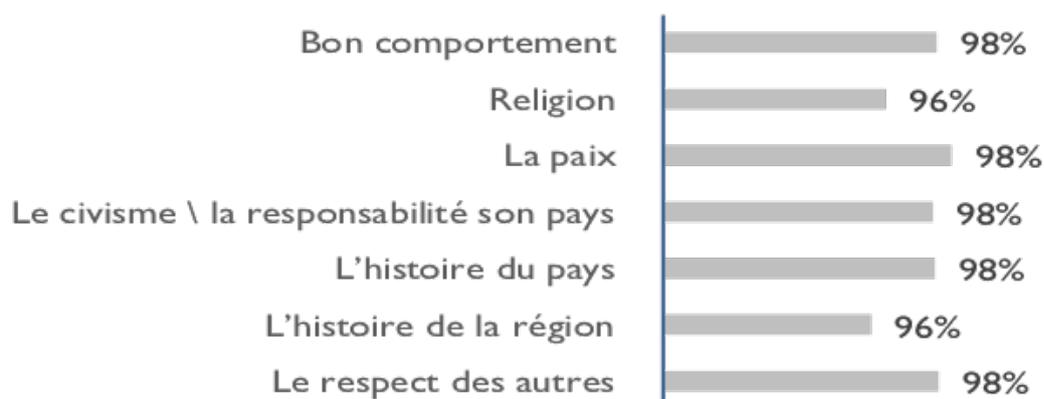
La grande majorité des personnes interrogées (91%) soulignent l'importance du partage avec les jeunes sur l'histoire des conflits au Rwanda ; cela en ce qui concerne surtout leurs causes profondes, le rôle joué par différents acteurs ces conflits, leur évolution vers le génocide ainsi que l'Histoire moins connue des acteurs qui ont tenté malgré tout d'atténuer les sources des conflits afin de servir de modèles positifs aux jeunes générations. La pertinence de ce partage a été également exprimée par les jeunes participants dans la recherche qualitative. Cependant, les jeunes se plaignent de l'incapacité de certains aînés à leur transmettre, aussi objectivement que possible, les informations adéquates sur le passé conflictuel, sans doute en raison des biais idéologiques qui, selon certains participants à la recherche, continuent de hanter les aînés, liés notamment à leurs expériences propres.

4.2.3.4 Aspirations à la formation aux valeurs humaines

La formation aux valeurs humaines passe en grande partie par les institutions d'enseignement à tous les niveaux, institutions qui jouent un grand rôle dans la socialisation des jeunes, y compris la socialisation politique. D'où l'importance des curricula bien adaptés à cet effet. Les participants à la recherche se sont exprimés à ce propos (figure 28)

Figure 28

Matières à enseigner pour la réconciliation



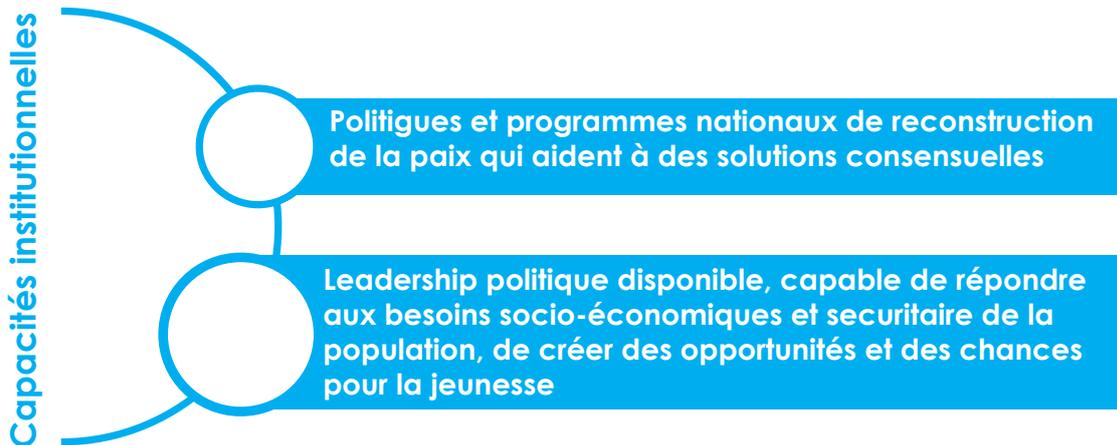
A propos des matières ou domaines d'enseignement appropriés, les participants à la recherche pointent du doigt au plus haut niveau (entre 96% et 98%) : le civisme, l'histoire du Pays, l'histoire régionale, la religion (sans autre précision) et la tolérance et le bon comportement. L'on peut évoquer les codes de politesse (*ikinyabupfura*) se traduisant par des comportements de respect (*kwiubaha*, *kwihesha agaciro*, *kubaha*, *kubahana*), d'hommage à autrui et particulièrement aux Aînés à travers les formules de salutations, la convivialité (*gusangira*), l'entraide (*gufashanya*, *gutabarana*) et les échanges (dons et contre dons) [*kugaba*], les pactes d'amitié (*igihango*), les relations socio-rituelles dites *ubuse*, les alliances matrimoniales, les rituels religieux, la justice réconciliatrice (*Gacaca*), le rôle fédérateur de la femme.

Par ailleurs, selon les participants, l'information pour la réconciliation devrait circuler *via* les relations interpersonnelles, par l'entremise des médias (la radio particulièrement), les relations entre les citoyens et les Autorités, la diffusion des connaissances historiques et grâce également aux pratiques liées à la résolution des conflits qui fourniraient du concret à l'apprentissage de la réconciliation.



4.2.4 Capacités institutionnelles

Les capacités de résilience individuelles, relationnelles et traditionnelles sont des piliers essentiels mais insuffisants pour une réconciliation durable. Selon une optique holistique et systémique, elles ont besoin d'être complétées et renforcées par l'action des institutions étatiques. Deux éléments majeurs des capacités institutionnelles seront analysés dans la section suivante. Il s'agit de : 1) politiques et programmes nationaux de reconstruction et de réconciliation et 2) leadership politique disponible et capable de répondre aux besoins socio-économiques et sécuritaires de la population.



4.2.4.1 Politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix qui aident à parvenir à des solutions consensuelles

Pour rappel, la volonté politique a été citée comme facteur numéro 1 de la réconciliation au Rwanda. Cette volonté est concrétisée par différents politiques et programmes mis en place par le Gouvernement. Quel est le regard des personnes interrogées sur les performances gouvernementales dans ce domaine ? La figure 29 met en exergue les perceptions des répondants à ce sujet.

Figure 29

Perception des performances du Gouvernement dans la promotion de la paix et la réconciliation (% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant)

Etablir la paix dans le pays	Renforcer la cohésion sociale	Renforcer les bonnes relations avec les pays voisins	Promouvoir la réconciliation
99% 0%	99% 0%	95% 0%	100% 0%

La quasi-totalité des personnes interrogées créditent largement le Gouvernement Rwandais de sa performance dans la promotion de la paix et de la réconciliation. En effet, les institutions publiques assument avec succès leurs missions d'assurer la paix (99%), de renforcer la cohésion sociale (99%),

de promouvoir la réconciliation (100%), de garantir l'Etat de Droit [justice pour tous] (89%), de préserver la mémoire nationale, y compris la vérité sur les conflits (89%) via les pratiques liées à la mémoire et à la commémoration du génocide (91%), de promouvoir la tolérance (78%).et d'assurer de bonnes relations avec les Pays voisins (95%).

A la suite des enquêtes *ad hoc* débutant avec la fin du génocide perpétré contre les Tutsi, le « Gouvernement d'Unité Nationale » a conçu et mis en œuvre une politique de décentralisation (MINALOC, 2001) visant notamment à la réduction des conflits et à la participation démocratique avec pour objectif global de participation des populations locales à la prise des décisions et à une meilleure adéquation entre l'administration publique et l'environnement local. Cela devait assurer une prestation de services plus efficiente. Débuté entre 2002-2003, le processus de décentralisation s'est consolidé à partir de 2006 avec l'introduction de la décentralisation fiscale et budgétaire (Margee & Bertrand, 2010).

Cette volonté politique ferme du Gouvernement Rwandais en faveur du processus de réconciliation se manifeste aussi par les actes concrets des décideurs, grâce à une vision largement consensuelle à propos de l'impératif de la réconciliation devenu une composante transversale des initiatives gouvernementales, et comme le dit si bien l'adage rwandais «*imvugo ni yo ngiro*» (prêcher par les actes). A ce sujet, les participants ont souligné, de façon quasi-unanime, la personne du Président Paul Kagame, comme « pilier et pilote » de cette volonté politique.

Cette volonté politique s'est traduite concrètement par des initiatives telles que la mise sur pied de la CNUR, la création de la CNLG, l'intégration des Ex-Forces Armées Rwandaises (FAR dans la nouvelle armée devenue plus tard les Forces Rwandaises de Défense (RDF, sigle anglais), l'instauration des *Ingando* (camps de solidarité, inspirés des traditions rwandaises, pour la resocialisation politique des citoyen(ne)s, du Dialogue National (*Umushyikirano*) qui a lieu en Décembre de chaque année et où sont convoqués plusieurs représentants des différentes couches de la population incluant les membres de la diaspora. en tant que «cinquième Province du Pays» en quelque sorte, l'institution d'Itorero (Ecole civique d'Excellence), le Programme *Ndi Umunyarwanda* (identité rwandaise avant tout).



Une séance du Conseil National Umushyikirano, tenue en Octobre 2019
Source-KT Press.rw



Les propos des participants ci-après illustrent davantage cette volonté politique et son impact positif sur le processus de réconciliation.

« Le génocide [perpétré contre les Tutsi] a été possible à cause de la mauvaise gouvernance et de la politique divisionniste. Il était difficile d'envisager le rétablissement des relations sociales après le génocide. Mais avec la politique de la bonne gouvernance, nous sommes conscients des conséquences des conflits et des avantages du vivre-ensemble. Cela nous aide à faire un bon choix », (participant, GDF avec les membres de la communauté, Nyabihu).



« [Après le génocide] nous vivons dans la peur et la suspicion. A notre rencontre [avec les Hutu] nous croyions qu'ils allaient nous tuer à la machette. Cependant, depuis que le Gouvernement a rétabli la sécurité, la peur a été graduellement dissipée ; ce qui nous a encouragés à nous embarquer en toute sérénité sur le chemin de la réconciliation. Actuellement nous sommes en sécurité et vivons bien ensemble », (survivante du génocide, GDF à Gicumbi).



- « le génocide a occasionné tellement de blessures et de divisions profondes qu'il a fallu un leadership fort et animé d'une forte volonté politique pour réconcilier la population ». « Ce leadership a en outre permis d'intégrer des membres des ex-FAR [Forces armées rwandaises] dans la nouvelle armée nationale et confier des postes de responsabilité à certains parmi eux » (Interview avec un Haut Responsable de la Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, Kigali).

Au titre des capacités institutionnelles, l'on peut aussi rappeler le rôle éminent des Pouvoirs Publics dans le Processus de réconciliation notamment à travers les solutions endogènes (*Home Grown Solutions*) telles que les Juridictions Gacaca, Umuganda, Ubudehe, Girinka, Itorero, Ndi Umunyarwanda, les réformes opérées au sein du secteur de la Justice, le partage équitable du Pouvoir, la relance, la diversification et la modernisation de l'Economie, la mise en place des infrastructures y compris le numérique qui connaît un essor sans précédent, la réforme foncière, l'accès universel à la santé et à l'éducation, de multiples initiatives de Protection sociale, l'implication des media d'Etat dans la mobilisation de l'opinion publique pour un Développement socio-économique durable et inclusif, l'instauration d'une politique largement réussie de promotion du genre, l'appui aux initiatives concernant la préservation de la mémoire du génocide avec des conséquences positives sur le vivre-ensemble, sans oublier les efforts entrepris en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes et la protection du territoire national. Bref, tout ce qui concerne la bonne gouvernance.



Des autorités locales dans le District de Rwamagana remettent au nom du Président Paul Kagame, une vache à une femme pauvre.

Source-Kigali Today

Il va sans dire que la mise en œuvre de ces différents politiques et programmes a également mobilisé les efforts d'autres intervenants tels que les OSCs tant nationales qu'internationales, les confessions religieuses, le secteur privé, les agences de coopération au développement (bilatérales et multilatérales).

Voici à ce propos des témoignages concernant la Justice restauratrice, le Leadership Politique et la Sécurité, piliers essentiels du Développement socio-économique.

- **Justice restauratrice**

Quelques témoignages illustrent cette dimension :

« A un certain niveau, les Juridictions Gacaca ont soulagé le chagrin des Rwandais. D'une part, les rescapés ont pu savoir la vérité sur les endroits où les corps des leurs ont été jetés, et ainsi ils ont pu les enterrer en toute dignité. Cela a largement allégé leur chagrin. D'autre part, Gacaca a aidé ceux qui n'ont pas participé au génocide à évoluer librement en dehors de tout soupçon. De même, ces tribunaux ont rassuré ceux qui n'ont ni tué ni sauvé les Tutsi qu'ils ne seraient pas poursuivis pour avoir tué telle ou telle autre personne. Les coupables ont été condamnés, d'autres ont eu l'occasion de demander pardon, alors que ceux qui ont été acquittés sont assurés que personne ne va plus s'en méfier. Bref, Gacaca a été un ingrédient de la réconciliation », (Interview avec une ancienne ministre et sénatrice, Kigali).



Un auteur du génocide repentini embrasse une rescapée avec qui il s'est réconcilié.
Source-The NewTimes.co.rw

« Dès la fin du génocide, je croyais que de mon vivant je ne serais plus en bons termes avec un Hutu ; je suis né dans une large famille de 69 personnes, mais seulement 4 ont survécu au génocide. C'est le processus Gacaca qui m'a révélé la vérité sur ce qui s'est passé, et qui m'a embarqué sur le chemin de la réconciliation. Aujourd'hui, la plupart de mes amis sont des Hutu » (femme rescapée du génocide, GDF, Nyabihu).

« Gacaca fut une occasion pour les membres de la communauté de se regarder dans les yeux et de dialoguer sur le génocide. En une large mesure, le dialogue a abouti à la connaissance de la vérité sur qui a fait quoi contre qui, où, quand et comment ? Dans beaucoup de cas, Gacaca a permis de punir les coupables, de demander et d'octroyer le pardon » (entretien, personne-ressource, Kigali).

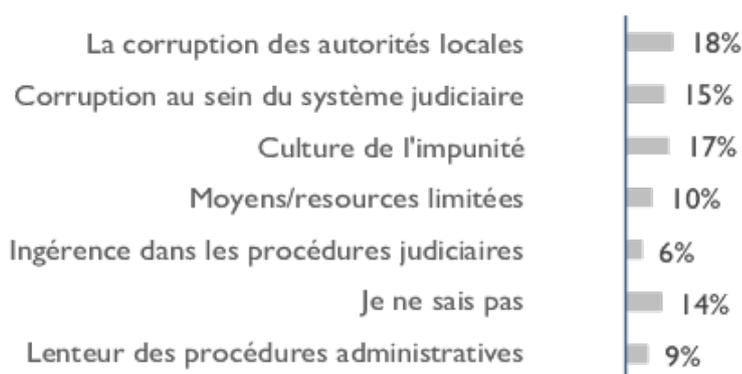
“ **« Avant le début des procès Gacaca, ma plus grande frustration et ma peine était de voir certains bourreaux circuler librement sur nos collines. J'en étais profondément blessée sur le plan psychologique. Cependant, au cours des procès Gacaca, des bourreaux ont été présentés à la communauté et les témoignages sur leurs forfaits ont été donnés par ceux qui les ont vus. Ils ont été incriminés et punis. J'ai eu le sentiment d'accès véritable à la justice et cela m'a psychologiquement soulagée, survivante du génocide, GDF à Karongi.**

Ces témoignages soulignent largement le succès et l'efficacité des Juridictions Gacaca qui, au début, avaient été combattues par les activistes des Droits humains (Human Rights Watch, 2011) Elles ont globalement atteint leurs objectifs pour lesquels elles avaient été conçues et mises en œuvre, à savoir: découvrir la vérité sur le génocide perpétré contre les *Tutsi*, punir les coupables tout en les réintégrant au sein de la société rwandaise, réconcilier, permettre la demande et l'octroi du pardon (Clark, 2010 ; Bizimana, 2012 ; Karimunda, 2019).

En dépit de ces avancées indéniables, l'étude révèle quelques obstacles à la justice transitionnelle, particulièrement à celle pour les victimes des conflits et du génocide, tel que reflété par la figure 30.

Figure 30

Principaux obstacles à la justice pour les victimes des conflits et du génocide



* Réponses les plus courantes mentionnées par au moins 10% des répondants dans un pays

Même si les participants à la recherche louent les efforts « spectaculaires » du Gouvernement dans la lutte contre la corruption, ils indiquent en revanche que ce fléau persiste notamment dans le domaine de la justice. Ainsi, la corruption des autorités locales (18%) et des agents du système judiciaire (15%) émerge parmi les défis majeurs à la justice pour les victimes. Par exemple, s'agissant des Juridictions Gacaca, certains participants ont indiqué que dans quelques cas, les juges étaient corrompus (argent et népotisme) et ont ainsi rendu des jugements qui ne remplissaient pas les critères d'une justice équitable et selon les normes établies par les textes de loi. D'autres ont même allégué que certains témoignages étaient mensongers.

Des études antérieures corroborent cette perception de la corruption dans les milieux publics, notamment dans le secteur de la justice et au sein les gouvernements locaux. Une étude récente du Bureau Rwandais de l'Ombudsman (Office of the Ombudsman, 2020) sur l'état de la corruption au Rwanda révèle que le niveau perçu de corruption est de 61% pour les gouvernements locaux et de 54.2% pour le secteur de la justice. Selon Rwanda Governance Board (2018b), seuls 60.59% des Rwandais sont satisfaits de la performance des institutions dans la lutte contre la corruption au niveau local (p.37). Dans le même ordre d'idées, Transparency International Rwanda cité par Rwanda Governance Board (2018b), en 2016, 24.4% des Rwandais ont dû faire face à la demande/ octroi de corruption lors de leurs interactions avec les prestataires de services. S'agissant du secteur de la Justice, le sentiment d'impunité figure parmi les défis majeurs à ce sujet. De toute évidence, la guerre à la corruption est loin d'être gagnée, malgré la politique de tolérance zéro à la corruption, adoptée par le Gouvernement. Il va sans dire que la corruption n'est pas exclusivement un fléau d'ordre économique ; loin de là, elle renferme également un fort potentiel de saper la coexistence



pacifique au sein des communautés, entamer la confiance de la population dans les institutions étatiques ; cela crée ainsi un terrain favorable à l'émergence et à l'exacerbation des conflits et, de ce fait, ruine les efforts de réconciliation.

4.2.4.2 Leadership politique

Au regard de la littérature passée en revue dans le présent rapport, il convient d'observer qu'il a fallu en réalité une intervention musclée des Pouvoirs Publics en faveur du processus de réconciliation à travers une approche publique/structurelle se traduisant en initiatives économiques et politiques.

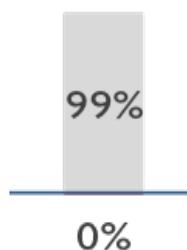
- **Sécurité**

La sécurité apparaît comme un socle indispensable de la réconciliation comme l'atteste l'opinion suivante émise par les participants à la recherche. :

Figure 31

Performance du Gouvernement en matière de sécurité (% jugeant le Gouvernement au moins moyennement performant v. non performant)

Assurer la sécurité



La quasi-totalité des participants (99%) reconnaît la performance du Gouvernement dans le domaine de la sécurité. Cette performance du Gouvernement en matière de sécurité est aussi corroborée par le RGB (2018a), NURC (2015). Ce constat est corroboré par les résultats de la recherche qualitative. Voici un témoignage d'un expert qui illustre ce propos :

« Le Rwanda post-génocide est une des sociétés qui connaissent actuellement peu de crimes. Ainsi, un des facteurs majeurs de la cohabitation observée au Rwanda, ce n'est pas que les blessures psychologiques ont été guéries, c'est plutôt le fait que nos organes de sécurité sont efficaces. Ils sont très performants dans le maintien de la sécurité et la prévention des crimes. C'est très important pour promouvoir le vivre-ensemble », (entretien avec un expert en gestion des conflits, chercheur et enseignant d'Université).

Cette déclaration rappelle le rôle très important des organes gouvernementaux de sécurité. S'ils sont généralement efficaces, c'est parce qu'ils sont également appuyés par la vigilance de la population dans ce qu'on appelle *Community Policing*.



Un défilé de membres de la Police Nationale Rwandaise
Source-ktpress.rw

On ne peut réussir le processus de réconciliation que si les besoins primaires des populations trouvent satisfaction et que l'éducation, la santé et les opportunités leur sont accessibles. C'est aussi une fondation sur laquelle repose la cohésion sociale. La figure 32 décrit les performances du Gouvernement dans ces différents domaines.

Figure 32

Perception des performances du Gouvernement dans les domaines de développement (% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant)

	Réduire la pauvreté	Améliorer le secteur de l'éducation	Améliorer le secteur de la santé	Augmenter les opportunités d'emploi
⊕	98%	98%	99%	94%
⊖	-1%	-1%	0%	-3%
	RWANDA	RWANDA	RWANDA	RWANDA

* Perception positives et négatives des efforts de l'état. La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.

Les capacités institutionnelles gouvernementales sont vivement appréciées selon le volet quantitatif de la recherche et ce, quant aux secteurs suivants : lutte contre la pauvreté (98% des participants) ; promotion de l'éducation (98%) et de la santé (99%) ; augmentation des opportunités d'emploi (94%).



A ce sujet, les participants sont revenus de manière particulière sur les politiques et programmes tels que *Vision Umurenge 2020 Programme (VUP)*, *Ubudehe*, *Girinka*, *Umurenge SACCO*, *Mutuelle de santé*, *Business Development Fund (BDF)*, *Hanga Umurimo*, etc.

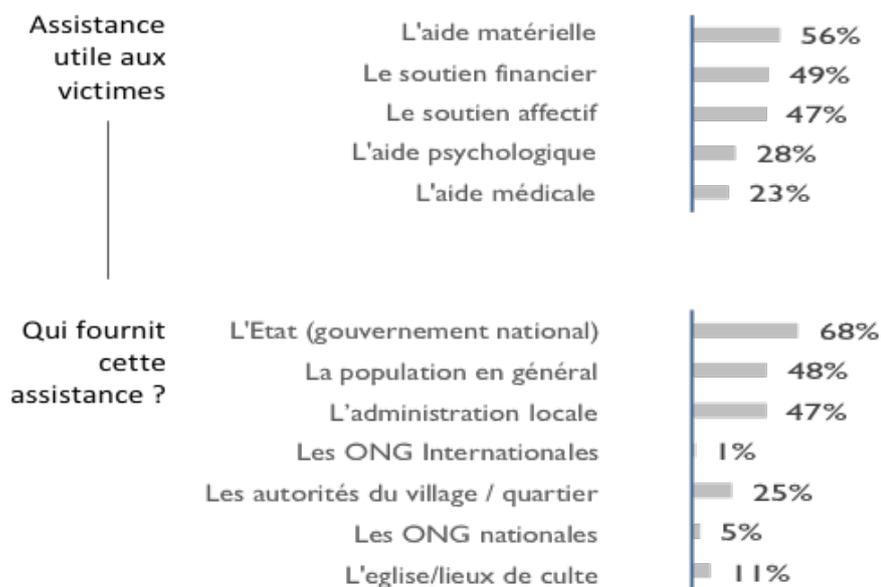
4.2.4.3 Contribution de l'assistance aux victimes dans l'amélioration des relations de confiance

Les cycles de violence qu'ont vécus les Rwandais ont à coup sûr occasionné des effets néfastes sur les conditions de vie tant matérielles, psychologiques que juridiques. Les traumatismes subis par ces victimes peuvent les pousser notamment à se méfier en quelque sorte de leurs voisins et des autorités et à éprouver un sentiment de frustration et de rejet de l'autre.

Cette section examine le type d'assistance disponible pour les victimes des violences/conflits, les acteurs qui assistent ces dernières, ainsi que la perception des effets de l'assistance aux victimes sur la paix et la réconciliation.

Figure 33

Assistance aux victimes



* Réponses les plus courantes mentionnées par au moins 10% des répondants

Il ressort de la figure 33 que l'aide disponible aux victimes des conflits est principalement d'ordre matériel (56%), financier (49%) et affectif (47). Viennent ensuite, mais en proportions moins importantes, l'aide psychologique et médicale, selon la nature de la vulnérabilité. L'assistance de la part des pouvoirs publics au niveau national et local est citée par la majorité des sujets interrogés. En guise d'exemple, les participants à la recherche sont revenus sur le Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide (FARG). Depuis sa création, ce Fonds assiste les survivants du génocide contre les Tutsi (les plus vulnérables) dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et du bien-être socio-économique.

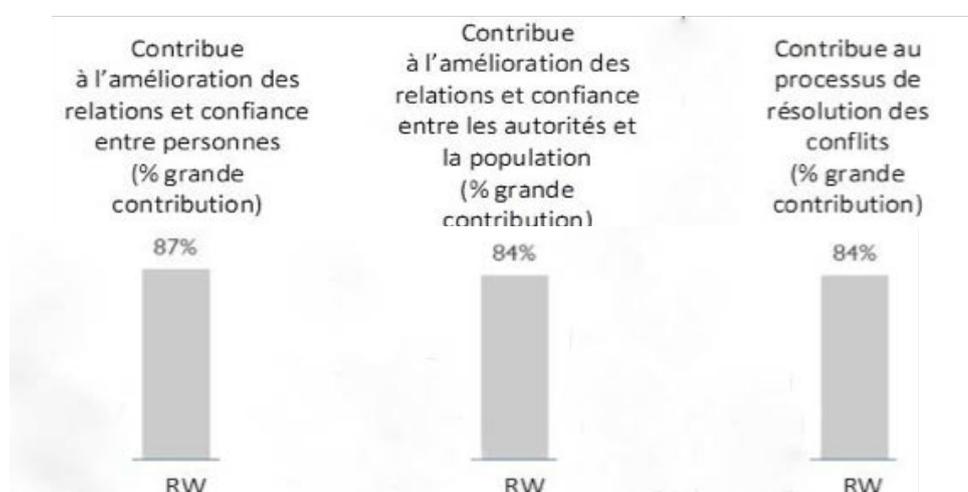


Un village construit pour les Rescapés du Génocide vulnérables dans le Distric de Ngoma
 Source - *Imvaho Nshya.co.rw*

Une autre composante tout aussi importante de l'assistance aux victimes des cycles de violences proviendrait de la population en général, tel que perçu par près de la moitié des répondants. Il s'agit ici principalement du soutien, matériel, financier et affectif octroyé par les citoyens aux proches, voisins et amis. L'assistance des organisations de la Société civile, dont les ONGs et les confessions religieuses, est aussi reconnue par une minorité des participants à la recherche. Cette situation serait principalement due au volume limité de l'assistance matérielle et financière offerte par ces organisations par rapport aux besoins ressentis par les victimes, ainsi qu'à la couverture géographique restreinte des interventions de ces organisations. La figure 34 analyse les perceptions des répondants quant aux effets de l'assistance aux victimes sur la paix et la réconciliation.

Figure 34

Effets de l'assistance aux victimes sur le processus de paix et de réconciliation





L'assistance fournie aux victimes des cycles de violences est appréciée par la grande majorité des sujets interrogés. Dans l'ensemble, plus de 80% des répondants estiment que cette assistance comporte des effets considérables pour l'amélioration des relations et de la confiance entre les personnes, l'amélioration des relations et de la confiance entre les personnes d'une part, et d'autre part, entre les citoyens et les autorités, ainsi que la contribution au processus de résolution pacifique des conflits. Beaucoup de participants, prenant le FARG comme exemple, reconnaissent que l'assistance aux victimes est un fort ingrédient de la réconciliation au Rwanda post-génocide.

Ces perceptions sont également soutenues par Shyaka Mugabe (2009) qui, dans sa thèse doctorale sur la « portée et les limites de la justice transitionnelle au Rwanda », indique que le « FARG est de loin le mécanisme de la justice transitionnelle rwandaise susceptible de contribuer efficacement à la réconciliation » (p.274). Pour les bénéficiaires de ce fonds, « le FARG est l'unique à tenter de relever leurs conditions de vie, la réanimation ; un préalable à tout rapprochement ». (p.274). Cependant, certains jeunes des milieux hutu considèrent plutôt le FARG comme un fonds discriminatoire, car «il prend en charge l'éducation des seuls enfants rescapés du génocide alors que d'autres enfants, aussi nécessaires, n'ont pas un autre fonds qui les assiste » (jeune participant au GDF, District de Huye). Cette opinion est également reflétée par quelques participants interrogés par Shyaka Mugabe (2009) dans la recherche susmentionnée.

« Dans certains milieux intellectuels hutu, le sentiment d'injustice occasionnée par le FARG est plutôt fort. On y parle « de la poursuite de l'oppression de la masse » et d'une discrimination positive en faveur des Tutsi. Mais cette thèse ne peut pas résister à l'analyse minutieuse au moins pour deux raisons principales. D'une part, elle exprime la volonté du Gouvernement à placer l'orientation du Fonds dans les mains des rescapés eux-mêmes. D'autre part, en plaçant les rescapés aux commandes, cette composition devrait permettre à ceux-ci de développer un sentiment de reconnaissance de leur statut » (p. 223).

A ce sujet, certains participants à la présente étude y compris ceux des milieux politiques, considèrent ce reproche formulé au FARG comme « un amalgame ». « Il n'est pas correct de comparer la vulnérabilité des enfants rescapés du Génocide perpétré contre les Tutsi à celle d'autres enfants vulnérables. Beaucoup de ces derniers ont encore des membres de familles sur lesquelles ils peuvent compter ; mais la plupart d'orphelins du Génocide n'en ont pas. La comparaison de ces deux cas n'est qu'un amalgame » (interview avec une ancienne ministre et sénatrice).

Par ailleurs, Shyaka Mugabe (2009) estime que « Cette situation peut se prêter à plusieurs explications : soit certains membres de l'intelligentsia hutu auraient des idées à exprimer sur le Fonds, mais ne le peuvent pas ; soit ils s'opposent aveuglément à un projet que les organisations de défense des droits humains qualifient unanimement d'« indispensable pour la relance de la vie » ; soit encore, ils tentent de faire pression pour la mise en place d'un autre Fonds beaucoup plus large et inclusif » (p.223-224).

Un autre défi relevé par les participants en rapport avec FARG se rapporte notamment à la non éligibilité des enfants nés du viol génocidaire d'une part, et ceux qui, jusque-là, n'ont pas de traces parentales (ceux égarés pendant le Génocide et qui par après se sont retrouvés dans les orphelinats ou dans les familles d'accueil), d'autre part. Certains participants à la recherche estiment que, de par les circonstances de leur conception (pour les premiers) et de leur perte/séparation d'avec les parents (pour les seconds), ces enfants, du moins ceux qui sont matériellement vulnérables, devraient être également pris en charge par FARG quant au financement de leur scolarité. Le débat sur cette problématique demeure ouvert !

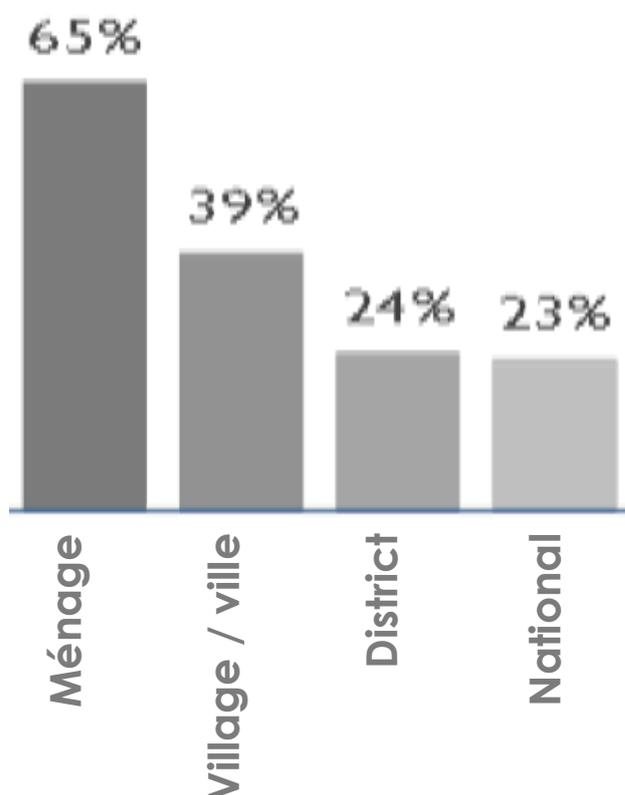
4.2.4.4 Perception du niveau d'influence des citoyens dans la prise de décision

Dans le domaine de la participation citoyenne qui est un indicateur important de la vitalité démocratique, les personnes interrogées se sont également exprimées sur leurs niveaux d'influence dans la prise des décisions. La figure 35 reprend leurs réponses à ce sujet.

Figure 35

Perception du niveau d'influence sur les décisions (% beaucoup)

* Perception positives et négatives des efforts de l'Etat. La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.



De tous les domaines examinés, le Gouvernement paraît moins performant quant à l'implication effective des citoyens dans la prise des décisions par les pouvoirs publics. La participation citoyenne à tous les niveaux explorés (village, district, national) est attestée par moins de 40% des personnes interrogées. Ces résultats ne sont pas surprenants. En effet, un constat analogue a été fait par d'autres études (Never Again Rwanda & Interpeace, 2016 ; Rwanda Governance Board, 2018b).



4.3 DEFIS A LA RESILIENCE POUR LA RECONCILIATION

En dépit des progrès accomplis, bien de défis se dressent sur le long chemin de la réconciliation. Dans la figure 36, les témoignages et analyses connexes éclairent sur les facteurs sous-jacents à ces défis.

Figure 36

Facteurs qui entravent la réconciliation



*Réponses les plus courantes mentionnées par au moins 10% des répondants dans un pays

D'après la figure 36, la méfiance entre les gens, l'**intolérance**, l'**insécurité**, le **népotisme** et le **désir de vengeance** constituent des obstacles à la réconciliation.

Ils ont souvent des connotations identitaires (origine géographique, ethnique,...). Malgré les avancées significatives marquées sur le chemin de la réconciliation, les participants à la recherche sont revenus sur cette réalité qui entrave la marche vers le vivre-ensemble. Ces préoccupations s'enracinent dans le passé conflictuel du pays et mérite toute l'attention des artisans de paix. Voici pour illustration quelques témoignages éloquentes à ce sujet :

“ Je ne dirais pas que nous arrivons au point de nous battre car il y a les forces de sécurité qui nous protègent, mais ici il y a encore des comportements ethnistes. Prenons l'exemple du commerce dans les centres de négoce d'ici, les gens sont discriminatoires en matière d'achats [des produits]. Le choix du vendeur se fait selon que l'on est venu du même endroit ou que l'on appartient à une même ethnie » (Participant, DGF, Nyagatare).



« Certaines grandes personnes disent aux jeunes, toi jeune homme, regarde tel et tel autre qui est emprisonné, demain tu pourrais être le suivant. Si tu continues de fréquenter les Tutsi ou les Hutu [selon le camp], tu paieras cher » (GDF avec la population de Gicumbi).

« C'est très frustrant pour une personne qui est capable d'acheter une ferme mais qui, malheureusement, ne peut pas le faire car il sait que s'il l'achetait disons à Kirebe, les fermiers locaux pourraient dire, c'est un hutu de Ruhengeri qui vient. Il faut que vous fassiez quelque chose pour éradiquer cette pratique que je trouve dangereuse [pour le vivre-ensemble] » (Participant, FG, Nyagatare).

Les facteurs liés aux manipulations politiques (5%), les stéréotypes (4%) et la pauvreté (4%) sont bas, ce qui laisse penser que ces trois facteurs ont un fort potentiel d'engendrer des conflits, car ils concernent à la fois la dimension identitaire et la privation relative des ressources qui est un terrain favorable à la manipulation identitaire et politique. En réalité, il faut en tenir compte car les stéréotypes négatifs et la pauvreté demeurent présents en dépit des efforts fournis pour les combattre. En dépit des efforts du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté, cette dernière, réelle ou perçue, subsiste, et elle pourrait être susceptible de provoquer des conflits qui menacent de saper ainsi les efforts de réconciliation, surtout si elle est vue sous l'angle de l'identitaire (comme dirait l'adage rwandais « abasangira ubusa bitana ibisambo » = Ceux qui ont très peu à se partager s'accusent mutuellement de gloutonnerie).

« Quand des personnes adultes vous disent que les opportunités d'emploi sont pour les Tutsi et que le temps des Hutu est révolu, vous comprenez que les frustrations ethniques existent toujours (...) la politique actuelle d'emploi ne prône pas la discrimination ethnique, mais il y a des institutions/organisations où la prédominance d'une ethnie saute aux yeux » (Fils d'un ex-prisonnier pour génocide, DGF avec les jeunes, Huye).

Par ailleurs, les stéréotypes négatifs font aussi obstacle à la communication pour la réconciliation et la cohésion sociale.

Voici ce qu'en pensent des participants à la recherche qualitative :

« Des exilés en France qui ont exterminé ma famille pendant le Génocide m'envoient souvent des messages (sms) me disant que je ne peux rien faire pour me tirer de ma vulnérabilité », (participant, GDF, Musanze). L'on voit que le désir de vengeance n'a pas disparu chez certaines.

« Il existe des groupes armés (exemple : FDLR) qui continuent des actions de déstabilisation du Rwanda, ce qui crée des tensions et des problèmes entre Rwandais et Congolais » (ancienne réfugiée en RDC, GDF, Kamembe). Même remarque que précédemment.



« Aujourd'hui il y a un sérieux problème qui reste tabou. Il est vrai que nous avons des bourreaux qui n'ont pas encore confessé et demandé pardon ; il y a aussi ceux en cavale et qui continuent de propager l'idéologie du Génocide ; mais il y a aussi ceux qui ont proféré de fausses accusations [pendant les tribunaux Gacaca] contre d'autres personnes. Pensez-vous que cette affaire est triviale ? Imaginez que certains cas du genre ont résulté en emprisonnement, d'autres ont été emprisonnés et ont purgé leurs peines. Nous devons comprendre qu'il s'agit d'un grand obstacle à la réconciliation », entrevue, personne-ressource à Kigali.

Ce témoignage et d'autres soulignent le défi des séquelles nées des Juridictions Gacaca et le fardeau des questions non résolues par les Juridictions Gacaca et qui persistent encore. Ces questions restées en suspens alimentent encore des sentiments de colère et de frustration et qui exigeraient de la part des Pouvoirs publics des réponses appropriées.

A cela s'ajoute la question complexe de la réintégration des ex-prisonniers, des comportements d'exclusion, vrais ou supposés, au sein des communautés comme évoqués par les témoignages ci-après :

« Il y en a qui retournent dans la communauté et huent les survivants en disant, « nous avons purgé nos peines et ne vous devons rien ». Ça nous blesse davantage », (rescapée du génocide, GDF, Rusizi).

« Nos initiatives [des jeunes] dans les clubs ont pour but d'œuvrer pour une société unifiée, en tournant la page de l'histoire « divisionniste » qui a endeuillé le Rwanda, cependant, certains parents essaient de nous mettre les bâtons dans les roues » (jeune, GDF avec les membres de la communauté, Nyabihu).

Ce dernier témoignage rappelle ce qui a été précédemment dit, le rôle « pervers » de certains aînés quant à leurs attitudes face aux jeunes.

Tous ces taux de réponses sont plutôt bas et ne présentent rien de fort inquiétant, mais répondent-ils à la réalité des « cœurs », des sentiments profonds ? On serait amené à en douter en raison du biais de désirabilité sociale. En effet, la question est sensible et renvoie à l'auto-image et à l'hétéro-image. S'agissant des stéréotypes en milieu des jeunes, ils réapparaissent sous de nouvelles formes qui traduisent l'autodéfinition des sujets par rapport à des stéréotypes ethniques plus ou moins masqués, mais qui traduisent le non-dit.



« Dans l'un de mes groupes d'amis, on utilise Houston pour désigner les Hutu, et Texas pour les Tutsi » (jeune participant, GDF avec les journalistes, Kigali).

« Dès mon retour dans la communauté au terme de mes études secondaires, je n'observe pas assez d'attitudes et de comportements discriminatoires ; mais à l'école il y en avait beaucoup. Nous utilisons Ndi Umunyarwanda ou Airtel pour les Hutu, MTN pour les Tutsi et Tigo pour les Twa. Par exemple, on pouvait dire qu'il y a un fort réseau Airtel pour signifier qu'on était en présence de beaucoup de Hutu » (entretien avec une jeune survivante du génocide, Huye).



« Dans notre communauté, si votre condisciple ou ami (e) vient vous rendre visite et que les parents veulent savoir son appartenance ethnique, ils vous demandent « est-ce la paix au sein du bétail ? » (mu nka ni amahoro ?), pour savoir si ce visiteur est Tutsi, et « est-ce la saison de la récolte ? » (ese imyaka ireze ?), faisant allusion aux Hutu » (jeune participant, DGF, Nyabihu)

Ce langage codé et utilisé dans différents groupes homogènes, surtout par ceux des jeunes, témoigne encore de la persistance des marqueurs ethniques dans l'imaginaire collectif rwandais et par conséquent dans les relations communautaires au Rwanda. En tout état de cause, il semble révélateur s'il en était encore besoin d'une volonté voilée de contourner le programme *Ndi Umunyarwanda*, ce dernier prônant, pourtant la primauté de l'identité nationale sur d'autres identités par lesquelles se définissent les Rwandais. Cela étant, le risque que certains groupes restent confinés dans une sorte de ghetto d'appartenance ethnique, avec tout ce que cela comporte comme conséquences, n'est pas à négliger, car une telle attitude peut engendrer le rejet de l'altérité de l'autre perçue subjectivement comme différent. Ce qui nuirait inévitablement aux efforts de réconciliation.

Par ailleurs, la recherche qualitative a relevé d'autres défis à la réconciliation lesquels, comme les précédents, appellent des réponses appropriées.

- **Blessures psychologiques héritées des conflits violents et du génocide contre les Tutsi**

Les participants à la recherche expriment, de façon quasi-consensuelle, des soucis encore persistants par rapport aux blessures des uns et des autres, non suffisamment reconnues et prises en charge dans leur profondeur et leur diversité/spécificité (Kayiteshonga, Sezibera, Smith-Swintosky, 2019 : VI-VII). La persistance de ces blessures est ainsi citée parmi les défis de taille à la réconciliation dans le contexte post-génocide.

- **Menaces sécuritaires et idéologiques issues principalement des milieux de la diaspora**

L'étude révèle des préoccupations au sein de la population, basées sur des menaces sécuritaires et idéologiques provenant de l'environnement régional et au-delà. A ce sujet, les participants indiquent notamment les groupes armés associés à l'« opposition armée » (FDLR, RNC, CNRD, FDU-Inkingi...). Ces groupes incarnent et/ou opéreraient de concert avec les réseaux des négationnistes du Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Ces deux types de menaces inquiètent beaucoup les participants qui les prennent pour des embûches au processus du vivre-ensemble au Rwanda. A ce sujet, il convient de souligner qu'il existe aujourd'hui des procès en cours dans les tribunaux rwandais et relatifs aux présumés auteurs des actes de déstabilisation du Rwanda, associés à ces groupes armés. La menace que ces groupes armés représentent est prise au sérieux par les Pouvoirs publics qui entendent garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire rwandais.



- **Le poids des séquelles du processus Gacaca**



Le véhicule d'un leader local incendié par les rebelles dans une attaque menée dans le District de Nyaruguru en juin 2018.
Source - Taarifa.rw

En dépit des avancées manifestement indéniables du processus Gacaca reconnues de façon quasi-unanime par les participants à l'étude, certains d'entre eux soulignent le poids de quelques séquelles de cette justice restauratrice. Il s'agit notamment de la restitution des biens endommagés ou pillés pendant le Génocide qui, dans certaines localités, se trouve au ralenti ; la question d'indemnisation non encore clarifiée ni adressée, les tensions intra et interfamiliales consécutives aux témoignages, la problématique de la réintégration sociale et familiale des ex-prisonniers dans leurs familles et communautés, les blessures psychologiques dues à des vérités amères et révélées lors de la tenue des juridictions Gacaca,...) ; voici quelques récits à ce sujet :



“Les Juridictions Gacaca ont non seulement examiné la dimension pénale du crime de génocide mais aussi les questions civiles liées notamment aux patrimoines pillés ou détruits pendant le génocide. Plus de 1, 300,000 cas ont été jugées à ce sujet. En général, les rescapés s'en sont félicités. Néanmoins, même si dans la majorité des cas la restitution des biens endommagés ou détruits a eu lieu, il existe encore environ 10% de verdicts y relatifs, concernant plus de 55,000 personnes, qui ne sont pas encore exécutés. Je ne peux pas hésiter d'affirmer que derrière ce manquement se cache l'incompétence ou alors la connivence de certaines autorités locales. C'est un défi de taille à relever. Nous avons entamé un plaidoyer auprès des instances habilitées et espérons que ce défi de taille sera bientôt relevé » (interview, personne-ressource, Kigali)



“ **« Malgré les efforts du gouvernement, nous devrions aussi recevoir l'indemnisation mais cela n'a pas eu lieu. Les riches [qui ont commis le génocide] sont en train de vendre leurs biens pour s'exiler en Europe et revenir nous exterminer plus tard » (DGF, Gicumbi).**

« La problématique d'indemnisation est très complexe. Beaucoup de survivants s'attendaient à ce que la justice transitionnelle s'y penche. Cependant, beaucoup de bourreaux condamnés par les Juridictions Gacaca sont des petits paysans sans patrimoine important. D'ailleurs, leurs détention et emprisonnement ont empiré leur situation économique. [...] Beaucoup de ceux qui ont d'énormes moyens ont pris le large et vivent à l'étranger, particulièrement en Occident. Quant à leurs patrimoines, soit ils les ont vendus soit ils les ont transférés à leurs proches pour des fins de dissimulation. Ainsi, dans la pratique, il n'est pas facile de procéder à l'indemnisation. C'est un défi de taille à relever. Toutefois, l'Etat a mis en place le FARG pour octroyer une assistance sociale aux rescapés du Génocide les plus vulnérables. Il est vrai que ce fonds a eu des réalisations spectaculaires mais n'est pas synonyme d'indemnisation dans son sens juridique du terme » (interview, personne ressource, Kigali).

“ **« Les femmes de bourreaux éprouvent un problème analogue. En outre, il y a des familles qui sont complètement disloquées car au moment où les maris étaient en prison, leurs femmes sont tombées enceintes et ont fait des enfants hors mariage. On a également vu des bourreaux qui, une fois relâchés, ont tué leurs femmes à cause de changements intervenus dans la famille pendant leur absence. Qui s'occupent de ces questions ? Il s'agit bel et bien d'un sérieux défi à relever sur le chemin de la réconciliation » (entretien avec une personne ressource, Kigali)**

- **Déficit du dialogue intergénérationnel sur l'histoire des conflits et du génocide**

Même si la majorité des répondants déclarent qu'ils parlent au moins quelques fois de l'histoire des conflits et du génocide, surtout dans les milieux familiaux, les plus jeunes relèvent qu'il y a l'absence de dialogue, ou les conversations limitées ou encore biaisées entre parents/adultes et enfants/jeunes sur l'histoire des conflits et du Génocide (dialogue intergénérationnel). Or, la transmission objective et l'assimilation des connaissances sur les conflits et le génocide constitue un gage de prévention des conflits, créant ainsi un cercle vertueux des bonnes relations sociales harmonieuses et pacifiques avec des mécanismes adéquats de résolution des conflits.

- **Le chômage, principalement des jeunes**

La problématique du chômage est citée de façon quasi unanime par les jeunes participants à la recherche qualitative. C'est ainsi que les Pouvoirs publics font tout pour attirer le maximum d'investisseurs, dans le secteur de l'économie, et qu'une grande attention est plus que jamais accordée à des initiatives de sensibilisation des jeunes et des femmes, à la modernisation de l'agriculture en incitant les jeunes à prendre la relève des aînés, à la diversification de l'économie, à la réforme du secteur éducatif dans le sens d'une plus grande professionnalisation et d'une



meilleure adéquation avec les besoins ressentis sur le marché du travail. Malgré tous ces efforts manifestes progressivement mobilisés par l'Etat et les autres partenaires et à l'entrepreneuriat des jeunes, le chômage des jeunes reste, aux yeux des personnes rencontrées, une véritable bombe à retardement. Plus que les autres catégories sociales, les jeunes représentent une frange de la population qui a du mal à trouver du travail ou à démarrer une activité génératrice de revenus. Certains participants à la recherche considèrent ce problème comme une bombe à retardement. Ils estiment en effet qu'une jeunesse désœuvrée constitue un terroir potentiellement favorable non seulement au recrutement à des fins des guerres et autres formes de violences, mais aussi aux manipulations entre autres identitaires.



Des jeunes lauréats lors d'une cérémonie de collation de grades académiques au sein d'une université rwandaise
Source - allAfrica.com

• La corruption

Le Rwanda est aujourd'hui bien connu notamment pour sa politique de tolérance zéro à la corruption. Les participants à la recherche reconnaissent de façon quasi unanime les efforts déployés par le gouvernement à cet égard. Des cas souvent médiatisés et relatifs aux arrestations et aux poursuites de hautes autorités politico-administratives, et quelquefois militaires, illustrent bien cette politique de tolérance zéro pour la commission des crimes de corruption et de dilapidation des deniers publics. De manière similaire, le renvoi fréquent et régulier des policiers et agents de l'ordre qui se rendent coupables de corruption témoignent de la volonté inébranlable du gouvernement à éradiquer à jamais la corruption au sein des institutions étatiques en particulier et au sein de la société rwandaise, en général (APA, 2019). Cependant, la corruption demeure une course marathon parsemée d'embûches et qui est encore perçue comme un obstacle à la justice pour les victimes des conflits et du génocide. La corruption (principalement monétaire et celle basée sur le népotisme et le favoritisme) est non seulement un problème d'ordre économique, mais aussi une gangrène qui pourrait saper les efforts de cohésion sociale déjà entrepris (Office of the Ombudsman, 2020).

- **La crise identitaire dans le contexte post-Génocide particulièrement dans les milieux des jeunes.**

La recherche révèle trois catégories de Rwandais qui souffrent singulièrement de la crise identitaire dans le contexte post-Génocide. Il s'agit des enfants nés du viol génocidaire, des enfants nés des parents génocidaires, des enfants sans traces parentales à la suite des péripéties du Génocide contre les Tutsi et des enfants nés des mariages mixtes (hutu et tutsi). Aux dires des participants, malgré la politique largement appréciée du Gouvernement de promouvoir l'*Ubunyarwanda* (identité nationale) au-dessus de toutes les autres identités singulières, beaucoup de ces enfants ont des difficultés à se retrouver et à se réintégrer dans la société rwandaise post-Génocide. Des exemples sont cités où certains de ces enfants (surtout les filles) ont des difficultés à trouver des fiancés ou, si elles parviennent à en avoir, les relations se trouvent finalement rompues avant le mariage à cause de leur identité « compromise ». Certaines de ces filles, psychologiquement blessées et frustrées par cette situation, se seraient tournées, en guise de plan B, vers les garçons étrangers avec qui elles étaient prêtes à se marier.

“ **« Je suis née d'un mariage mixte [...] Après le Génocide, mon père a été détenu pour son implication présumée dans le Génocide. Nous [enfants] n'avons été acceptés ni par les proches de notre père ni ceux de notre mère. Nous nous sommes retrouvés dans une tourmente identitaire sans précédent, ce qui nous a par ailleurs enfoncés dans des conditions de vie extrêmement difficiles. Pour tenter de m'en sortir, je suis allée étudier en République Démocratique du Congo. Là, je me suis tellement déguisée en une congolaise à telle enseigne que personne ne connaissait ma vraie nationalité. Je me sentais relativement soulagée. Au terme de mes études universitaires, pour des raisons d'emploi, j'ai dû revenir au Pays. Malheureusement, le poids de mon identité a encore une fois pesé sur moi et j'ai fini par me résoudre, avec succès, à épouser un étranger »** (interview, jeune femme née d'un mariage mixte, Rusizi).

Peut-on dire que cette situation remet en cause la possibilité des mariages mixtes dans la perspective de la promotion de la réconciliation ? Ce raisonnement semble ne pas tenir debout car, comme souligné plus haut, la majorité des sujets interrogés approuvent les mariages mixtes comme un facteur de dépassement des barrières ethniques et, par ricochet, un ciment de la réconciliation et de la cohésion sociale. Si certains enfants éprouvent des difficultés telles que celles discutées ci-haut, celles-ci se posent dans un contexte précis (Génocide contre les Tutsi) et ne peuvent en aucun cas être extrapolées par effet d'amalgame et d'approximation ni à tous les enfants nés de ce type de mariage, ni à tous les contextes socio-culturels. Beaucoup de cas de mariages mixtes et stables existent au Rwanda aujourd'hui et bon nombre de participants à la recherche y ont fait allusion. Dans la même optique, des cas des enfants nés de ce type de mariage et qui sont mariés avec succès à d'autres Rwandais sont légion. Cependant, cela n'enlève en rien la pertinence de la question soulevée ici et qui mérite l'attention des décideurs politiques et d'autres intervenants en matière de réconciliation et de guérison des blessures psychologiques dans le contexte post-Génocide.

Quant aux enfants nés des parents génocidaires et ceux nés du viol, les propos ci-après sont on ne peut plus éloquentes à cet égard :



« Les enfants des bourreaux ont un sérieux problème. Le fait d'être enfants de génocidaires et que l'entourage les traite comme tels reste psychologiquement et psychiquement préoccupant. La société stigmatise ces enfants, pourtant innocents, en les appelant enfants des génocidaires. Dans la même optique, les femmes des bourreaux éprouvent le même problème. En outre, il y a des familles qui sont complètement disloquées car au moment où les maris étaient en prison, leurs femmes sont tombées enceintes et ont fait des enfants hors-mariage. On a également vu des bourreaux qui, une fois relâchés, ont tué leurs femmes à cause de changements intervenus dans la famille pendant leur absence. Qui s'occupent de ces questions ? Il s'agit bel et bien d'un sérieux défi à relever sur le chemin de la réconciliation » (entretien avec une personne ressource, Kigali)

« Prenons le cas des survivants du Génocide contre les Tutsi. Il y a des familles complètement décimées, d'autres ont vu quelques membres survivre. Certains orphelins n'ont pas eu de nouvelles quant à la mort de leurs parents et aux endroits où leurs corps ont été jetés ; d'autres souffrent d'une crise identitaire car ils ne connaissent pas leurs parents. Il y a aussi des femmes/filles qui ont été violées ; non seulement certaines d'entre elles ignorent les violeurs, mais aussi elles ont été forcées à porter les grossesses de leurs violeurs. Les enfants nés de ce viol ne connaissent pas leur père mais les connaître serait tout aussi traumatisant, car non seulement ce sont des violeurs de leur maman, mais aussi des génocidaires. Il y a un même psychologue qui appelle ces enfants « enfants de mauvais souvenirs ». Tous ces gens souffrent de sérieux problèmes psychologiques. Ils sont traumatisés. Malheureusement, j'ai l'impression que la problématique de ces enfants n'est pas encore à l'agenda de différents débats dans le monde en matière de construction de la paix après les conflits », (entretien, chercheur et enseignant d'Université, Kigali).

CHAPITRE

CINQ

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS
CONCLUSION
RECOMMANDATIONS





CHAPITRE 5 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 CONCLUSION

Au terme de cette étude sur les capacités de résilience pour la réconciliation, il apparaît opportun de brosser en quelques lignes en guise de conclusion les constats les plus importants qui en ressortent. La mémoire collective retient une succession de conflits et violences qui, à terme, ont débouché sur la guerre civile et le Génocide perpétré contre les *Tutsi*. Les citoyens ordinaires n'ont sans doute pas en mémoire tous les détails des faits historiques advenus, mais il demeure vrai que le passé rwandais pour eux, comme pour les historiens professionnels, est marqué par des violences surtout identitaires, des discriminations et des exclusions, particulièrement celles exercées contre les *Tutsi* au nom d'une idéologie ethno-nationaliste et en quelle sorte « raciale » (au sens sociologique du terme). La guerre civile et le Génocide perpétré contre les *Tutsi* ont entraîné leur lot de souffrances qu'il est inutile de comparer au risque de tomber dans le piège de la concurrence des victimes. Tout ceci a occasionné une fracture sociale sans précédent du tissu social rwandais, alimenté des frustrations de divers ordres, des rancœurs, un certain désir de vengeance, une immense pauvreté dans un pays déjà fragilisé par la crise économique des années 80, les turbulences de la transition démocratique durant les années 90, et la dévastation par la guerre civile et le Génocide perpétré contre les *Tutsi* avec son cortège de conséquences négatives sur la santé individuelle et sociétale.

En outre, il y a eu l'éclatement des familles et des communautés et le profond bouleversement du paysage géopolitique, notamment en raison des deux guerres du Congo (1996-2003) qui ont eu une dimension régionale inédite et qui ont permis à l'idéologie génocidaire de s'étendre dans la Région (Chretien & Kabanda, 2013).

- Au sujet des ressources endogènes/internes de résilience pour la réconciliation, l'étude révèle que le Rwanda post-Génocide n'est pas exclusivement un terrain de vulnérabilités, mais se révèle être aussi un espace qui regorge d'énormes capacités de résilience à différents niveaux permettant de plus en plus à la Nation de rebondir et d'aller de l'avant sur le chemin de la réconciliation, malgré l'héritage très lourd de son passé. A ce titre, on peut mentionner les facteurs ci-après :
- La volonté politique en faveur du processus de réconciliation qui est constamment affirmée et reconnue.
- Les politiques sociales inclusives de l'Etat rwandais post-Génocide dont certaines exploitent le potentiel des traditions rwandaises et renforcent ainsi la cohésion sociale.
- L'instauration et la mise en œuvre largement réussie des Juridictions *Gacaca* et leur corollaire, les Comités des médiateurs (*Abunzi*) pour mettre à la fois un terme à la culture d'impunité et réintégrer socialement les coupables, soulager les victimes, réduire les coûts afférents à la justice et enfin, réconcilier les parties en conflit.
- La revalorisation du capital social et culturel comme socle et moteur pour le Développement socio-économique et la cohésion sociale, ceci à travers des Solutions endogènes (*Home Grown Solutions or Initiatives*).
- Les différentes contributions de la Société civile et des Institutions religieuses au processus de réconciliation et au Développement socio-économique.



- La garantie sécuritaire pour la protection des biens, des personnes, des mouvements de population obéissant aux normes établies favorables aux échanges transfrontaliers et pouvant compter sur la vigilance permanente de la Population rwandaise.
 - Les apports des réseaux familiaux, communautaires, associatifs à travers l'entraide et autres manifestations de solidarité.
 - La préservation de la mémoire du Passé, tout en évitant d'y replonger de manière morbide et paralysante. Au fil des années, les efforts évidents de faire de la mémoire un outil de construction d'un avenir inclusif sont perceptibles de la part des pouvoirs publics, des communautés, de toutes les composantes de la société civile.
 - La capacité de gestion efficiente des aides en provenance des partenaires internationaux et pour laquelle l'Etat rwandais est souvent reconnu comme un partenaire fiable pour l'utilisation efficiente et effective de l'aide au développement.
- **Conditions de durabilité des acquis et facteurs de transformation positive des capacités de résilience**
 - A ce sujet, l'on retiendra notamment ce qui suit :
 - Le maintien de la volonté politique de lutte contre l'impunité pour que le Rwanda ne bascule plus jamais dans l'horreur du Génocide.
 - La vigilance quant à la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales.
 - L'implication volontariste et progressive de la Jeunesse dans les efforts de réconciliation et le projet d'édification d'une identité nationale à la fois forte et ouverte (ubunyarwanda).
 - L'extension et l'intensification des initiatives de guérison des blessures au niveau individuel et communautaire.
 - Le renforcement des capacités des parents et des éducateurs, particulièrement de la famille et de l'école, à transmettre le plus objectivement possible les informations sur l'histoire des conflits, des violences, et singulièrement le Génocide perpétré contre les Tutsi ainsi que le processus de réconciliation.

- **Opportunités de réconciliation au Rwanda**

En termes d'opportunités, les participants à l'enquête mentionnent les éléments ci-après :

- L'existence d'une véritable volonté politique nationale de réconciliation tel que déjà souligné.
- La sécurité largement garantie et à maintenir fermement, quoiqu'il en coûte.
- Disponibilité du capital social et culturel sur lequel la nation rwandaise s'appuie dans sa marche vers le développement rapide et inclusif, et ce, y compris l' « habitus » de résilience caractéristique de la socio-culture rwandaise tant au niveau des individus que des communautés.
- Existence d'un réseau solide de partenaires internationaux fiables.



Au regard des résultats de la recherche et en considérant ses objectifs, il y a lieu de dire sans ambages au terme de ce parcours que :

1°/ les conflits, la guerre, le Génocide perpétré contre les *Tutsi* et leurs conséquences sur le vivre-ensemble ont été largement identifiés ;

2°/ les facteurs endogènes favorables à la coexistence au-delà des conséquences et effets vécus ont été examinés et mis en lumière ;

3°/ des obstacles subsistent encore, dont la persistance par endroits des attitudes d'intolérance, de discrimination, de désir de vengeance, de manipulations politiques. Parmi ces obstacles, on peut observer l'existence d'une pauvreté rampante et des stéréotypes négatifs ou de stigmatisation dont on peut espérer qu'elles ne sont finalement qu'uniquement ludiques.

4°/ Le niveau encore insuffisant de la participation des femmes à la vie socio-économique du Pays en dépit des progrès accomplis (Gender Monitoring Office 2019) mérite aussi une particulière attention.

5°/ Concernant la gouvernance, en dépit de l'opinion généralement positive sur les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la corruption, il subsiste encore des formes cachées relatives à la petite et surtout à la grande corruption, notamment le détournement des fonds publics. Il est grand temps d'en finir avec l'impunité en ce domaine.

6°/ L'environnement sous-régional et diasporique actuel comporte également des menaces de types physique et idéologique susceptibles de fragiliser davantage le processus d'Unité et de Réconciliation et la cohésion sociale au Rwanda (pulsions ethnicisantes et génocidaires notamment) [Inteko Ishinga Amategeko, Umutwe wa Sena,, 2019].

7°/ Mentionnons également la problématique identitaire liée à la configuration socio-psychologique au Rwanda post-Génocide. Certains membres de la communauté nationale n'arrivent pas à se situer en termes de personnalité et ce pour des raisons liées aux conséquences de la guerre civile et du génocide perpétré contre les *Tutsi*, faites d'errance, de perte ou de grave perturbation des liens de filiation (ex. enfants nés de viols, enfants des parents ayant trempé dans le génocide, des couples mixtes mal intégrés au sein de leurs relations de famille, de voisinage et autres, enfants incapables de retracer leurs origines parentales).

La situation apparaît préoccupante quant à leur avenir personnel et leur intégration sociale, les deux dimensions étant par ailleurs souvent liées. Cette question en rappelle une autre, celle des conflits domestiques et intrafamiliaux, ayant quelque fois des liens tenus avec l'identitaire et le foncier (Never Again Rwanda, 2017). Ce sont là autant d'interrogations et de défis que la recherche a tenté d'examiner en formulant des recommandations appropriées, notamment concernant le dialogue intergénérationnel indispensable pour une transmission véridique et constructive de la mémoire du passé eu égard aux profondes blessures vécues même par la jeune génération actuelle. Cela pourrait également contribuer au succès du programme *Ndi Umunyarwanda*.

La principale originalité et la valeur ajoutée de cette étude, c'est en effet d'avoir inscrit la recherche dans l'optique de la résilience, qui se révèle être une approche novatrice comparée aux recherches antérieures menées dans le domaine de la réconciliation. Le concept de résilience apparaît aussi comme un outil conceptuel puissant qui permet de comprendre pourquoi certaines communautés ont des facilités de se relever et d'autres s'effondrent dans la violence sans jamais pouvoir se relever. En apercevoir les atouts en vue de toujours mieux rebondir après d'inévitables échecs, en comptant sur la présence d'acteurs et d'actrices efficaces.



5.2 RECOMMANDATIONS

Compte tenu de défis identifiés, la présente recherche a abouti aux recommandations ci-après :

Défis identifiés	Recommandations	Pistes d'actions prioritaires	Institutions cible
1. Persistance des blessures psychologiques héritées de différents épisodes de violences et du génocide perpétré contre les Tutsi et de leurs conséquences	Mettre en place/ améliorer les programmes de guérison des blessures pour intégrer une approche communautaire en vue d'atteindre le plus grand nombre d'individus	Avec l'appui des professionnels du domaine de la santé mentale, mettre en place et faciliter des espaces inclusifs et protégés d'expression et d'écoute sur les expériences personnelles des différents épisodes de violences et du génocide (dans la communauté, au sein des écoles, des confessions religieuses...) en vue de guérir les blessures psychologiques	<ul style="list-style-type: none"> • CNUR, • MINISANTE • Facultés et ou Ecoles de santé • OSC et confessions religieuses spécialisées • Partenaires au développement • ONGs internationales spécialisées
2. Existence des attitudes et actes d'intolérance et des stéréotypes à base identitaire (principalement ethnistes) parmi certains membres de la communauté, principalement des adultes mais aussi des jeunes	Promouvoir des cadres inclusifs et protégés, d'expression et de discussion entre les jeunes, et de dialogue intergénérationnel sur le passé conflictuel et sur les expériences positives de cohabitation	<ul style="list-style-type: none"> • Initier des programmes d'éducation des jeunes à la tolérance, au discernement et à la résistance aux manipulations politiciennes, parentales et sociales. • Renforcer une approche de commémoration qui intègre non seulement la condamnation du génocide et de son idéologie, mais aussi les histoires de succès des survivants, la reconnaissance des « justes » ... • Multiplier les cadres inclusifs et protégés (safe) d'expression et de discussion sur le passé conflictuel et sur les expériences positives de cohabitation 	<ul style="list-style-type: none"> • CNUR, CNLG, IBUKA, REB, NIC, • OSC et confessions religieuses spécialisées, • Partenaires au développement • ONGs internationales spécialisées, etc.



<p>3. Le poids des séquelles du processus Gacaca (restitution des biens pillés ou endommagés, question d'indemnisation non encore clarifiée ni adressée, tensions intra et interfamiliales, difficultés d'intégrations sociales des ex-prisonniers dans leurs familles et communautés, blessures psychologiques...)</p>	<p>Revisiter la gestion post-Gacaca pour s'assurer de traiter les effets pervers et les processus inachevés qui pourraient nuire au processus de réconciliation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre une étude d'évaluation des effets bénéfiques et des conséquences indésirables de la justice transitionnelle (Gacaca, TPIR) et leur impact sur le vivre-ensemble dans le contexte post-génocide • Développer des programmes de mitigation des effets indésirables et de capitalisation des effets positifs identifiés ; 	<ul style="list-style-type: none"> • CNUR, MINIJUST, • OSC et confessions religieuses spécialisées • Institutions d'enseignement supérieur et centres de recherches; • Partenaires au développement ONGs internationales spécialisées, etc. 	
<p>4. L'absence de dialogue, conversations limitées ou biaisées entre parents/adultes et enfants sur l'histoire des conflits et du génocide (dialogue intergénérationnel gêné par l'insuffisance des capacités, blessures et autres frustrations psychologiques, peur de se confronter au passé, sentiments de culpabilité, ignorance des parents) ;</p>	<p>Promouvoir un dialogue intergénérationnel objectif/franc (entre les jeunes et les adultes) sur l'histoire des conflits et du génocide</p>	<p>Mener une recherche sur les capacités et besoins des parents à transmettre le plus objectivement possible les connaissances, sur l'histoire des conflits, du génocide et du processus de réconciliation</p>	<p>CNUR, CNLG, REB, NIC, OSC et confessions religieuses spécialisées, Associations des parents. Les clubs et associations des jeunes Partenaires au développement ONGs internationales spécialisées, etc.</p>	
		<p>Renforcer les connaissances et la capacité des parents à transmettre de la manière la plus objective possible des informations sur l'histoire des conflits et du génocide</p>		
		<p>Initier des programmes de dialogue intergénérationnel, pour partager des histoires et développer une narration consensuelle de l'héritage du passé, en vue de favoriser leur participation à la construction d'un avenir partagé et d'une société réconciliée</p>		
		<p>Renforcer l'enseignement de l'histoire des conflits et du génocide à travers les écoles et universités, en privilégiant les méthodes participatives/interactives</p>		



<p>5. Persistance des menaces sécuritaires et idéologiques provenant de l'environnement sous régional et au-delà (opposition armée, milieux négationnistes opérant notamment à travers les réseaux sociaux et des tentatives de déstabilisation du pays)</p>	<p>Renforcer la coopération tant régionale qu'internationale en matière de sécurité et de justice en vue de démanteler et traduire en justice les réseaux des suspects d'actes de déstabilisation du pays ainsi que de négationnisme et d'idéologie du génocide en général.</p>	<p>Mettre en place et faciliter les espaces mixtes et inclusifs des dialogues intergénérationnel dans les milieux de la diaspora.</p>	<p>MINAFFET, MINIJUST, MINADEF</p>
<p>6. Le chômage des jeunes, véritable bombe à retardement. Ce problème mobilise déjà l'attention des Pouvoirs Publics à travers diverses stratégies tant au niveau du système éducatif que dans le secteur économique</p>	<p>Renforcer les efforts de création d'opportunités d'emploi et autres initiatives génératrices de revenu.</p>	<p>Renforcer l'enseignement qui offre des compétences exigées par le marché du travail, accompagné des capacités entrepreneuriales</p>	<p>MINEDUC, REB, HEC, WDA, institutions d'enseignement supérieur</p>
		<p>Création d'un fonds spécial pour faciliter un meilleur accès des jeunes aux crédits financiers en vue de se lancer dans la création des petites et moyennes entreprises, notamment via une exemption des hypothèques, généralement exigées et une assistance technique spécifique.</p>	<p>MINEDUC, REB, HEC, institutions d'enseignement supérieur</p>
		<p>Mettre en place et formaliser un partenariat tripartite entre les institutions d'enseignement supérieur, le secteur privé et le secteur public en vue d'offrir aux étudiants des opportunités de stage pendant et après leur formation supérieure.</p>	<p>MINEDUC, REB, institutions d'enseignement supérieur, PSF,</p>



7. La corruption, quand bien même à un niveau bas, reste une embuche à la justice pour les victimes des violences et du génocide		Renforcer les mécanismes internes de contrôle de la corruption au sein des institutions judiciaires et dans les gouvernements locaux, entre autres.	MINIJUST, MINALOC, Cour Suprême, Bureau de l'Ombudsman, RIB, RGB ,
		Accélérer le processus déjà entamé de digitalisation des services publics en vue de limiter les contacts physiques entre les citoyens et les prestataires de services	MINIJUST, MINALOC, Cour Suprême, RIB, RGB, MINICT
		Mobiliser davantage la population sur leur droit au service de qualité, sur les mécanismes existant de protection des dénonciateurs de la corruption, ainsi que sur son rôle dans la lutte contre la corruption	Bureau de l'Ombudsman, Organisations de la Société Civile



RÉFÉRENCES



REFERENCES

- African Rights, Rwanda (1995). *Death and Defiance*, London. African Rights.
- African Rights (2008). *Insurgency in the NorthWest*, London, September.
- Amstutz R. (2005). *Healing of Nations. The Promise and Limits of Political Forgiveness*, Rowman & Littlefield Publishers.
- APA. (2019). *20 Senior Rwandan police officers fired over corruption*, 2019-06-08 15:23:52. Retrieved from <http://apanews.net/en/news/20-senior-rwandan-police-officers-fired-over-corruption>,
- Arborio A. M. & Fournier P. (2011). *L'enquête et ses méthodes : L'observation directe*, Ed. Nathan, Paris.
- Avocats Sans Frontières. (2005). *Monitoring des juridictions Gacaca, Phase de jugement, Rapport Analytique, Mars-Septembre 2005*, Kigali
- Bamburger M. (2000). *Integrated Quantitative and Qualitative Research in Development Project*, The World Bank, Washington D. C
- Bizimana J. D. (2012). Les aspects juridiques des Juridictions Gacaca, in *Dialogue, Thématique sur « Un parti gagné. Les Juridictions Gacaca »*.
- Bloomfield, D. (2006). *On Good Terms: Clarifying Reconciliation*. Berghof Report No. 14. Berghof Research Center for Constructive Conflict Management, disponible sur <https://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Papers/Reports/br14e.pdf>
- Bloomfield, D, Barnes, T. and Huyse, L. (2003). *Reconciliation after Violent Conflict. A Handbook*, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), disponible sur <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/reconciliation-after-violent-conflict-handbook.pdf>
- Bowling A. (2002). *Research Methods in Health. Investigating Health and Health Service*, Open University Press, Buckingham.
- Bruguglio G. C. & Farrugia N., Velle S. (2008). *Conceptualizing and Measuring Economic Vulnerability and Resilience*, UNU-WIDER, RP.
- Byanafashe D. & Rutayisire P. (eds) (2016). *Histoire du Rwanda. Des Origines à la fin du XXe siècle*, CNUR, Kigali.
- Clack P. (2010). *The Gacaca Courts. Post-Genocide Justice and Reconciliation in Rwanda. Justice without Lawyers*, Cambridge Studies in Law and Society, Combridge.
- Clement E. et al. (2000). *La Philosophie de A à Z*, Ed. Hatier, Paris.
- Clisafulli, P. & Redmond, A. (2012). *Rwanda Inc. How a Devasted Nation became an Economic Model for The Developing World*, St. Martin Press, New York.
- Chrétien, J. P. (1991). *Rwanda : Les medias du Génocide*, Ed. Karthala, Paris.
- Chrétien, J. P. & Kabanda, M. (2000). *Racisme et Génocide. L'idéologie hamitique*, Ed. Aubier, Paris.
- Comité International de la Croix-Rouge. (1949). *Conventions de Genève du 12 aout 1949*.
- Comité International de la Croix-Rouge. (1977a.). *Protocole additionnel aux Conventions de*



Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux de 1977 (Protocole I)

Comité International de la Croix-Rouge. (1977b.). Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux de 1977 (Protocole II)

Cyrulnik, B. & Seront, C. (éditeurs) (2004) : *La résilience ou comment renâître de sa souffrance*, Fabert.

Des Forges, A. (1999). *Leave No One to Tell the Story: Genocide in Rwanda*, New York. Human Rights Watch.

Direction Générale de l'Immigration et de l'Emigration au Rwanda [DGIE]. (2019a). *Border Community Statistical data of the year 2019*. Retrieved from https://migration.gov.rw/fileadmin/templates/PDF_files/Border_Community_Statistical_data_of_the_year_2019.pdf

Direction Générale de l'Immigration et de l'Emigration au Rwanda [DGIE]. (2019b). *Non-Border Community Statistical data of the year 2019*. Retrieved from https://www.migration.gov.rw/fileadmin/templates/PDF_files/Non-Border_Community_Statistical_data_of_the_year_2019.pdf

Doughty, K. C. (2016). *Remediation in Rwanda*. Grassroots Legal Forums, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.

Dusengemungu, L. (2003). *Le rôle des rapatriés dans la reconstruction socio-économique du Rwanda de l'Après-Guerre et Génocide de 1994. Cas du District de Bicumbi*, Université Nationale du Rwanda, Département des Sciences économiques, Sociales et de gestion, Partenariat Université de Maryland (USA) & Université Nationale du Rwanda, Centre de Gestion des Conflits (CCM), Butare.

East African. (2014, October). *We are simply Batwa, not a "Historically marginalized People*.

Encyclopedia of Social and Cultural Anthropology. (1998).*Violence*, Routledge, London, New York.

Ensign, M. & Bertrand, W. E. (2003). *Rwanda. History and Hope*, University Press of America, New York-Toronto.

Erdozain, G. A. (2016). *Global Poverty and Foreign Aid*, Università Degli Studi di Milano. Department of Social and Political Sciences, PHD Program in Political Studies, (sp.ch III: Rwanda, A Success Case From the Aid-Effectiveness Perspective. Qualitative Approach : bibliography included).

Ferreol, G., Gauche, P., Duprez, J. M., Gadrey, N., Simon, M. (2002) . *Dictionnaire de Sociologie*, Ed. Armand Colin, Paris.

Fierens, M. (2009). *Le négationnisme du génocide des Tutsi au Rwanda*, Ed. Goliass, Villeurbanne.

Fisher S., Dekha, I., Jawet, L., Smith, R., Williams, Fisher S. S. Et Al. (2002) : *Cheminer avec le conflit. Compétences et stratégies pour l'action*, (Original en anglais : *Working with conflict : Skills and Stratégies for Action*, Zed Books, London, 2000) Institut International pour l'environnement et le développement (IED), London.

Folke, C. (2006). *Resilience: The emergence of a perspective for social ecological systems in Global Environment Change*.



- Galabert, J.L. (2011). *Les enfants d'Imana. Histoire sociale et culturelle du Rwanda ancien*, Ed. Izuba, Saint Jean, 2012, Partie VI : *Conflits et élaboration des tensions*.
- Garapon, A. (2002). *Des crimes que l'on ne peut ni punir ni pardonner. Pour une justice internationale*, éd. Odile Jacob, Paris,
- Gatwa, T. (2001) . *Eglises : Victimes ou coupables. Les Eglises et l'idéologie ethnique au Rwanda 1990-1994*, Ed. Clé, Yaoundé & PIASS, Huye.
- Gatwa, T. & Uwimbabazi, P. (2019): *Imihigo [Performance Contract] : The Guhiga and Guhigura as Motivation Factors for Social Economic Development in Rwanda*, in GATWA T. & MBONYINKEBE D. (Eds), *Home Grown Solutions. A legacy to Generations in Africa*, Globethics.net, Editions Clé, Yaoundé & PIASS, Huye.
- Gender Monitoring Office. (Rwanda). (2019). *The State of Gender Equality in Rwanda. From Transition to Transformation*, Kigali
- Gisaro, M, Lebailly P, Mbonyinkebe, D.S, Burny, P. (2020). "Coffee has Given Power to Act" "Coffee Cooperatives and Women's Empowerment in Rwanda's rural areas: A Case Study of Karaba Coffee Cooperatives "in B ROELANT & al. (eds), *cooperatives and the world of work*, Routledge, London & New York.
- Golooba, M., F. (2008). *Effondrement, Guerre et Reconstruction au Rwanda : Exposé analytique du Processus de formation de l'Etat. Crisis State Working Papers, Series no 2*ISSN 1749-1800 (online).
- Government of Rwanda. (2017). *7 Years Government Programme: National Strategy for Transformation(NST 1) 2017 – 2024*. Final
- Govier, T. & Verwerd, w. (2002). *Trust and Problem of National Reconciliation*, in *Philosophy of the Social Sciences*.
- Hugo, J. F. (2006). *La République du Congo. Une guerre inconnue*, Ed. Micholon, Paris.
- Human Rights Watch . (2011). *Justice compromise, l'héritage des tribunaux communautaires Gacaca*, New York
- Huyse, L. (2003). *The Process of Reconciliation in Bloomfield,D., Barnes, T. and Huyse,L. Reconciliation after Violent Conflict. A Handbook*, International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), disponible sur <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/reconciliation-after-violent-conflict-handbook.pdf>
- IDEA . (2003). *Reconciliation after violent conflict: A handbook* edited by David Bloomfield, Stockholm
- Ilibagiza, I. (2014): *Left to Tell. One woman's story of surviving the Rwandan Genocide*, Hay House, NewYork & London (sp. Ch 24: *Forgiving the Living*).
- Initiatives for Peace and Human Rights. (2018). *Increased Land Disputes in Rural Areas*. Web article, 23/8/2018, retrieved from <https://www.iphr-ipdh.org/our-blog/increased-land-disputes-in-rural-areas>.
- Ingelaere, B. (2012). *The Gacaca Courts in Rwanda: Contradictory Hybridity*, (sur [ww.google.com](http://www.google.com), consulté le 28e Juin 2018).
- Institut national de la statistique du Rwanda . (2008). *Recensement des rescapés du genocide de 1994 : rapport final*. Kigali : INSR.



Inteko Ishinga Amategeko, Umutwe wa Sena [Rwanda]. (2019). *Imiterere y'ihakana n'ipfobya bya Jenocide Yakorewe Abatutsi Bibera mu Mahanga n'Ingamba zo Kubirwanya*, [Nature du négationnisme et de la banalisation du génocide perpétré contre les Tutsi tel qu'ils se présentent à l'Étranger et Stratégies de lutte contre] Kigali

Interpeace & Partenaires. (2013). *Manipulations des identités et Stéréotypes. Enjeux et défis pour la paix dans la Région des Grands Lacs*, Programme régional pour la consolidation de la paix dans la Région des Grands Lacs, Nairobi.

Interpeace et Partenaires (2016). *Terre, identité pouvoir et mouvements de population. L'escalade des conflits dans la Région des Grands Lacs* ». Programme Régional de dialogue transfrontalier pour la paix dans la Région des Grands Lacs, Nairobi.

Interpeace, Harvard Humanitarian Initiative & Associés (2016) : *Evaluation de la Résilience pour la Paix*. Note d'orientation.

Interpeace & Never Again Rwanda. (2019). *Healing Trauma and Building Trust and Tolerance in Rwanda. Lessons learned from Peacebuilding Approaches to Psychosocial Support Group Healing in Rwanda*.

Interpeace et Partenaires (2019): *Résilience pour la Réconciliation dans la Région des Grands Lacs. Dialogue Transfrontalier pour la Paix dans la Région des Grands Lacs*, Nairobi.

IRIN. (2010). Rwanda: Soutenir les veuves du génocide pour aller de l'avant. 12 Feb 2010. Retrieved from <https://reliefweb.int/report/rwanda/rwanda-soutenir-les-veuves-du-g%C3%A9nocide-pour-aller-de-l'avant#:~:text=Dans%20tout%20le%20pays%2C%20il,compte%20%C3%A9galement%2075%20000%20orphelins.>

Jacob, I. (1985). *Dictionnaire Rwandais-Français de l'Institut National de Recherche Scientifique*, Edition abrégée et adaptée S--Z Tome Troisième, Butare.

Jaguar & Jeune Afrique. (eds) (2010). *Paul Kagame et la résilience d'un peuple [Paul Kagame and the resilience of a people]*, Paris.

Jones A.: *Genocide. A Comprehensive Introduction*, Routledge, London & New York, 2011 (2006) Sp.ch 12 346-368

Kagabo, J. & Mudandagizi. V. : *Complaintes des gens d'argile. Les Twa du Rwanda*, in *Cahiers d'Etudes Africaines*, no 53(194), pp 75-87.

Karimunda, A. (2019): *Gacaca Courts and Abunzi Mediation Committees: The Journey to Justice and Peace Consolidation in Post-Genocide Rwanda* in T. Gatwa & D.Mbonyinkebe (Eds), *Home-Grown Solutions. A legacy to Generations in Africa*, Globethics.net, Geneva, Editions Clé, Yaounde, & PIASS, Huye.

Kazuyuki Sasaki & Muvunyi S. (2019) : *The gacaca justice : The Challenge of Economic Reparation in Post-Genocide Rwanda*, in T-Gatwa & D.Mbonyinkebe, *Home-Grown Solutions. A legacy to generations in Africa*, Globethics.net, Geneva, Editions Clé, Yaounde, & PIASS, Huye.

Kayitshonga Y., Sezibera V. & Smith-Swintosky V. (2019): *Rwanda Mental Health Survey 2018*, Kigali.

Kim-Kohen J., Turkewitz R. (2012) : *Resilience and measure gene-environment inter-actions in*



Development and Psychopathology.

Kimonyo, J.P. (2008). *Rwanda : Un génocide populaire*, Editions Karthala, Paris

Kimonyo J. P. (2017) : *Rwanda, Demain! Une longue marche vers la Transformation*, Editions .Karthala, Paris.

Kinzer S. (2008) : *Rwanda's Rebirth and the Man Who Dreamed it*, John Wiley & Sons, Inc, New Jersey.

KT Press, *Rwanda-DR Congo Border Records Biggest Traffic In Africa, Rivals US-Mexico*, May 14, 2018. Retrieved [24 July 2020] from <https://www.ktpress.rw/2018/05/rwanda-dr-congo-border-records-biggest-traffic-in-africa-rivals-us-mexico/>

Lala G. et al. (2014). *Messages of hope : Using positive stories of survival to assist recovery in Rwanda*, *Journal of Social and Political Psychology*.

La Libre Belgique. (2 avril 2019). *Au Rwanda, la patiente traque des génocidaires*. Retrieved from <https://afrique.lalibre.be/34445/au-rwanda-la-patiente-traque-des-genocidaires/>

Lederach, J.P. (2003). *The Little Book of Conflict Transformation. Clear articulation of the guiding principles of a pioneer in the field*, Good Books, New York

Lewis J. & Knight, J. (1996). *Les Twa du Rwanda. Rapport d'évaluation des Twa du Rwanda et pour la promotion des Twa dans le Rwanda de l'après-guerre*, World Rain Forest Movement ; International World Group For Indigenous Affairs, Survival International (France), Paris.

Logiest, G. (1988) : *Mission au Rwanda. Un blanc dans la bagarre Tutsi-Hutu*, Ed. Didier Hatier, Bruxelles.

Mamdani, M. (2001). *When Victims become Killers: Colonialism, Nativism and the Genocide in Rwanda*, Princeton University Press

Maret J. L. (2001) : *La fabrication de la paix. Nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes*, Ed. Ellipses, Fondation pour la Recherche Stratégique.

Masengesho Kamuzinzi (2019) : *Imihigo: Does traditions matter in the adaptation of Africa countries to global trends? When Imihigo reinvigorates "new public governance"*, in T.Gatwa & D. Mbonyinkebe (Eds) *Home-Grown Solutions. A legacy to Generations in Africa*, Globethics.net, Editions Clé, Yaounde & PIASS, Huye.

Mbonyinkebe, D. (2004) : *L'intégration des groupes vulnérables comme stratégie de construction de la Paix* in Shyaka A. & Rutembesa F. (dir.), *Afrique des Grands Lacs. Sécurité et Paix Durable*, Université Nationale du Rwanda (UNR), Butare.

Mbonyinkebe D. (2019) : *Bâtir sur la Ressource Culturelle (Kubakira ku muco) : Réflexions socio-anthropologiques sur les Home-Grown Solutions ou Solutions endogènes au Rwanda Post-Génocide*, in T. Gatwa & D.Mbonyinkebe, *Home-Grown Solutions. A Legacy to Generations in Africa*, Globethics.net, Editions Clé, Yaounde & PIASS, Huye.

Melvyn L. (2000). *A People Betrayed : The Role of the West in Rwanda's Genocide*, Zed Books, London.

Menkhaus K. (2013). *Making Sense of Resilience in Peacebuilding Contexts*, Paper no 6.

Military N. O., Mbonyinkebe D., Lebally P. (2013). *The Socio-economic resilience of widows survivors*



of the Genocide against the Tutsi in Rwamagana District (Eastern Province of Rwanda), in East African Journal of Science and Technology: 124-135 & www.eajst.inilak.ac.rwanda.

Military Ngamata O. & Mbonyinkebe D. (2019) . *Le programme Girinka : puiser dans sa culture pour une stratégie de développement*, in GATWA, T. & Mbonyinkebe, D. (Eds) *Home-Grown Solutions. A legacy to Generations in Africa*. Globethics.net, Editions Clé Yaounde & PIASS, Huye.

Ministère de l'Administration Locale, du Développement Communautaire et des Affaires sociales. (2004). *Dénombrement des Victimes du Génocide. Rapport Final. Version révisée*. Kigali

Misago, K. C. (2009) . *Commission Nationale de lutte Contre le Génocide. Contexte et perspectives*, in *Revue d'Histoire de la SHOAH*, No 10.

Mujawayo E., Belhaddad S. (2004). *Survivantes*, Ed.de l'Aube.

Mutamba J & Izabiriza J. (2005). *The Role of Women in Reconciliation and Peace Building in Rwanda: Ten Years after Genocide 1994-2004. Contributions, Challenges and Way Forward*, NURC.

Mwiti G. K. & Dueck, A.L. (2007). *Christian Counseling. An African Perspective*, Evangelical Publishing House, Fuller Theological Seminar, Nairobi, Kenya (Sp. Ch.6. Building Resilient Communities, No 137-161).

Nahoum-Grappe V. (2003) . *Du rêve de Vengeance à la Haine politique*, Ed.Buchet& Chastel, Paris.

National Unity and Reconciliation Commission (NURC). (2007). *The National Policy on Unity and Reconciliation*, Kigali.

National Unity and Reconciliation Commission (NURC) (2015). *Rwanda Reconciliation Barometer*, Kigali.

National Unity and Reconciliation Commission (NURC) (2016). *Unity and Reconciliation Process in Rwanda* , Kigali.

Ndahiro, A., Rwagatare, J., Nkusi, A. (2015). *Rwanda: Rebuilding a Nation*. Fountain Publishers, Kampala

Ndushabandi E, Kagaba M, Gasafari W.(2016). *Intra family conflicts in Rwanda: A constant challenge to sustainable peace in Rwanda*, Disponible : [http:// www.irdp.rw/wp-content/uploads/2019/02/intrafamily-conflicts-last-version-2pdf](http://www.irdp.rw/wp-content/uploads/2019/02/intrafamily-conflicts-last-version-2pdf)

Never Again Rwanda (NAR) (2015). *Societal Healing in Rwanda: A Mapping of Actors and Approaches*, Kigali.

Never Again Rwanda (NAR) (2016). *Understanding Reconciliation Experiences, in Post-genocide and Extreme Violent Societies. The International Conference on Healing and Social Cohesion*, 10-11 November 2016, Kigali, Sponsors: Interpeace& Embassy of Sweden.

Never Again Rwanda (NAR) & Interpeace (2016). *Governing with and for Citizen. Lessons from Post-Genocide Rwanda*, Kigali

Never Again Rwanda (NAR) (2017) . *"Ma terre c'est ma vie, mon identité" Enjeux et défis du foncier au Rwanda*, Inédit, Kigali.

Never Again Rwanda. (2018). *Local Government Imihigo Process: Understanding the factors contributing to low citizen participation*, Kigali



- Nkunuzwami, E. (1996). *La Tragédie Rwandaise. Historique et Perspectives*, L'Harmattan, Paris
- Ntaganda, E. (2004). Le rôle du TPIR et la coopération avec le Rwanda dans la consolidation de la paix dans la région des grands lacs, in *Cahiers du Centre de gestion des conflits*, Butare
- Ntirenganya, E. Corruption undermining Ubudehe gains – officials, in *New Times*, February 16, 2019, retrieved from <https://www.newtimes.co.rw/news/corruption-undermining-ubudehe-gains-officials>
- Office of the Ombudsman (Rwanda). (2020). *Baseline Study on the State of Corruption in Rwanda*, Kigali
- Panter-Brick C., Leckman J. F. (2013). *Editorial Commentary: Resilience in Child development- Interconnected pathways to well-being*. In *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*.
- Patton M. (2012). *Qualitative Research and Evaluation Methods*, Thousand Oaks, Sage.
- Paugam S. (2008). *La pratique de la Sociologie*, Presses Universitaires de France (P.U.F), Paris.
- Phuong N. Pham, Niamh Gibbons & Vinck P. (2019). A Framework for Assessing Political Will in Transitional Justice Contexts. *The International Journal of Human Rights*, DOI: 10.1080/13642687.20191579712, Routledge, Taylor & Francis Group
- Pochet B. (2002) . *Méthodologie documentaire. Comment accéder à la littérature scientifique à l'heure d'internet*. Ed. de Broeck, Bruxelles.
- Pognan, P., Les faiblesses de la MONUSCO face à la situation de crise en RDC, dans *Afro-Presse Hebdomadaire* , 24.03.2017, Retrieved from <https://p.dw.com/p/2Ztvc>
- Post L. A., Amber N., Rale & Raile E. D. (2010). *Defining Political will*, in *Politics & Policy*.
- Powers & Allaman (2012). *How Participatory Action Research Promote Change and Help Youth Development*, SSRN Electronic Journal, DOI: 10.2139/ssrn.2199500.
- Prunier, G. (1995). *The Rwanda Crisis: History of a Genocide*. Fountain Publishers, Kampala
- Prunier G. (2009). *Africa's World War: Congo, The Rwandan Genocide, and the Making of Continental Catastrophe*. Oxford University Press.
- RCN-Justice et Démocratie (2015). *La Justice de Proximité au Rwanda. De la conciliation au Rwanda : Concepts et Réalités de la Justice Abunzi (2011-2014)*, Kigali.
- Rosoux, V. (2006). La Figure du Juste au Rwanda : Héros, traître ou inconnu, *Revue internationale des sciences sociales*, 2006/3, no 189
- Rosoux V. (2014) . *Portée et Limites du concept de réconciliation. Une histoire à terminer*, in « *Revue d'études comparatives Est-Ouest* » 2014/3 N° 15, disponible en ligne sur <https://www.carn.info/revue-revues-d-etudes-comparatives-est-ouest1-3page-21.htm>
- Rosoux V. (2014) . *Rwanda, la réconciliation est-elle vraiment impossible ?* consulté sur www.google.com, 17/6/2020.
- Rosoux V. (2016) . *Rwanda : Les risques d'une réconciliation idéalisée* in *Déviance et Société*, 40(3) : 309-326.
- Rousseaux S. (2007) . *Vulnérabilité et résilience : analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjandriane à Madagascar*, *Mondes en développement*, no 140.



Ruberangeyo T., Ayebare C., De Lamine De Bex (2010) . *Protection Sociale : Un processus continu au Rwanda*, MINALOC.

Rutembesa F. Et Al. (2000) : *L'Eglise Catholique à l'épreuve du Genocide*, Ed. Africana.

Rwanda Governance Board (RGB). (2018a). *Rwanda Governance Scorecard 5th Edition. The State of Governance in Rwanda*, Kigali

Rwanda Governance Board (RGB). (2018b). *Rwanda Governance Scorecard 5th Edition. The State of Governance in Rwanda*, Kigali

Scherrer P. (2002). *Genocide and Crisis. Conflict Roots, Mass Violence, Regional War*, (Westpost, CT. Progar.

Shah A. (2011). *The Paradox of "Hidden Democracy" in Rwanda. The Citizen Experience of Ubudehe. Examining "Home-Grown development strategies and Its contribution to post-conflict development and democracy in Rwanda*. Department of International Development, Wolfs College, PH.D Thesis.

Shildt J. (2012). *The "Here" and "There" of Rwandan reconciliation. Individual Actors take Central Stage*. PH.D Dissertation in Political and Social Sciences, University of Louvain, Louvain-Europe Political Sciences Institute.

Schildt J. (2014) . *Pour une Sociologie des pratiques locales de réconciliation au Rwanda* in *Déviance et Société*.

Shyaka, A.\ (s.d.). *Le conflit Rwandais. Origine, Developpement et Strategies de sortie* , CNUR, Kigali.

Shyaka, Mugabe, A. (2019). *Surviving to Survive: reparations, reconciliation and frustrations of Genocide Survivors in Rwanda*, in T.Gatwa & D.Mbonyinkebe (Eds), *Home-Grown Solutions. A legacy to generations in Africa*, Globathics.net Editions Clé, Yaounde & PIASS, Huye.

Shyaka, Mugabe, A. (2009). *Réparation et Réconciliation au Rwanda : Portée et limites de la justice transitionnelle*. Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Belgique

Smith, E. R., & Mackie, D. M. (2007). *Social Psychology*. New York: Psychology Press

Soudan F. (2015) . *L'Homme de Fer. Entretiens avec Paul Kagame, Président du Rwanda*, Ed.Idées du Monde, Paris.

Southwick S. M., Bonanno G. A., Masten A. S., Panter-Brick C., Yehuda □. (2014). *Resilience definitions, Theory and challenges: interdisciplinary perspectives*, in *European Journal of Psychotraumatology*.

Stoover, E. (2004). *My Neighbor, My enemy, Justice and Community in the aftermath of mass atrocities*, Cambridge University Press

Transparency International Rwanda. (2014). *Situational Analysis of Professionalism and Accountability of Courts for a Sound Rule of Law in Rwanda*.

Turner T. (1991). *The Congo Wars: Conflict, Myth Reality*. London: Zed Books.'

Uwimbabazi P. (2019). *Indigenous Practice for Social Economic Development: An Analysis of Umuganda* in T.GATWA & D. MBONYINKEBE (Eds.) *Home-Grown Solutions. A legacy Generations in Africa*, Globetics.net Editions Clé, Yaounde & PIASS, Huye.



Vidal C. (1991) . *Sociologie des passions*. Ed. Karthala, Paris.

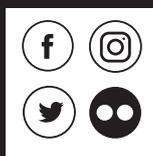
Watters, Comeau S. & Restall (2010). *Participatory Action Research. An educational tool for citizen-users of Community Mental Health Services*,

Wellington, J., Szczrbinky (2007): *Research Methods for Social Sciences*, Continuum International Publishing Group London & New York.

Wikipedia, Self-esteem, consulté le 26/7/2020, <https://en.wikipedia.org/wiki/Self-esteem>

Yehuda, R. (2014) .*Intervention in Southwick S. M., Bonanno G. A., Masten A. S., Panter-Brick C., Yehuda, R. (2014): Resilience definitions, Theory and challenges: interdisciplinary perspectives*, in *European Journal of Psychotraumatology*, 2014; 5: 10.3402/ejpt.v5.25338.





www.neveragainrwanda.org